

Partenariats stratégiques pour la sécurité alimentaire en Méditerranée

Psam

CHAPITRE I

État des lieux

NAHID MOHAVEDI
FOUED CHERIET
JEAN-LOUIS RASTOIN

Rédaction achevée en septembre 2009



IPAMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -



L'Institut de Prospective Économique du monde Méditerranéen (IPEMED) est un think-tank méditerranéen dont la mission est de rapprocher, par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Depuis sa création en février 2006, il œuvre à la prise de conscience d'un avenir commun et d'une convergence d'intérêts entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Essentiellement financé par de grandes entreprises et des personnes physiques qui partagent son engagement, il a pour valeurs l'indépendance politique et la parité Nord-Sud dans sa gouvernance comme dans l'organisation de ses travaux. Il est présidé par Radhi Meddeb et dirigé par Jean-Louis Guigou, qui en est le fondateur.

CONSTRUIRE LA MÉDITERRANÉE

La collection *Construire la Méditerranée* a été créée en 2009 par IPEMED. Les experts d'IPEMED, originaires des deux rives de la Méditerranée, y croisent leurs réflexions pour contribuer au débat sur les grandes problématiques méditerranéennes, féconder une nouvelle approche des relations Nord-Sud et formuler des propositions utiles aux populations des pays du Bassin méditerranéen.

Les études publiées dans la collection *Construire la Méditerranée* sont validées par le Comité scientifique d'IPEMED. Elles sont disponibles sur le site Internet d'IPEMED. www.ipemed.coop

DÉJÀ PARUS

Région méditerranéenne et changement climatique,
Stéphane Hallegatte, Samuel Somot et Hypahie Nassopoulos, 2009

Eau et assainissement des villes et pays riverains de la Méditerranée,
sous la direction de Claude Martinand, 2009

Méditerranée 2030. Panorama et enjeux géostratégiques, humains et économiques,
Guillaume Alméras et Cécile Jolly, 2010

Convergence en Méditerranée. Les entreprises de la Méditerranée s'engagent dans un plus fort transfert de valeur ajoutée entre ses rives, vecteur capital pour une intégration économique régionale,
Maurizio Cascioli et Guillaume Mortelier, 2010

Méditerranée : passer des migrations aux mobilités,
Pierre Beckouche et Hervé Le Bras, 2011

Régulations régionales de la mondialisation. Quelles recommandations pour la Méditerranée ?,
coordonné par Pierre Beckouche

Demain, la Méditerranée. Scénarios et projections à 2030,
Coordonné par Cécile Jolly et réalisé avec le Consortium Méditerranée 2030

Tomorrow, the Mediterranean. Scenarios and projections for 2030,
Coordinated by Cécile Jolly and produced with the Mediterranean 2030 Consortium

Partenariats public-privé en Méditerranée. État des lieux et recommandations pour développer les PPP dans le financement de projets dans le Sud et l'Est de la Méditerranée.
Nicolas Beaussé et Michel Gonnet, 2011

La confiance dans la société numérique méditerranéenne : vers un espace.med
coordonné par Laurent Gille, Wahiba Hammaoui et Pierre Musso



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Jean-Louis Guigou, Amal Chevreau ainsi que Pierre Beckouche d'Ipemed pour leur confiance et leurs orientations, Selma Tozanli du Ciheam-IAM Montpellier, responsable de la base de données Agrodata de l'UMR Moisa (Ciheam-Iamm, Cirad, Inra, IRD, Montpellier SupAgro), Pierre Henry et Zoé Luçon du réseau Anima, pour les données qu'ils ont accepté de nous fournir dans le cadre du premier chapitre, ainsi que pour leurs commentaires sur les versions préliminaires de ce travail.

Le second chapitre est basé sur des enquêtes auprès de chefs d'entreprises et de cadres de firmes agroalimentaires méditerranéennes. Nous tenons à leur témoigner ici notre gratitude pour avoir bien voulu accepter de nous recevoir et de répondre à nos questions.

Nous associons à ces remerciements Nahid Mohavedi pour sa contribution très efficace à la mise au point de la base de données sur les céréales en Méditerranée ayant servi de support aux simulations présentées dans le troisième chapitre.

Enfin, notre gratitude va aux collaborateurs d'Ipemed et ceux de l'UMR Moisa qui ont grandement facilité l'aboutissement de cette publication

Les auteurs



INTRODUCTION GÉNÉRALE

LA PLANÈTE A FRANCHI, en 2008, le cap symbolique et inquiétant du milliard d'habitants en situation de sous-alimentation. Cependant, la sécurité alimentaire ne se limite pas au comptage macabre des individus souffrant de la faim. Ce concept, beaucoup plus large, trouve ses racines dans le *droit à l'alimentation* qui figure dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948. Le droit à l'alimentation se définit, selon les Nations unies, comme « *le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles locales, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne* ».

La sécurité alimentaire est donc atteinte lorsque chaque individu, dans un pays donné, a accès à une nourriture lui permettant de se maintenir en bonne santé biologique et psychologique (Rastoin, 2007).

Les paramètres de ce droit à l'alimentation sont économiques (revenus des ménages et prix des produits), techniques (disponibilité des produits souhaités, y compris selon des critères culturels et sociaux), informatifs et éducatifs (connaissance du régime alimentaire souhaitable du point de vue nutritionnel et information sur les produits).

La sécurité alimentaire constitue ainsi un *bien public* qui relève de la politique des États, d'où un second concept qui prend une importance croissante dans les discussions nationales et internationales, celui de *souveraineté alimentaire*. Par *souveraineté alimentaire*, on entend la possibilité, pour les peuples et les États, de définir leur politique alimentaire, tant en termes de modèle de consommation que de stratégie d'approvisionnement. Cette stratégie peut reposer sur l'offre nationale, c'est-à-dire la production d'aliments par les exploitations agricoles et les entreprises agroalimentaires implantées dans le pays et/ou sur le recours aux importations. Elle pose, dans les zones déficitaires comme la Méditerranée, la question de l'origine et des modalités de l'approvisionnement extérieur en denrées alimentaires, c'est-à-dire finalement celle de la géostratégie (Rastoin et Ghersi, 2010). En d'autres termes, les pays méditerranéens peuvent-ils et doivent-ils faire le choix de la mondialisation (en faisant l'hypothèse que le marché international leur fournira des aliments en quantités suffisantes et à faible prix) ou, au contraire, celui de la régionalisation (en privilégiant un partenariat de proximité avec l'Union européenne assurant une stabilité durable de leurs approvisionnements alimentaires) ?

Le déséquilibre alimentaire des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem) est manifeste. Tous les exercices de prospective convergent pour annoncer une aggravation de leur déficit alimentaire. Selon Agrimonde (Inra-Cirad, 2009), la zone Anmo (Afrique du Nord Moyen-Orient) risque de connaître une situation critique en 2050.

En 2003, la couverture de la consommation par la production alimentaire dans cette zone était d'environ 65 %. En 2050, elle tomberait à 42 %, ce qui en ferait la région la plus vulnérable au monde, du point de vue de la sécu-



rité alimentaire. L'impact du changement climatique, qui n'est pas intégré dans les simulations à l'horizon 2050 d'Agrimonde, est un facteur supplémentaire d'inquiétude. La raréfaction des ressources en eau, en marche depuis plusieurs décennies dans cette zone, et la hausse des températures, vont modifier le paysage agricole et incitent à recommander des investissements lourds dans la recherche de nouvelles variétés végétales et dans la mise au point de systèmes de production économes en eau.

Cette situation, très inquiétante à un horizon de deux générations, est déjà perceptible : la facture alimentaire en devises, générée par les importations des Psem (hors Turquie) a doublé, entre 2006 et 2008 pour atteindre 25 milliards de dollars. Avec moins de 5 % de la population mondiale, cette région importe plus de 12 % des céréales mondiales. Il y a donc une priorité absolue à améliorer la sécurité alimentaire. Ceci passe par des accords commerciaux internationaux pour assurer des approvisionnements stables et à prix lissés en produits alimentaires stratégiques (cadre institutionnel euro-méditerranéen) et par des partenariats inter-entreprises, d'autant plus pertinents que les produits échangés sont complémentaires plus que concurrents : céréales et produits laitiers dans le sens Nord-Sud, fruits et légumes du Sud vers le Nord.

Les avantages d'alliances stratégiques sont nombreux : d'une part, l'accès au financement et aux réseaux internationaux d'approvisionnement et de distribution pour les partenaires du Sud et de l'Est ; d'autre part, minimisation des risques pays, de la distance culturelle et une meilleure maîtrise des contextes locaux d'affaires et de consommation pour les partenaires du Nord. Des avantages qui constituent autant de motivations pour élargir les opérations de coopération inter-entreprises.

LES TROIS RAPPORTS RÉALISÉS pour l'Institut de prospective économique dans le monde méditerranéen (Ipemed) tentent de dresser un bilan sur les partenariats stratégiques pour la sécurité alimentaire dans la région. Après un état des lieux de la problématique et une présentation des principaux enjeux (**CHAPITRE I**), la question des opportunités, des besoins et des difficultés des coopérations inter-entreprises agroalimentaires en Méditerranée est abordée à travers la présentation des résultats d'une enquête menée en 2010 auprès de vingt entreprises de la région (**CHAPITRE II**). Enfin, le dernier rapport se veut un exercice de prospective par rapport à la question céréalière et son devenir en Méditerranée à l'horizon 2030 (**CHAPITRE III**).

Le chapitre I s'intéresse aux données macroéconomiques et sectorielles ainsi qu'aux alliances stratégiques d'entreprises dans trois filières agroalimentaires (céréales, oléagineux, lait). Cette synthèse vise à dresser un panorama du cadre global et sectoriel et des partenariats déjà existants entre les entreprises des deux rives de la Méditerranée. L'objectif est aussi de dégager un ensemble de recommandations en termes de coopérations inter-organisationnelles pour la création et le développement des marchés domestiques et d'exportation.

Ces recommandations s'inséreront dans un cadre global de proposition d'orientations et d'outils de partenariats économiques pour assurer la sécurité alimentaire dans la région méditerranéenne. Elles constitueront le point de départ d'une analyse prospective à moyen terme (horizon 2030) des trois filières examinées (projet SAMAQQ d'Agropolis Fondation).



L'articulation entre les trois rapports du projet de recherche Ipemed-Moisa sur les partenariats pour la sécurité alimentaire en Méditerranée (Psam) est décrite dans la figure ci-dessous.

Articulation entre les trois chapitres du projet *partenariats stratégiques pour la sécurité alimentaire en Méditerranée (Psam)*

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Analyse macro	Enquête acteurs	Projections
Déterminants	Bocam	Disponibilité alimentaire
Panorama Méditerranée	Perceptions/attentes	Prospective
Recueil données	Déplacement	Quatre scénarios
Sud/Nord	Face à face	Stock stratégique
Priorité politique UPM	Intégration filières	Intégration régionale
Lobbying/ diffusion	Normes qualité	

Partenariats Sécurité alimentaire en Méditerranée (Psam)

CHAPITRE I	CHAPITRE II	CHAPITRE III
État des lieux	Enquête coopérations	Prospective céréales

Les informations exploitées dans la synthèse du premier rapport sont issues des bases de données électroniques de la FAO, du FMI ou du Pnud pour les caractéristiques socio-économiques et agricoles, de celle de la Cnuccd pour les IDE (2008 et 2009), de l'observatoire Mipo du réseau d'investissements Anima pour les opérations d'investissement par filière, de la base de données Agrodata (Ciheam- Moisa, 2007) pour les opérations de restructuration des firmes multinationales agroalimentaires et, enfin, des rapports antérieurs d'Ipemed portant sur la filière fruits et légumes ou encore le chapitre relatif à l'infrastructure en Méditerranée pour les informations générales concernant la région.

L'objectif du deuxième chapitre est de faire le lien entre les partenariats inter-entreprises et l'intégration des filières agroalimentaires, d'une part, et entre cette dernière et la sécurité alimentaire dans ces pays, d'autre part. Ce chapitre est conçu sur la base d'une enquête auprès d'une vingtaine de cadres dirigeants d'entreprises agroalimentaires méditerranéennes afin de déterminer les besoins, les opportunités et les difficultés des coopérations inter-organisationnelles à l'échelle de la région. Il confirme la pertinence d'une approche par l'économie en vue de contribuer à la construction euro-méditerranéenne.

Le troisième chapitre vise à élaborer une méthodologie et une base de données en vue de conduire des analyses prospectives (2030) des disponibilités et des ressources alimentaires potentielles dans les pays méditerranéens pour certains produits stratégiques. Il est basé sur des statistiques de la FAO concernant la production, les rendements, les surfaces et les échanges internationaux de céréales en Méditerranée, qui ont été structurées en base de données et traitées selon une méthode de projection à moyen terme. Ce chapitre est un des éléments d'un raisonnement plus global autour des questions alimentaires méditerranéennes, et de la coopération régionale analysée à la fois sur des bases pragmatiques (gains en rendements et capacités productives) et géopolitiques (sécurisation des approvisionnements, poids sur le marché international...).



CHAPITRE I SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
Premier enjeu stratégique : une alimentation «durable».....	9
Deuxième enjeu stratégique : renouveler le système de production alimentaire pour faire face aux défis écologiques et sociaux	10
Troisième enjeu stratégique : accroître l'autonomie régionale pour réduire la dépendance alimentaire externe.....	11
Cadre macroéconomique, IDE et filières stratégiques pour la sécurité alimentaire en Méditerranée.....	15
Les caractéristiques socio-économiques de l'Union pour la Méditerranée.....	16
Les fractures agricoles et agroalimentaires en Méditerranée.....	22
IDE et restructurations des multinationales en Méditerranée.....	28
Stratégies des firmes agroalimentaires en Méditerranée.....	31
Première approche des filières stratégiques à travers les bilans alimentaires en Méditerranée.....	36
Aperçu sur les IDE dans les filières lait, céréales et oléagineux en Méditerranée.....	45
Constats et recommandations : dynamiser les alliances stratégiques inter-entreprises agroalimentaires en Méditerranée	52
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE	56
SOURCES DES DONNÉES ET AUTRES LIENS .	58
DOCUMENTS ANNEXES.....	59
Annexes.....	60
LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	82
LES AUTEURS	83

Psam

Partenariats stratégiques pour la sécurité
alimentaire en Méditerranée

- CHAPITRE I
État des lieux
- CHAPITRE II
**Besoins et opportunités des coopérations
inter-entreprises agroalimentaires
en Méditerranée**
- CHAPITRE III
**La situation céréalière en Méditerranée.
Enjeux stratégiques et éléments
de prospective**



INTRODUCTION

LES PROJETS DE RECHERCHE PSAM ET SAMAQQ, dont ce document constitue une première production, s'inscrivent au croisement du concept de sécurité alimentaire nationale et régionale qu'une actualité récente a remis sous les projecteurs (crises multiples des années 2007-2008) et d'un contexte géopolitique, celui de l'Union pour la Méditerranée qui s'inscrit dans une dynamique de *mondialisation régionalisée*.

Ce qui fonde le concept de sécurité alimentaire a été défini par le sommet mondial de l'alimentation tenu sous les auspices de la FAO à Rome en 1996, puis repris par les Nations Unies en 2002 dans le cadre de l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels⁽¹⁾ : le droit à une alimentation adéquate est un droit de l'homme, inhérent à tous qui figure dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*⁽²⁾. Il se définit comme « *le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne* ». Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque « *chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer* ».

La Méditerranée a constitué, avec les empires grec puis romain puis ottoman, le foyer de puissantes *Économies-monde régionales* conceptualisées par Fernand Braudel (Braudel, 1985). L'Histoire n'a pas repassé les plats et les véritables mondialisations au sens d'une croissance planétaire des échanges humains, matériels et immatériels – la première entre 1870 et 1914, la seconde depuis 1980 – se sont faites autour d'autres pôles géographiques en captant dans leur périphérie les pays méditerranéens. La deuxième mondialisation, selon l'expression de Suzanne Berger du MIT (Berger, 2003), n'est plus une hypothèse. C'est devenu une réalité, avec de nouveaux flux d'échanges qui recomposent les territoires selon la théorie des archipels de Pierre Veltz : les espaces économiques se substituent progressivement aux États-nations (Veltz, 1996).

Pour le chercheur, il est donc intéressant d'identifier ces espaces, leur densité et leur cohérence et de s'interroger sur leur place dans le monde multipolaire émergent depuis la chute du mur de Berlin en 1989. L'agriculture, dont le déclin en termes de contribution relative au PIB, à l'emploi et aux échanges internationaux s'est vérifié dans une large majorité de pays depuis un siècle, a soudain retrouvé une actualité avec la crise alimentaire de 2008 et se situe désormais au cœur des débats sur l'impact de la mondialisation. Ce retour aux fondamentaux des besoins humains, combiné aux contraintes pressantes des crises environnementales, sociales et financières, incite à de nouvelles visions prospectives. Nous analyserons l'interface agriculture/mondialisation dans l'espace méditerranéen, à partir de trois dynamiques, qui sont autant d'enjeux interdépendants pour parvenir à un état de sécurité alimentaire : la population, la production et le commerce international.

1. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966. Ce pacte est entré en vigueur le 3 janvier 1976. Il a été complété, notamment par la déclaration du rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation, en 2002. Bien que l'application du pacte soit des plus inégales dans le monde, il a la vertu d'indiquer des engagements dans le cadre d'un traité international.

2. « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation... » Article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, Nations unies, 10 décembre 1948.



Premier enjeu stratégique : une alimentation *durable*

DANS LE SYSTÈME ALIMENTAIRE, la question des hommes est doublement critique : par la consommation et la production. La fonction de consommation alimentaire est vitale et concerne l'ensemble de la population. En définissant la Méditerranée comme la zone constituée des pays riverains, on peut distinguer la rive nord, avec 8 pays appartenant à l'UE (Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal³) et Slovaquie) et les deux autres rives, avec seize pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie⁴, Monténégro, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie), soit au total 24 pays. Les pays méditerranéens compteront en 2010 près de 500 millions d'habitants et, en 2030, horizon raisonnable de la prospective, un peu plus de 580 millions, soit une progression en une génération de 17 %, essentiellement imputable aux Psem (+ 25 % alors que la moyenne mondiale se situe à + 20 %).

Quant à l'Union pour la Méditerranée (UPM), elle atteindra 874 millions d'habitants en 2030 et dépassera 900 millions en 2050, ce qui en ferait une zone à poids géopolitique significatif face aux deux blocs à tendance hégémonique (les deux Amériques sous leadership des États-Unis, d'une part et la Chine et ses satellites d'autre part). L'UE est entrée en déclin démographique. Les Psem compteront plus de 100 millions d'habitants supplémentaires d'ici à 2050. L'UPM tirera sa vitalité démographique de ses riverains du Sud.

TABLEAU 1 La démographie, source de puissance géopolitique

Pays (1 000 habitants)	2010	2030	2050	Croissance 2010-2030		Croissance 2030-2050	
				Relative	Absolue	Relative	Absolue
Total Psem (16 pays)	301 734	377 661	423 532	25 %	75 927	12 %	45 871
UE (27 pays)	495 436	496 345	479 681	0 %	909	-3 %	-16 664
Union pour la Méditerranée (43 pays, avec la Libye)	797 170	874 006	903 213	10 %	76 836	3 %	29 207
Monde	6 896 033	8 307 175	9 181 056	20 %	1 411 142	11 %	873 881

Faostat, FAO Statistics Division 2009, 13 août 2009

Outre le défi quantitatif, les Psem devront résoudre un grave problème qualitatif. En effet, comme l'a montré Martine Padilla, sous l'effet de la mondialisation, le modèle de consommation alimentaire s'est profondément transformé dans les 50 dernières années dans ces pays et tend à rejoindre le modèle dit *occidental* (Padilla in Hervieu, 2008), avec des impacts négatifs sévères dans un scénario *au fil de l'eau* puisque l'on passe d'un régime nutritionnellement excellent (la fameuse *diète méditerranéenne*) à un régime hypercalorique et glucidique, générateur d'un cortège de pathologies (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers).

La population des Psem subit une autre transition : le passage d'un habitat rural à un habitat urbain, impulsé par une société de production et de consommation de masse. Les villes qui regroupaient 50 % de la population en 1990 vont en héberger 65 % en 2030. Cependant, à la différence des pays de la rive Nord de la Méditerranée, les Psem verront leur population rurale (à 80 % agricole) continuer d'augmenter en valeur absolue, passant de 116 millions de personnes en 2005 à 126 millions en 2025, pour amorcer ensuite un lent déclin. Ce phénomène conduit mécaniquement à une réduction de la surface agricole par actif et rend difficile la modernisation du secteur et, en consé-

3. Le Portugal n'est pas riverain de la Méditerranée mais peut y être rattaché pour des raisons agro-climatiques.

4. La Mauritanie n'est pas riveraine de la Méditerranée, mais y est rattachée pour des raisons géopolitiques (appartenance à l'Union du Maghreb Arabe et à l'Union pour la Méditerranée).



quence, la réduction de la pauvreté, facteur essentiel de l'amélioration de la situation alimentaire.

L'émigration est un moyen *contraint* d'échapper à la pauvreté. Elle se chiffre à environ 65 millions de personnes en 2004⁽⁵⁾ pour l'ensemble de la planète donc 7 millions pour les Psem. Deux pays se détachent : le Maroc, avec près de 3 millions (9 % de sa population en 2004), et la Turquie avec 3,5 millions (4,5 %). Cette émigration concerne surtout les zones rurales. La création de plusieurs dizaines de millions d'emplois en zone rurale dans les Psem représente ainsi un objectif prioritaire, très lié à celui de la sécurité alimentaire.

Deuxième enjeu stratégique : renouveler le système de production alimentaire pour faire face aux défis écologiques et sociaux

LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE a créé au long des millénaires, souvent en important des végétaux et des animaux d'autres zones (par exemple les agrumes de Chine et la tomate d'Amérique centrale), une agriculture à forte typicité qui a elle-même généré un modèle alimentaire original en se combinant avec un mode de vie et une culture spécifiques. Les produits sélectionnés sont, par définition, bien adaptés aux conditions agroclimatiques locales. Sous réserve de techniques de production améliorées et d'une politique alimentaire stimulante, ces produits méditerranéens pourraient constituer un *portefeuille* ou un *panier* différencié, à ancrage territorial, bénéficiant d'un large marché à l'exportation porté par la vogue de la diète méditerranéenne et d'un potentiel de reconquête du marché intérieur des Psem.

La spécificité productive méditerranéenne peut être repérée à l'aide d'un indicateur simple, la fraction de la production mondiale réalisée par les Psem⁽⁶⁾. Lorsque cette fraction est supérieure à la part des Psem dans la population mondiale, on considère qu'il s'agit d'un produit méditerranéen. Nous avons également retenu comme indicateur de dynamisme des produits leur progression en volume dans les dix dernières années. Selon cette méthode, 13 produits, sur une liste de 25 représentant la base de l'alimentation, peuvent être qualifiés de *méditerranéens*.

La **FIGURE 1** permet de les visualiser. On détachera 6 produits qui réalisent plus de 8 % de la production mondiale (avec 4,3 % de la population) et dont le taux de croissance a été supérieur à celui de la population des Psem : le lait de brebis, l'huile d'olive, les fruits à coque, les agrumes et le miel. Ce mouvement atteste d'une *mondialisation* des produits méditerranéens, en ce sens que des excédents de production par rapport à la consommation locale permettent une intégration au marché international. Cependant, un double danger menace ces produits typiques : d'une part l'épuisement des ressources naturelles (terre et eau), d'autre part leur *délocalisation* dans d'autres zones agroclimatiques plus compétitives (Plan Bleu, 2009).

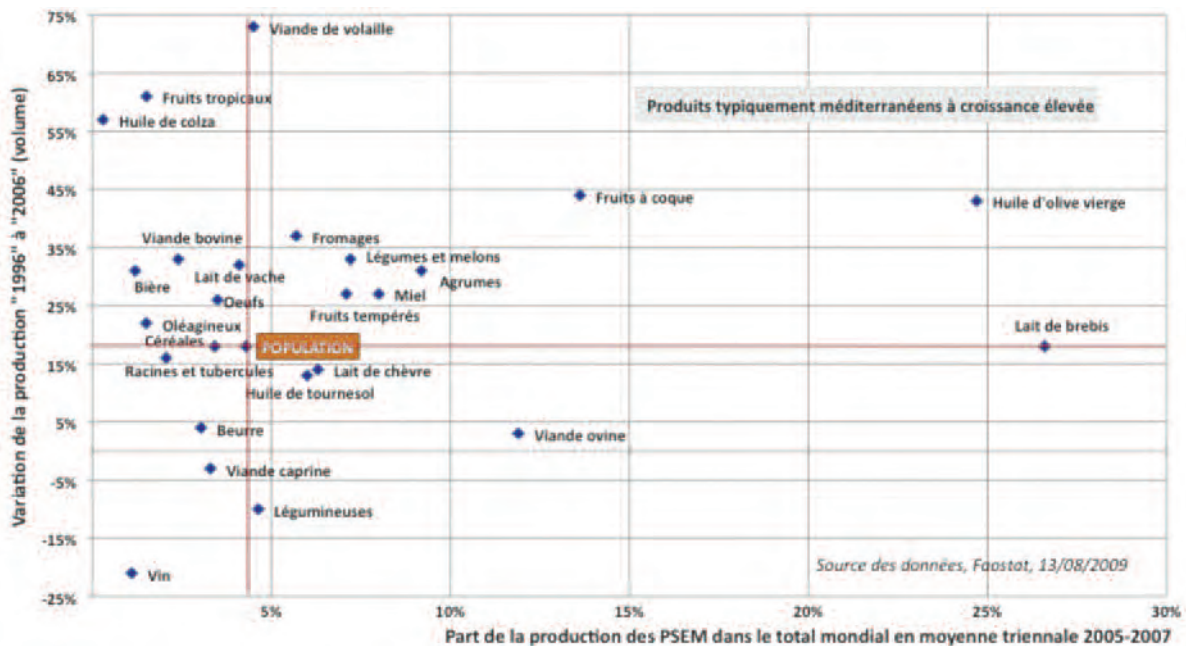
La terre est peu abondante et rarement fertile dans les pays méditerranéens. La superficie cultivée est stable depuis 10 ans, autour de 50 millions d'hectares, alors qu'elle a progressé de 3 % en Inde, de 6 % en Chine et de 41 % au Brésil. Les disponibilités en terre par habitant sont encore légèrement supérieures à la moyenne mondiale (0,18 ha/habitant contre 0,12 en 2005), mais devraient fléchir du fait du changement climatique, de l'érosion et des

5. Il s'agit du stock comptabilisé de migrants en vie et non encore naturalisés dans le pays d'arrivée. Notons que les stocks en 2004 restent très inférieurs à ceux de 1900.

6. Il aurait fallu en toute rigueur prendre également en compte les régions méditerranéennes des 8 pays membres de l'UE riverains de la Méditerranée, ce qui aurait augmenté de façon sensible les chiffres présentés ici.



FIGURE 1 Croissance de la production agricole et part de marché des Psem



emprises non agricoles. L'eau manque cruellement dans la zone et la situation se dégrade rapidement. Selon la base de données Aquastat de la Fao, 13 Psem sur 15 se situaient en 2007 au-dessous du seuil de 1000 m³ de ressources internes renouvelables en eau par tête, considéré comme un minimum pour pouvoir satisfaire les besoins humains vitaux ; 12 pays étaient entre 100 et 400 m³, et 2 (Égypte et Libye) en dessous de 100 m³. Comme l'agriculture mobilise 70 % des ressources en eau, la situation est réellement critique et conduit à des méthodes très onéreuses d'approvisionnement comme les forages profonds des nappes phréatiques ou le dessalement de l'eau de mer, pratiques qui de plus n'ont aucun caractère *durable*.

La progression des cultures méditerranéennes en dehors de leur zone historique est rapide, portée par l'extension de la demande. Pour le produit le plus emblématique, l'olivier, on note que les superficies plantées ont progressé en moyenne de 50 % dans les Psem au cours des 20 dernières années (1985-2005, moyennes triennales), de 900 % en Australie (7 000 ha contre 700), de 93 % au Chili (6 600 ha) et de 66 % au Pérou (9 300 ha). Nul doute que la concurrence sera rude dans les années à venir, d'autant plus que les compétences techniques et managériales des pays du Nouveau Monde sont élevées, si l'on se réfère à l'expérience du marché du vin.

Troisième enjeu stratégique : accroître l'autonomie régionale pour réduire la dépendance alimentaire externe

LES PSEM ONT ENREGISTRÉ EN 2004-2006 un déficit de leur balance agricole internationale de plus de 12 milliards de dollars, et de près de 15 milliards si l'on retire la Turquie, seul pays excédentaire de la zone. Le déficit (hors Turquie) s'est creusé de 60 % entre 1995 et 2005 (moyennes triennales) et a doublé entre 2005 et 2008 en raison de la flambée des cours. Le poids du déficit agricole est considérable : de 1 à 6 % du PIB en 2005. Selon les calculs de l'IF-



PRI, une hausse de 15 % du prix des produits agricoles sur le marché international coûterait 0,9 % de son PIB à la Jordanie, 0,8 % au Liban, 0,7 % à l'Algérie et 0,3 % à l'Égypte et à la Tunisie et 0,2 % au Maroc (Minot et al., 2007). Dans la liste des 12 catégories de produits agricoles de la nomenclature des Nations unies, pour les 16 Psem, seuls les fruits et légumes affichent un excédent commercial (4,3 milliards de dollars en moyenne 2004-2006) et 9 produits enregistrent un déficit supérieur à 1 milliard de dollars. Les produits alimentaires qui pèsent le plus lourd dans le déficit sont les céréales (près de 40 % du déficit alimentaire total)⁷, les produits laitiers, les aliments pour animaux, les huiles, le sucre, les oléagineux. On notera également la détérioration de la balance commerciale dans les dix dernières années pour tous les produits, à l'exception des huiles.

TABLEAU 2 Psem : un déficit alimentaire de grande ampleur et qui se creuse

Produit	Moyenne 2004-06 (M. \$)	Répartition "2005"	Variation "1995"- "2005"
Fruits et légumes 05	4 299		57 %
Céréales et préparations 04	- 5 910	37,6 %	21 %
Produits laitiers et œufs 02	- 1 443	9,2 %	39 %
Nourriture pour animaux 08	- 1 400	8,9 %	87 %
Huiles animales et végétales 4	- 1 261	8,0 %	-22 %
Sucre et miel 06	- 1 235	7,9 %	17 %
Graines oléagineuses 22	- 1 202	7,6 %	121 %
Café, thé, cacao, épices 07	- 1 201	7,6 %	20 %
Boissons et tabacs 1	- 838	5,3 %	133 %
Viande et préparations 01	- 827	5,3 %	88 %
Préparation nourriture, divers 09	- 401	2,6 %	614 %
Produits alimentaires déficitaires	- 15 719	100,0 %	34 %
Produits agricoles, total	- 12 212		21 %
Commerce total	- 44 102		3 %

Faostat, © FAO Statistics Division 2009, 13 August 2009

La concentration des flux internationaux de marchandise peut se mesurer en utilisant l'étalon de la population. Les Psem montrent une spécialisation réussie dans le secteur des fruits et légumes puisqu'ils réalisent, avec 4,3 % de la population mondiale, 6 % des exportations totales de ces produits en 2004-2006, avec une croissance de plus de 60 % en valeur dans les dix dernières années. Bien que les parts de marchés demeurent très faibles, on note également une forte progression des exportations de produits laitiers (239 %) et d'huiles (157 %), principalement au sein de la zone Psem et vers l'Afrique au sud du Sahara. **FIGURES 2 et 3**

Cependant, la spécialisation concerne surtout les importations et en particulier les céréales (12 % des importations mondiales), le sucre et les huiles (6,3 %), les graines oléagineuses (5 %). Les Psem constituent une zone où les importations agricoles représentent une fraction importante du commerce total (9 % contre 6 % en moyenne mondiale). Ces chiffres révèlent deux tendances importantes du point de vue de la mondialisation : d'une part l'émergence d'un courant d'affaires Sud-Sud, d'autre part le niveau élevé de la dépendance externe des Psem pour leur approvisionnement alimentaire qui atteint des proportions préoccupantes compte tenu des volumes concernés dans trois pays : Égypte, Algérie et Maroc.

7. La quasi totalité des céréales produites et importées dans les Psem est destinée à l'alimentation humaine, alors que le tiers concerne l'alimentation des animaux en Europe.



FIGURE 2 Composition, croissance et part de marché des exportations des Psem

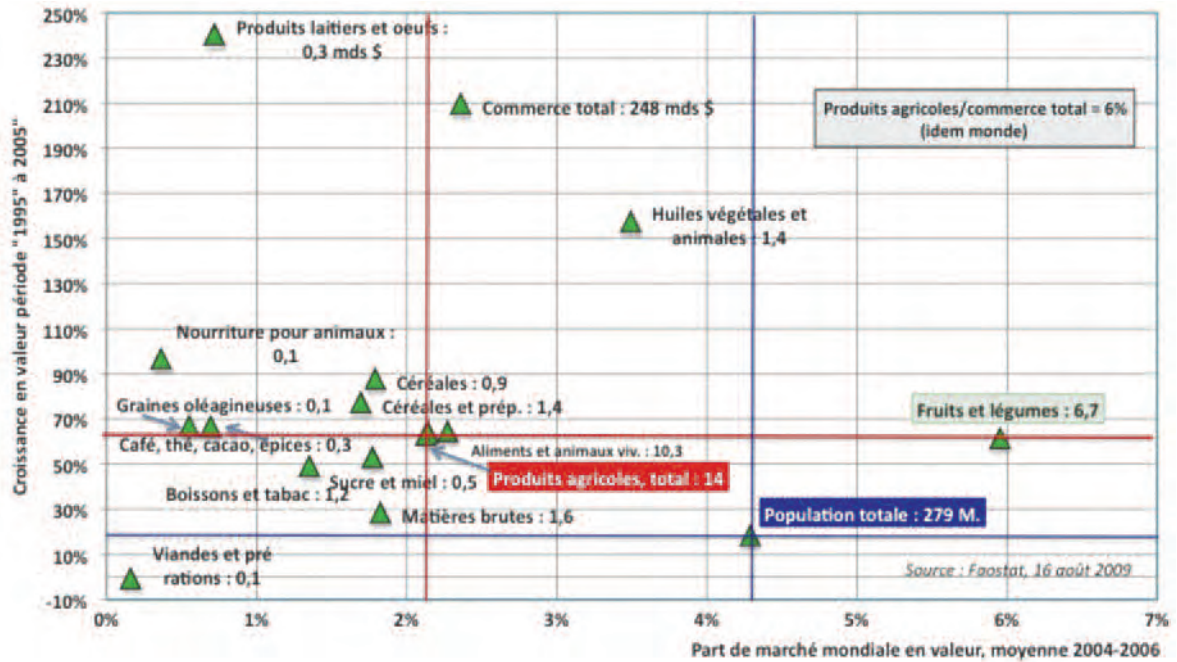
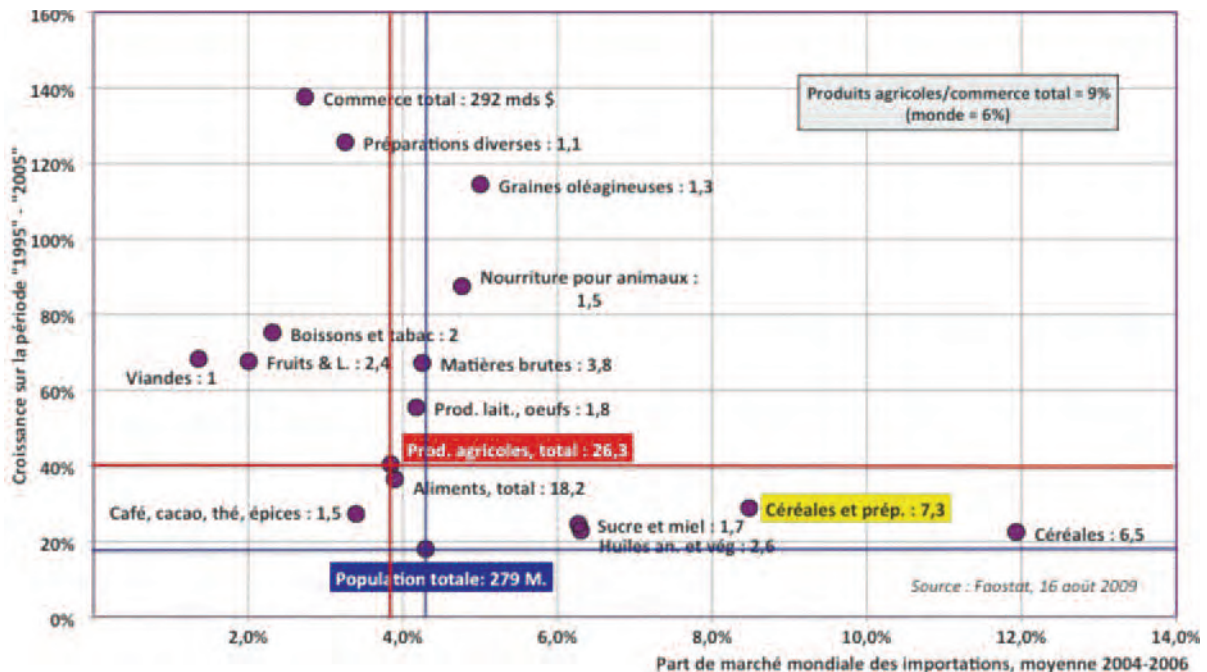


FIGURE 3 Le poids des importations des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée



Données Faostat, 2009

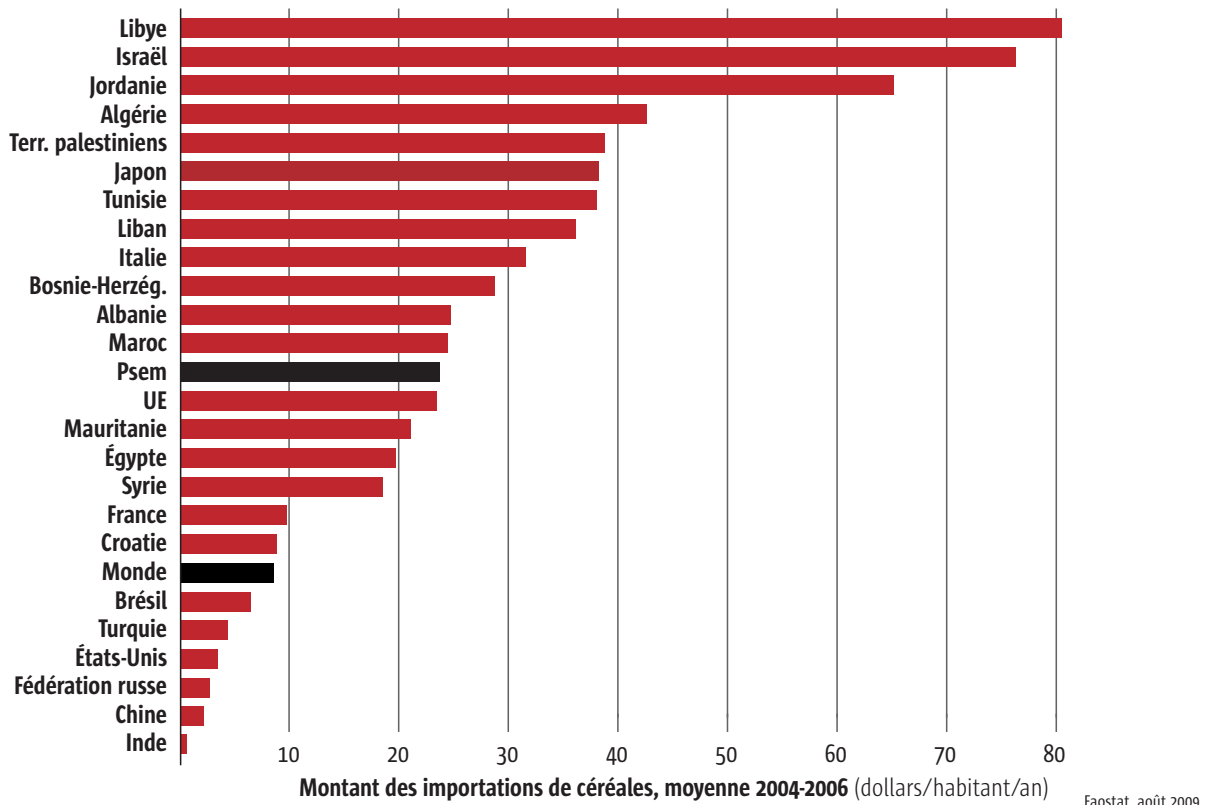
Les céréales sont incontestablement les denrées les plus critiques du point de vue de la sécurité alimentaire en Méditerranée, du fait de leur poids encore important dans la diète. Les conditions agroclimatiques locales n'étant guère favorables à cette production, les besoins en importation sont considérables : ils s'échelonnent, en ce qui concerne les grains, entre plus de 80 dollars par tête en 2005 pour la Libye et 18 dollars pour la Syrie, avec une moyenne pour les Psem s'établissant à 23 dollars contre 8 en moyenne mondiale.

La mondialisation se mesure à l'aide d'autres indicateurs, notamment les échanges de capitaux et de services. Concernant les IDE (investissements directs à l'étranger), les Psem ne sont pas encore une zone attractive, avec,



sur 2002-2004, moins de 0,4 % des flux entrants mondiaux totaux, 1,6 % pour l'agriculture et 0,9 % pour les industries agroalimentaires, alors que ces pays comptent 4,3 % de la population mondiale. Ce sous-investissement est un problème sérieux car les entreprises de la zone ont un gros besoin en matière de *mise à niveau*.

FIGURE 4 La facture céréalière des Psem et le poids de la dépendance externe



La Méditerranée est la première destination touristique mondiale. Si la France (76 millions d'entrées d'étrangers en 2005), l'Espagne (56 millions), l'Italie (37) et la Grèce (14) accueillent la majorité des troupes, les Psem (61 millions) connaissent une croissance soutenue (doublement en 10 ans). Le tourisme a un impact évident sur le système alimentaire à travers la consommation *in situ*, que l'on peut estimer au quart environ des recettes en devises, soit près de 15 milliards de dollars sur un total de 60 milliards en 2005 dans les Psem, et les courants d'exportation générés. Les autres services liés au système alimentaire sont difficiles à estimer : logistique, télécommunications, brevets. Ils sont probablement significatifs pour les deux premiers et décevants pour le troisième. Les Psem se caractérisent encore par une faiblesse du dispositif d'innovation et un dispositif de formation encore peu ouvert à l'international dans le domaine agricole et agroalimentaire.

Les trois enjeux majeurs pour la sécurité alimentaire, qui viennent d'être identifiés, peuvent se décliner autour de trois types d'acteurs : les consommateurs, les entreprises des filières et les institutions publiques et professionnelles constitueront la trame de ce document.



Cadre macroéconomique, IDE et filières stratégiques pour la sécurité alimentaire en Méditerranée

LA MÉDITERRANÉE, *continent liquide* selon l'expression de Braudel, est un ensemble économique hétérogène où s'empilent des civilisations séculaires et se côtoient des milieux contrastés. Depuis le lancement du processus de Barcelone, de nombreux efforts, plus ou moins couronnés de succès, ont été déployés sur les plans économique et politique, dans le but de créer un espace économique équilibré et prospère.

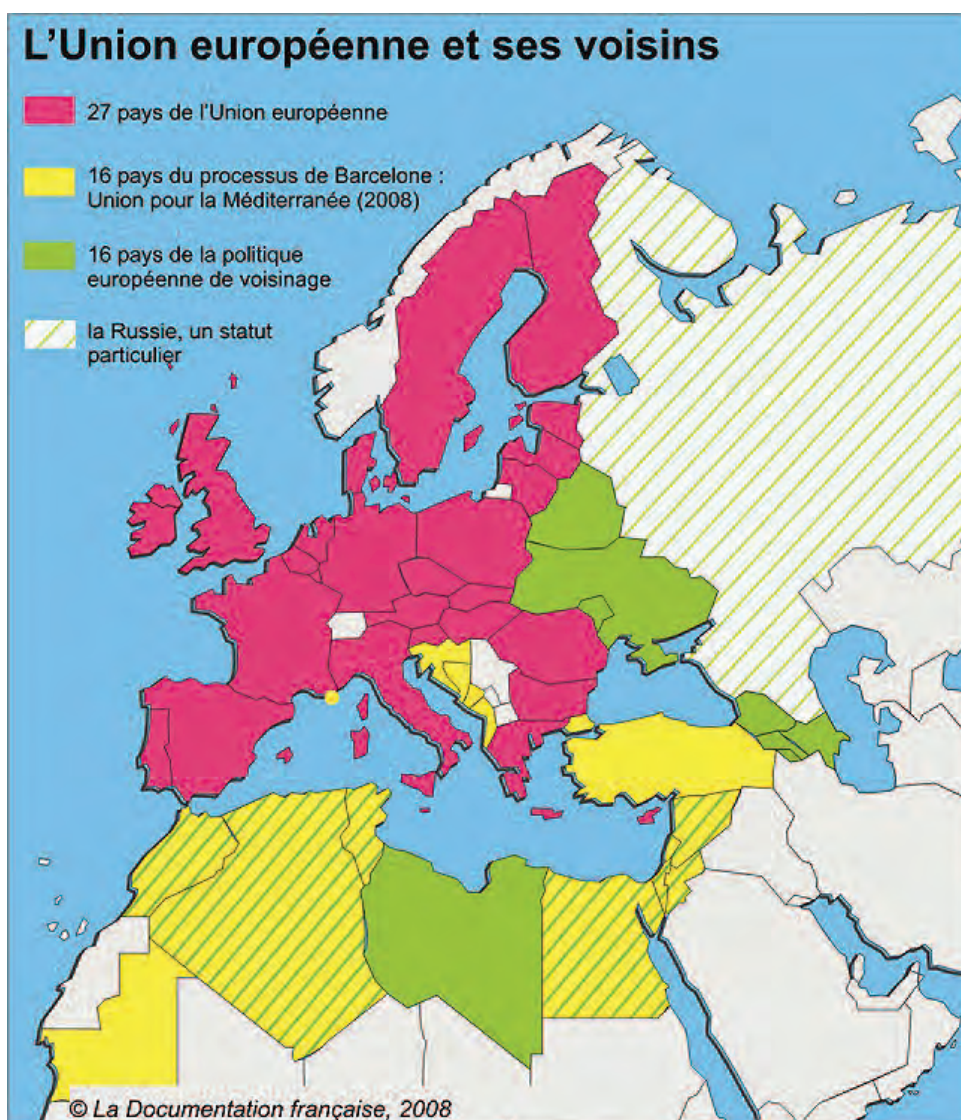
Cependant, une telle volonté doit composer à la fois avec des écarts de développement considérables entre les pays des deux rives, mais aussi avec les tensions politiques et historiques de la région (Israël-Palestine, Liban et pays arabes, Turquie-Grèce-Chypre, Maroc-Algérie...).

L'objet de cette synthèse est de montrer que l'intégration régionale des pays méditerranéens peut aussi passer par les partenariats inter-entreprises. En effet, la Méditerranée retrouve depuis quelques années un attrait en termes d'implantations des entreprises européennes. Des coopérations entre les firmes des deux rives existent. Elles aboutissent souvent à une mutualisation des risques économiques et à un partage des bénéfices de la collaboration.

Notre propos n'est pas de fournir des recettes miracles pour améliorer les partenariats agroalimentaires en Méditerranée. Il s'agit plutôt de faire un bilan à la fois des situations alimentaires des trois filières (dépendance extérieurs, enjeux et disponibilités alimentaires) et des projets de coopération existants, en termes d'investissements étrangers, dans la région. De même, les opportunités de coopération seront identifiées à travers les besoins et les offres d'alliances stratégiques de partenaires éventuels, de part et d'autre de la Méditerranée. Quelques brèves monographies appuieront nos analyses des partenariats stratégiques potentiels dans la région.

Les enjeux de la coopération inter-entreprises pour la sécurité alimentaire en Méditerranée dépassent les frontières de performances économiques *stricto sensu*. La construction de l'UPM, voulue comme une *union de projets*, exige une réflexion plus large, au-delà des exigences managériales de rapprochements d'entreprises. Cette lecture géopolitique, voire stratégique, est confortée par les situations contrastées du Nord et du Sud de la Méditerranée, mais aussi par les différences dans les objectifs alimentaires intra-régionaux. Cette note de synthèse se veut aussi un moyen pour une compréhension prospective des évolutions des enjeux alimentaires dans la région méditerranéenne.

Après avoir présenté les caractéristiques socio-économiques de l'Union pour la Méditerranée (1), nous nous attarderons sur les fractures alimentaires et agroalimentaires observées dans la région, en termes de ressources et de disponibilités agricoles (2). Dans un second temps, nous présenterons un panorama des IDE dans la région (3) et des opérations de restructurations des firmes multinationales agroalimentaires en Méditerranée (4). Ensuite, nous nous intéresserons aux trois filières des céréales, du lait et des oléagineux, d'abord en termes de bilans alimentaires (5), et ensuite par rapport aux opérations d'IDE récentes et le profil de certaines entreprises intéressées par des partenariats potentiels (6). Enfin, nous dresserons quelques constats et présenterons les principales recommandations institutionnelles et organisationnelles, à même de dynamiser les coopérations inter-entreprises dans le secteur agroalimentaire en Méditerranée (7).



Les caractéristiques socio-économiques de l'Union pour la Méditerranée

L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE (UPM) a été officiellement créée lors du sommet de Paris du 13 juillet 2008. Elle regroupe les 43 pays de l'espace Méditerranéen : 27 pays de l'Union européenne et 16 pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée (Psem)⁸. Ainsi, l'UPM totalisait près de 790 millions d'habitants en 2008.

L'UPM se veut comme un nouveau mécanisme de coopération, sans aller jusqu'à l'intégration institutionnelle (Bauchard, 2008). Sa création ne fut pas sans poser des questions d'ordre géopolitique et stratégique, soulevant des réticences tant au Sud qu'au Nord de la Méditerranée. Au Sud, les pays arabes perçoivent l'UPM comme un nouveau moyen de pression du Nord dans le processus de normalisation de leurs relations avec Israël. Des inquiétudes plus spécifiques sont apparues du côté marocain par rapport au devenir de son statut avancé, et de la part de la Turquie quant à ses négociations en vue d'une adhésion à l'Union européenne. Au Nord, les inquiétudes concernaient les questions de financement de l'UPM (argument allemand de l'utilisation

8. Cf liste des pays appartenant à l'UPM consignée, Annexe 2.



des moyens de l'UE pour maintenir une zone d'influence française au Sud) et de sa concurrence avec le processus de Barcelone, selon le point de vue espagnol (Ait Chaalal, 2005). De l'aveu de nombreux spécialistes, ce processus comporte beaucoup de faiblesses, mais peut encore constituer une base à un redémarrage de la coopération régionale en Méditerranée.

Suite à l'appel de Rome de décembre 2007 et aux nombreuses conférences ministérielles⁹, un compromis avait émergé pour faire naître l'UPM : pas de concurrence avec l'UE, complémentarité avec la Politique européenne de voisinage (PEV) et avec le processus de Barcelone, pas d'inférence avec les autres négociations (UE-Maroc pour le statut avancé, UE-Turquie et Croatie pour l'adhésion). Certains analystes diront que l'accord franco-germanique a abouti à une union *a minima* (Vadcar, 2008), d'autres préférant souligner son caractère fonctionnel.

Ainsi, cette instance se veut néanmoins une *union de projets à géométrie variable* (Le Roy, 2008). Cependant, la différence des approches entre les institutions européennes et les initiateurs de l'UPM risque de précipiter son échec : secrétariat autonome, transfert de responsabilité, gouvernance paritaire, indépendance vis-à-vis des institutions européennes... L'UPM se veut aussi comme une coopération renforcée par les projets, entre les deux modèles dominant les mouvements de régionalisation : le modèle *homogène public* de l'UE et les régionalisme Nord-Sud en Asie ou en Amérique du Nord (Beckouche, 2006). L'UPM est ainsi un espace entre la géographie des régions fonctionnelles et les intégrations institutionnelles pures.

Cette construction originale répond à la fois aux impératifs de la mondialisation et la création – renforcement des *quartiers d'orange* à l'échelle mondiale (Guigou, 2007) et aux insuffisances du processus de Barcelone (Ait Chaalal, 2005). Les mouvements de régionalisation sont déjà assez avancés dans les autres parties du monde. Des systèmes productifs intégrés sont en construction avancée en Asie du Sud-Est ou entre les États-Unis et le Mexique. À titre d'illustration, le Japon et les États-Unis consacrent près de 20 % de leurs IDE sortants à destination de leurs *Sud*, alors que la part des IDE sortants de l'Europe à destination des Psem n'est que de 2 %. La situation est très contrastée lorsque l'on compare les montants d'investissements destinés à l'Est et au voisinage du Sud de l'Europe. Les initiatives Meda du processus de Barcelone, sont à ce titre révélatrices des options stratégiques européennes en cours dans les années 1990. Il semble néanmoins que l'UPM est le cadre approprié pour relancer la coopération entre les pays des deux rives.

Nous présentons ci-après les caractéristiques socio-économiques de l'UPM à travers les données sur la population et son évolution, la création et la répartition de la richesse, ainsi que les perspectives de croissance économique en Europe et dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Sur le plan démographique, l'UPM est caractérisée par un différentiel des taux d'accroissement des populations au Nord et au Sud. Fort au sud, avec une population jeune (près de 40 % de moins de 20 ans) et faible accroissement au Nord (avec une diminution entre 2030 et 2050) et une structure démographique vieillissante. Au total, la région comptera près de 800 millions d'habitants en 2010 et 120 millions de plus, 40 ans plus tard. La région est aussi caractérisée par la présence de pays fortement peuplés (Égypte et Turquie au Sud, Allemagne et France au Nord) et d'autres *petits* pays (Chypre et Malte au Nord, Jordanie à l'Est). De même, les taux de croissance démo-

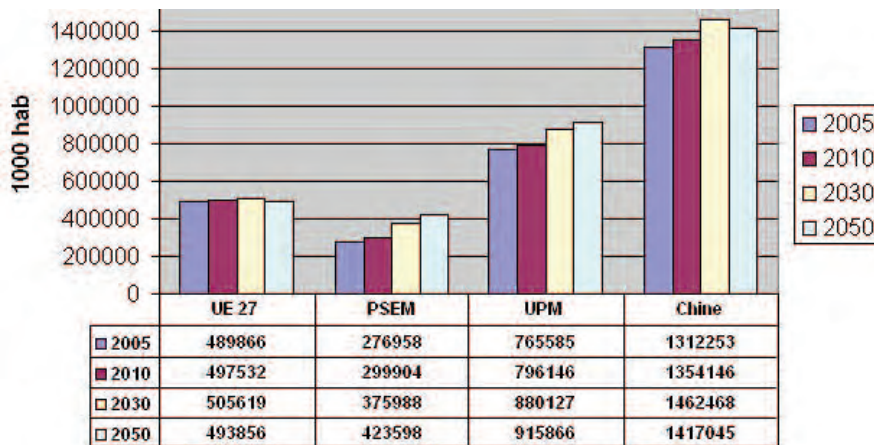
9. Les dates clés de la coopération euro-méditerranéenne sont consignées en annexe 5.



graphique sont très hétérogènes dans la région. Ainsi, les pays du Maghreb ont amorcé leur transition démographique alors que le taux d'accroissement de la population demeure très élevé en Égypte.

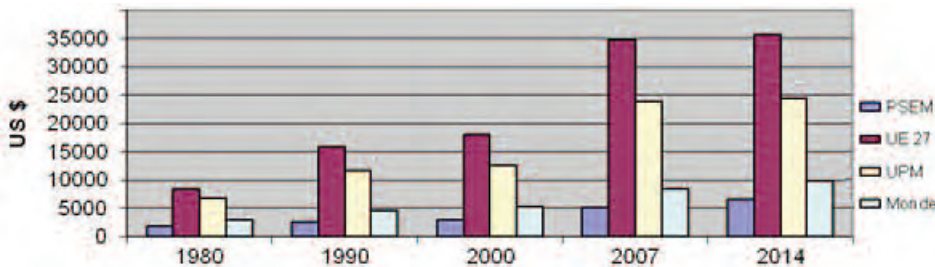
Les analyses démographiques prospectives montrent que la population au Sud et à l'Est de la Méditerranée augmentera de 53 % entre 2005 et 2050. À cet horizon, la population des 16 Psem atteindra sensiblement celle des 27 pays de l'UE. **FIGURE 5**

FIGURE 5 Évolution de la population en Méditerranée



Données UN Prospect, 2009

FIGURE 6 Évolution du PIB par habitant en Méditerranée



Données FMI, 2009

Sur le plan de la richesse, les projections du FMI démontrent les mouvements de divergences des PIB par habitant au sein de l'UPM depuis 1980. En 2007, le PIB par habitant était de 35 000 dollars en moyenne dans les pays de l'Union européenne alors qu'il n'atteignait pas les 3 500 dollars dans les Psem. Entre 1980 et 2014, non seulement l'écart semble s'accroître entre les deux sous-régions, mais le PIB par habitant des Psem est en deçà de la moyenne mondiale. La moyenne de l'UPM se situe à un niveau élevé, dépassant les 20 000 dollars pour 2007 et 2014. Cependant, il faut signaler deux remarques concernant les tendances décrites par la **FIGURE 6** :

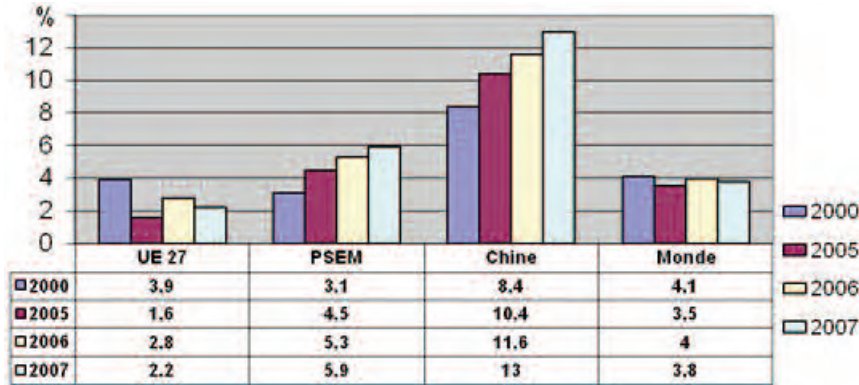
- de fortes disparités existent à l'intérieur des deux sous-régions. Au sein de l'UE, même si des effets de rattrapages sont observés pour les nouveaux adhérents, et au Sud et l'Est de la Méditerranée, entre Israël et la Syrie par exemple ;
- ces projections ne prennent pas en compte la construction en cours de l'UPM et les efforts financiers de soutien de la croissance des Psem qui peuvent en découler.

Sur le plan de la croissance des richesses nationales, les estimations de la Banque mondiale révèlent que les Psem ont enregistré des taux de croissance supérieurs aux moyennes mondiales entre 2000 et 2007. Ces taux tour-



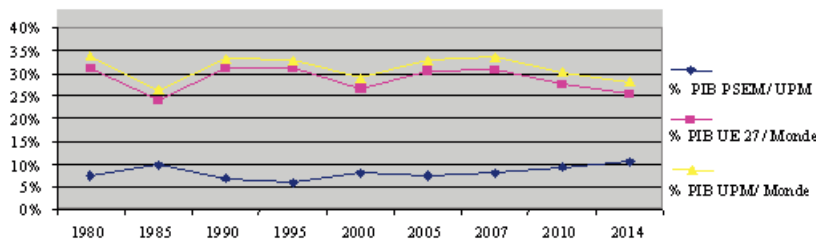
ment autour de 4,5 % au Sud et à l'Est, alors qu'ils sont en moyenne de 2,5 % dans les pays de l'UE. Ces tendances semblent se confirmer sous les effets de fortes croissances industrielles dans certains pays du Sud : Turquie, Égypte, Tunisie, et dans un degré moindre l'Algérie ou le Maroc.

FIGURE 7 Croissance du PIB en Méditerranée



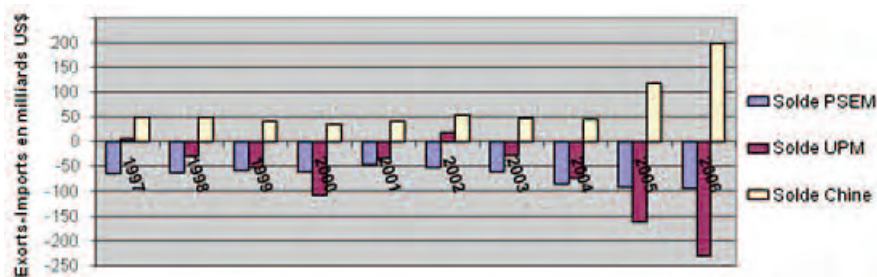
Données Banque mondiale, 2008.

FIGURE 8 Évolution des parts de PIB en Méditerranée



Calculs des auteurs d'après les données du FMI, 2009.

FIGURE 9 Solde de la balance commerciale en Méditerranée



D'après les données Faostat, 2009.

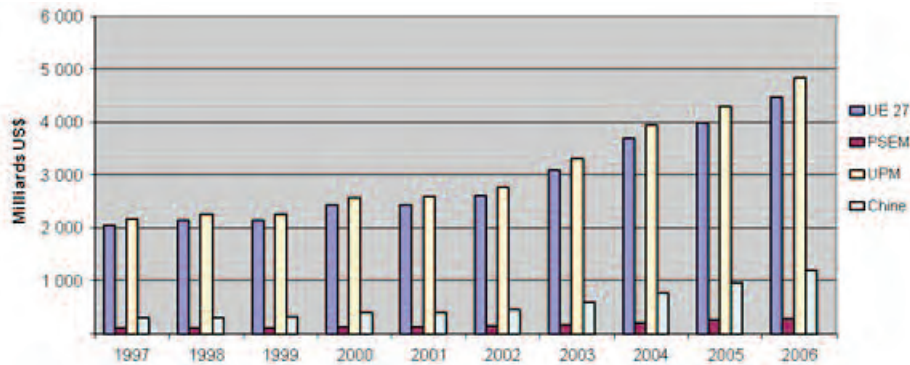
En général, l'UPM représente 35 % de la création de richesse mondiale. Dans cette région, 90 % de la richesse est créée par l'Union européenne, contre 10 % au mieux, pour les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée.

Sur le plan des performances à l'exportation, l'UPM enregistre un solde déficitaire depuis les deux dernières années selon les estimations de Faostat. Le déficit commercial de l'UPM semble augmenter fortement les deux dernières années, pour atteindre 240 milliards en 2006. Cela est le fait de deux mouvements de nature différente :

- le solde déficitaire structurel des Psem. Ces pays connaissent un déficit commercial autour de 70 milliards de dollars durant les dix dernières années ;
- des soldes déficitaires conjoncturels pour l'UE (en 2000, mais surtout en 2005 et en 2006). Il faut souligner que 2005 marque la date d'adhésion de la Chine à l'OMC. Il est clair que les déficits de l'UPM coïncident parfaitement avec des excédents commerciaux importants en Chine.



FIGURE 10 Évolution des exportations en Méditerranée



D'après les données Faostat, 2009.

Ainsi, les déficits commerciaux de l'UE27 révèlent des *contractions* conjoncturelles des exportations, fortes au demeurant. *A contrario*, le déficit des Psem traduit une faible performance ou une insuffisance de l'ancrage des économies de ces pays dans le commerce international. En effet, les exportations européennes ont plus que doublé en dix ans, pour atteindre 4 500 milliards de dollars, alors que celles des Psem ne représentent qu'une centaine de milliards. Il faudrait aussi signaler l'évolution des exportations chinoises, multipliées par cinq entre 1997 et 2006. Ainsi, les exportations de la Chine sont quatre fois plus importantes que celles des seize pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée.

Ces caractéristiques démographiques et économiques confirment l'hétérogénéité de la région de l'UPM. Des différences existent aussi au sein de chaque sous-région. Sur le plan alimentaire et agricole, des *fractures* caractérisent cette région, sur fond de déficit hydrique structurel, de pression foncière et environnementale croissante, et d'impératifs de souveraineté et de sécurité alimentaires régionales.

En termes de concentration des échanges au niveau régional, l'UPM se situe loin derrière les deux autres régions. Ainsi, les données concernant les parts de marché des dix premiers clients des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée permettent d'apprécier l'importance des flux intra-régionaux. Les parts de marchés ainsi calculées montrent une répartition contrastée entre pays dont le commerce extérieur est fortement intégré à l'espace européen (Albanie, Libye, Maroc et Tunisie) avec des taux autour de 70 % ; des pays intermédiaires (Slovénie, Mauritanie, Algérie, Chypre et Croatie) avec des taux autour de 50 %, et des pays *déconnectés* (Syrie, Turquie et Égypte) avec des taux d'exportations vers les autres pays de l'UPM autour de 20 %.

En termes d'importations, les seize pays examinés se fournissent globalement auprès des pays de l'UPM avec une forte part pour l'Union européenne. Les parts de marché de l'UE dans la région des Psem, dépassent les 40 % pour sept pays sur les seize examinés (essentiellement les pays du Maghreb et les nouveaux pays adhérents), et tournent autour de 30 % pour quatre autres pays (Maroc, Liban, Mauritanie et Libye).



TABLEAU 3 Concentration des échanges régionaux et dépendance des Psem de l'UE27. Part des dix principaux fournisseurs et clients du bassin méditerranéen en 2006 (%)

	10 principaux clients			10 principaux fournisseurs		
	Total UE27	Hors UE27	Total UPM	Total UE27	Hors UE27	Total UPM
Albanie	83	0	83	46,0	0,0	46,0
Algérie	35,5	27,4	39,3	41,2	21,7	44,6
Chypre	39,6	4,5	39,6	51,5	0,0	51,5
Croatie	39,5	0	39,5	40,5	15,4	40,5
Égypte	20,6	50,9	20,6	5,3	20,5	5,3
Israël	10	0	10	6,7	12,4	6,7
Jordanie	0	39,9	0	7,8	40,7	7,8
Liban	0	0	0	26,2	18,3	26,2
Libye	73,1	10,6	81,4	38,4	11,6	38,4
Malte	40,7	25,4	40,7	55,1	5,3	55,1
Maroc	60,1	11,1	60,1	34,5	12,2	34,5
Mauritanie	48	34	48	34,9	29,8	34,9
Slovénie	48,1	0	48,1	57,7	0,0	57,7
Syrie	27,6	8,7	27,6	0,0	16,7	0,0
Tunisie	68,6	0,4	68,6	54,1	3,3	54,1
Turquie	32,6	5,9	32,6	22,0	19,6	22,0

Ipemed, (2009), *Méditerranée 2030*, pp. 90-91.

Seuls trois pays ne se fournissent que faiblement auprès de l'Union européenne. Ils se situent à l'Est de la Méditerranée (Syrie, Jordanie, Israël). La part de l'UE dans ces pays tourne autour de 6 %. Le cas de la Turquie est atypique, parce qu'elle est à la fois un des principaux clients des Psem et figure parmi leurs dix principaux fournisseurs. Cependant, les parts de marché des échanges de l'UPM à destination et en provenance de la Turquie restent en deçà de la moyenne régionale.

Enfin, la région de l'UPM est aussi caractérisée par son mode de consommation agroalimentaire. Alors que la Méditerranée est le berceau du modèle alimentaire de la *diète crétoise*, il semblerait que les tendances d'occidentalisation des modes de consommation alimentaire aboutissent à une profonde modification des habitudes locales, tant au niveau de la production agricole et alimentaire (intensification, capitalisation, industrialisation) que de la consommation. Conjugées à une urbanisation et à une implantation croissante des entreprises de la grande distribution, ces tendances pourraient aboutir au mieux à des modes de consommation où dominent les prix et le marché et, au pire, à un *autisme alimentaire*, avec des effets néfastes en termes de santé publique (Padilla, 2009).

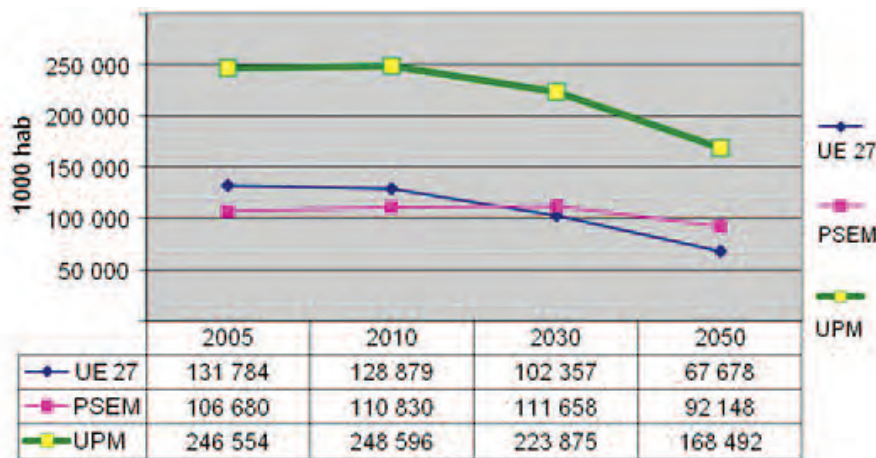
L'analyse de ces fractures alimentaires dans la région de l'UPM sera l'objet du point suivant. Nous examinerons les caractéristiques en termes de ressources et de disponibilités agricoles et alimentaires au Nord, au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Nous passerons en revue les évolutions des populations rurales et actives agricoles, ainsi que les ressources foncières et les performances commerciales agricoles dans la région de l'UPM.



Les fractures agricoles et agroalimentaires en Méditerranée

LES ANALYSES PROSPECTIVES démographiques montrent toutes, à juste titre, une tendance à l'urbanisation de la population mondiale. En 2050, deux habitants sur trois dans le monde seront des citadins. Le déclin des populations rurales, marqué pour certains pays développés, sera aussi observé dans la plupart des pays en développement.

FIGURE 11 Évolution de la population rurale en Méditerranée



D'après les projections de Faostat, 2009.

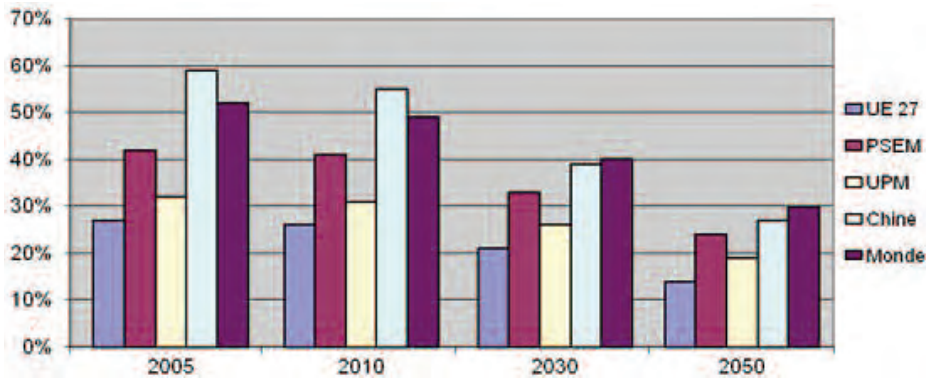
Dans la région de l'UPM, la population rurale déclinera au rythme de celle de l'UE27. En 2050, quatre habitants sur cinq seront urbains autour de la Méditerranée. Dans certains pays, cette tendance sera accentuée par une concentration sur les villes du littoral. La population rurale de l'UE sera divisée par deux, pour atteindre 68 millions d'habitants, alors que celle des Psem augmentera jusqu'en 2030, avant d'amorcer un léger déclin. Elle atteindra 92 millions en 2050. Ainsi, l'UPM comptera près de 170 millions de ruraux en 2050.

Cependant, il faut signaler que la part de la population rurale demeure importante en valeur absolue. Jusqu'en 2010, un habitant dans le monde sur deux est un rural. Ces proportions sont plus élevées dans certains pays à tradition agricole (Chine ou certains pays des Psem, Maroc et Tunisie par exemple). Jusqu'en 2030, les ruraux seront entre trois et quatre habitants sur dix dans les Psem, contre deux sur dix dans les pays de l'UE27.

La répartition de la population entre rurale et urbaine n'est pas seulement un indicateur démographique ou spatial. Elle révèle aussi des tendances en termes de ressources et d'activité agricoles. Les mouvements d'exode rural observés dans les pays à *tradition paysanne*, dénotent à la fois d'une pression démographique sur les grands centres urbains et d'un délitement des structures agraires traditionnelles. Les efforts de certains pays (PNDR en Algérie, second pilier de la PAC en Europe) vont dans le sens d'une sédentarisation des populations rurales.

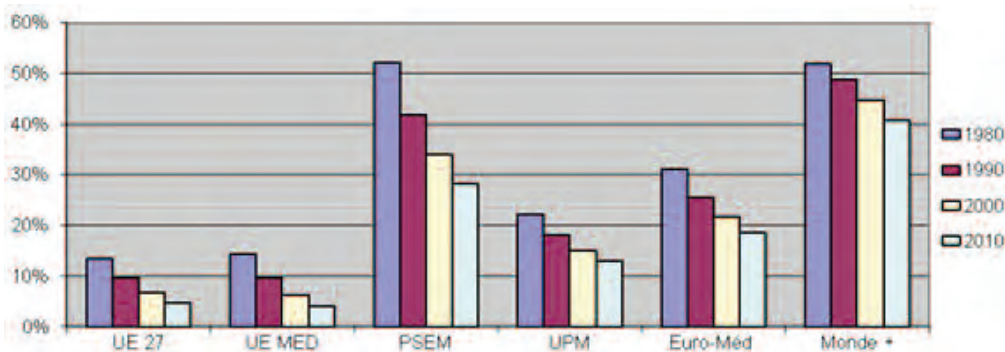


FIGURE 12 La population rurale en Méditerranée et dans le monde



D'après les projections de Faostat, 2009.

FIGURE 13 La population active agricole en Méditerranée (% de la population active)



D'après les projections de Faostat, 2009.

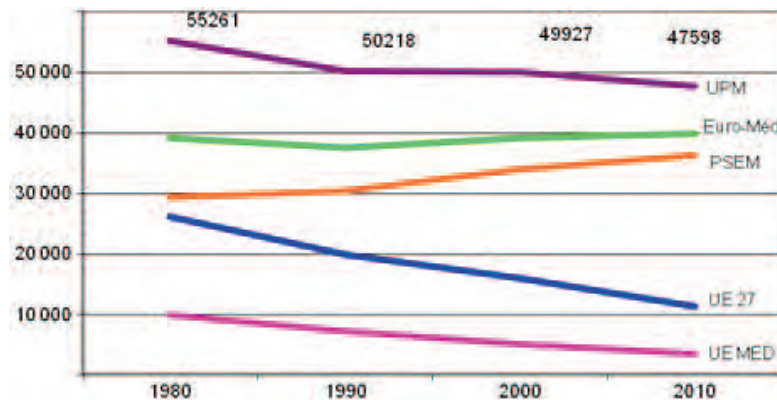
La **FIGURE 13** montre la part relative de la population active agricole dans la population active totale dans la région méditerranéenne. En général, une tendance baissière est observée dans la plupart des sous-régions et aussi au niveau mondial. Cependant, les différences semblent significatives. En 2010, l'agriculture occupera encore quatre actifs sur dix dans le monde et trois sur dix dans les Psem. Ces proportions sont en revanche faibles dans l'Union européenne ou dans l'Europe méditerranéenne (moins de 5 %).

Les tendances à la baisse au Nord de la Méditerranée se traduisent par une tertiarisation globale de l'emploi en Europe ou des reconversions des emplois agricoles dans les régions méditerranéennes de l'espace européen. Au contraire, les baisses importantes observées au Sud et à l'Est de la Méditerranée concernent plutôt des tendances à l'intensification capitaliste des exploitations agricoles et leur concentration. Cependant, il y aurait en termes absolus, des créations nettes d'emplois agricoles dans les Psem pour atteindre près de 40 millions d'actifs, soit quatre fois plus qu'en Europe en 2010.

À cette échéance, l'UPM comptera près de 48 millions d'actifs dans le secteur agricole contre près de 500 millions d'actifs, tous secteurs confondus. Malgré les pertes nettes de l'Europe méditerranéenne, l'ensemble de la région Euro-méditerranéenne aura connu des gains importants de près de dix millions d'actifs en l'espace de trente ans.

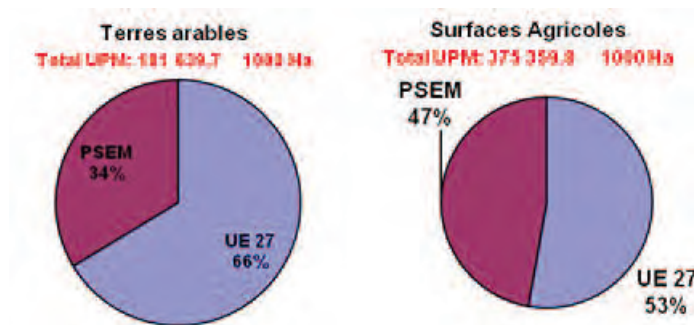


FIGURE 14 Évolution de la population active agricole en Méditerranée (milliers d'actifs)



D'après les projections de Faostat, 2009.

FIGURE 15 Répartition des surfaces agricoles et des terres arables dans la région de l'Union pour la Méditerranée en 2007



D'après les données de Faostat, 2009.

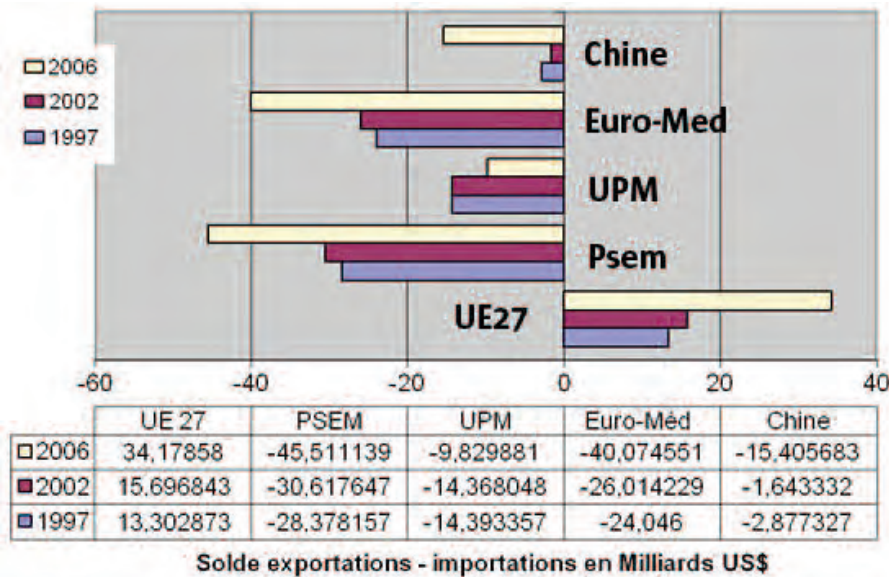
Si la répartition de l'emploi agricole semble favorable au Psem, la répartition des terres arables et des surfaces agricoles dénote une inégalité de répartition entre le Nord et le Sud et l'Est de la Méditerranée.

Ainsi, les dix millions d'actifs agricoles européens disposent des deux tiers des terres arables, contre un tiers pour les 38 millions d'actifs agricoles des Psem. La taille des exploitations, l'intensité capitaliste et le contenu en travail des productions agricoles expliqueraient ce différentiel de répartition. Une seconde inégalité est observée quant à la répartition des terres arables elles-mêmes, par rapport aux surfaces agricoles.

Sur le plan des performances commerciales agricoles, les **FIGURES 16, 17** et **18** présentent respectivement le solde commercial agricole et la couverture des importations par les exportations agricoles en Méditerranée, ainsi que l'évolution des déficits agricoles des Psem et des excédents européens entre 1997 et 2006.

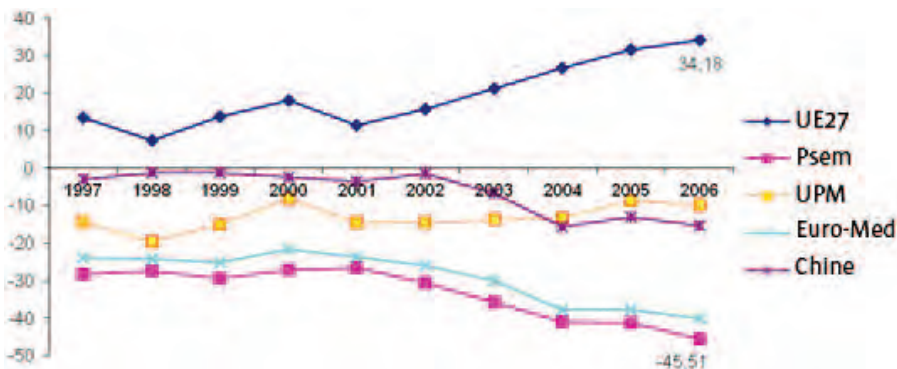


FIGURE 16 Solde commercial agricole en Méditerranée



D'après les données de Faostat, 2009.

FIGURE 17 Déficit commercial agricole des Psem (milliards de dollars)



D'après les données de Faostat, 2009.

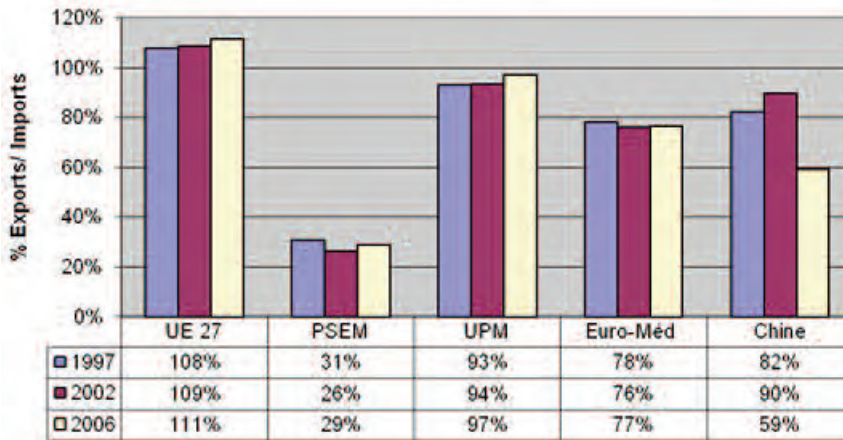
Le solde des exportations et les importations agricoles en Europe a atteint 34 milliards de dollars en 2006 alors que, pour la même année, des déficits sont enregistrés, à la fois dans les Psem (45 milliards), en région euro-méditerranéenne (40 milliards) et, globalement, dans la région de l'UPM (10 milliards).

Cependant, ces agrégations masquent de fortes disparités entre les pays de chaque sous-régions et ne traduisent que faiblement les dépendances de certains pays au commerce international pour leurs approvisionnements agricoles (Égypte et Algérie par exemple). Néanmoins, les données de la FaoStat montrent que le fossé entre les excédents agricoles européens et les déficits des Psem ne cesse de se creuser depuis 1997. Le solde de la région euro-méditerranéenne suit exactement le mouvement des déficits des Psem, montrant que les excédents agricoles des pays du Sud de l'Europe ne compensent qu'en partie les faibles performances commerciales internationales du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

De même, ces données ne concernent que les échanges agricoles et n'intègrent pas les produits transformés et agroalimentaires. La prise en compte des échanges de l'ensemble des produits alimentaires pourrait aboutir à une aggravation des déficits des pays du Sud et un accroissement des excédents européens.



FIGURE 18 Couverture commerciale agricole en Méditerranée



D'après les données de Faostat, 2009.

Ces tendances ne concernent pas uniquement de simples performances commerciales mais traduisent des enjeux géopolitiques de l'activité agricole dans la région (Abis et al, 2009). Ainsi des questions stratégiques et de souveraineté alimentaire nationale se font jour. Elles sont exacerbées par la conjoncture internationale actuelle (hausse des prix des matières agricoles, *émeutes de la faim*, crises alimentaires et sanitaires, etc.).

Ainsi, la région des Psem n'arrive à couvrir par ses exportations agricoles que le tiers de ses importations, alors que l'UE et l'UPM sont globalement autosuffisantes en termes d'échanges agricoles internationaux. La région euro-méditerranéenne est ainsi importatrice nette de produits agricoles. Les pays riverains de la Méditerranée ne couvrent que les trois quarts de leurs importations par des exportations agricoles. Ce rapport semble stable depuis 1997.

Une étude de l'IFPRI portant sur les impacts des hausses éventuelles de prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux a conclu à une forte vulnérabilité des économies méditerranéennes. À l'exception de la Turquie, qui pourrait voir sa balance commerciale agricole s'apprécier du fait d'une augmentation de ses exportations, toutes les économies d'Afrique du Nord et du Proche-Orient connaîtront des effets négatifs plus ou moins importants, pouvant atteindre 0,7 à 0,9 % de leurs PIB de 2005 (cas de l'Algérie, du Maroc ou de la Jordanie). Dans ces pays, la facture alimentaire nette déjà conséquente (entre 2 et 6 % du PIB) pourrait encore s'alourdir. Les événements récents concernant les augmentations des prix des céréales (blé, maïs et riz notamment) peuvent renseigner d'ores et déjà sur les déséquilibres commerciaux alimentaires dans la région, et sa dangereuse dépendance des importations agricoles. **(TABLEAU 4)**

Les tendances relatives aux performances du commerce international de la région méditerranéenne doivent être nuancées à la fois par rapport au type de produit, par pays et par la nature des échanges (intra-régions, bruts versus transformés, importations, réexportations...). Néanmoins, les données précédentes révèlent d'importants écarts régionaux. L'UPM est une région contrastée à la fois par ses caractéristiques d'activités agricoles, de pratiques de production, de performances en termes de productivité, de rendements et d'échanges internationaux. Cela n'empêche nullement la recherche d'une convergence entre Nord, Sud et Est et d'une complémentarité dans les échanges régionaux.



TABLEAU 4 Impact d'une augmentation des prix agricoles sur les économies des Psem (2005)

(millions de dollars)	PIB	Import agricoles	Exports agricoles	Imports agricoles nets (% PIB)		Coût hausse 15 % des prix agricoles (% PIB)	
Algérie	66 530	3 062	55	3 007	4,5 %	451	0,7 %
Égypte	82 427	2 741	938	1 803	2,2 %	270	0,3 %
Jordanie	9 860	1 020	440	579	5,9 %	87	0,9 %
Liban	19 000	1 285	239	1 046	5,5 %	157	0,8 %
Maroc	43 727	1 671	981	690	1,6 %	104	0,2 %
Syrie	21 499	1 050	851	199	0,9 %	30	0,1 %
Tunisie	25 037	976	470	506	2 %	76	0,3 %
Turquie	240 376	4 179	4 831	(652)	-0,3 %	(98)	0 %

D'après les données de (IFPRI), International Food Policy Research Institute (2007), « Impact of trade liberalisation on agriculture in the Near East and North Africa », in IPMed, (2009), Méditerranée 2030, page 201.

La question agricole semble constituer un enjeu principal de la construction de l'UPM. Elle est sans doute l'attente la plus importante des pays du Sud et de l'Est. Cette question se pose à la fois en termes de sécurité quantitative et qualitative des approvisionnements (Padilla, 2009), mais aussi en termes d'enjeux sociétaux, environnementaux et de développement rural.

Les mouvements de régionalisation sont aussi appréciés à travers le vecteur des mouvements de capitaux. Les deux autres régions, au niveau mondial, sont caractérisées par une forte intensité des flux d'IDE et par une polarisation croissante Nord-Sud. Ces mouvements d'IDE marquent souvent la naissance d'un *système productif régional intégré*, accéléré ensuite par l'implantation des entreprises de la grande distribution alimentaire. L'analyse des IDE, leurs flux, leurs natures, leur origine ainsi que l'examen des activités de restructuration industrielles des grandes firmes multinationales peuvent renseigner sur les évolutions des enjeux régionaux en matière d'accès au marché, de localisation des activités et de complémentarités amont-aval des chaînes de valeur.

Ainsi, les firmes multinationales semblent jouer à la fois sur les effets de proximité géographiques et culturelles, et de la compétition en termes d'avantages fiscaux et économiques accordés, que se livrent les Psem pour améliorer leurs attractivités des IDE. De manière générale, les Psem ont attiré relativement peu d'IDE, essentiellement dans des activités de rente (hydrocarbures, tourisme et immobilier) ou à la suite d'opérations de privatisations d'entreprises publiques ou d'ouverture d'anciens monopoles d'État. En termes de flux, les IDE européens à destination des Psem sont sans commune mesure avec les flux financiers à destination des pays d'Europe Centrale et Orientale durant la décennie 1990 ; alors même que l'afflux d'IDE constitue une attente forte des pays tiers méditerranéens du projet de l'Union pour la Méditerranée. Nous aborderons dans ce qui suit la question des IDE dans l'UPM, avant d'examiner de manière particulière les investissements étrangers dans les industries agroalimentaires.



IDE et restructurations des multinationales en Méditerranée

SELON LES DONNÉES de la Cnuccd, les flux d'IDE entrants en Méditerranée auraient atteint en 2006 près de 218 milliards de dollars, soit 25 fois plus qu'en 1986. Cependant, leur répartition reste extrêmement polarisée : les pays de la rive Nord attirent les deux tiers, ceux de l'Est un quart et l'ensemble des pays du Sud n'obtient qu'un dixième du total des IDE entrants.

En 2006, la Méditerranée a accaparé 17 % des 1 305 milliards de flux mondiaux d'IDE. En termes de progression d'IDE, la région a multiplié ses stocks par 14, passant de 122 en 1986 à 1 896 milliards de dollars en 2006⁽¹⁰⁾. Par rapport aux fusions et acquisitions, la part de la Méditerranée dans le total mondial de ces opérations s'élevait en 2006 à 15 % (soit 135 milliards de dollars), en nette progression par rapport à 1986 où cette part dépassait à peine 4 % (avec 3,1 milliards de dollars). Entre ces deux dates, une opération de fusion-acquisition sur dix dans le monde était localisée en Méditerranée.

Cette amélioration relative de l'attractivité des IDE en Méditerranée masque d'importantes inégalités régionales et une spécialisation sectorielle croissante des investissements étrangers. Malgré des tentatives régionales d'harmonisation des législations et des dispositifs institutionnels d'attractivité, une forte concurrence s'est établie entre les pays de la région, souvent au moyen d'incitations fiscales et financières peu efficaces (Cheriet, Tozanli, 2007).

TABLEAU 5 L'IDE dans les pays de la Méditerranée du Sud entre 1991 et 2006 (milliards de dollars courants, moyenne annuelle)

	1991-1995	1996-2000	2001-2006
Maghreb [Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie (Libye non documentée)]	0,8	0,9	3,5
Égypte	0,6	1,0	3,0
Proche-Orient [Jordanie, Liban, Syrie (Territoires Palestiniens non documentés)]	0,1	1,5	3,6
Israël	0,7	2,6	5,0
Turquie	0,8	0,8	6,5
Total Méditerranée Sud	2,9	6,8	21,7
Monde	229,5	820,3	1 002,5

Données Banque mondiale/ IPE MED 2009

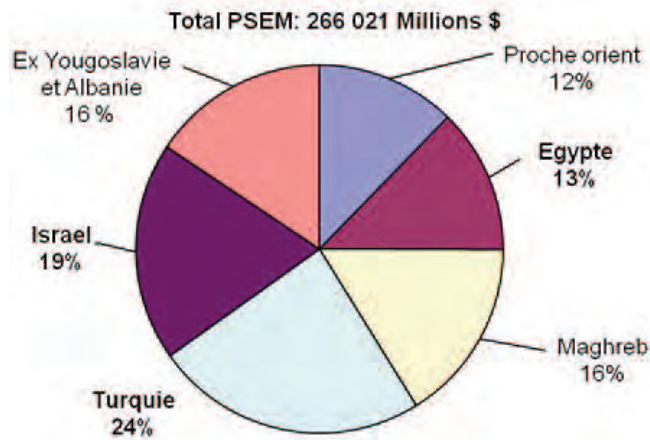
En termes d'évolution, les flux d'IDE au Sud et à l'Est de la Méditerranée ont connu une forte augmentation, passant de près de 3 à 22 milliards de dollars en moins de deux décennies. Les inégalités de répartition sont encore présentes. Entre 2001 et 2006, la Turquie a attiré autant d'IDE que le Maghreb et l'Égypte réunis. De même, les IDE à destination d'Israël continuent de progresser pour atteindre une moyenne annuelle de 5 milliards de dollars entre 2001 et 2006.

Même si la situation méditerranéenne en termes d'attractivité des IDE semble s'améliorer, les écarts entre le Nord, l'Est et le Sud, mais aussi entre les pays de chaque sous-ensemble demeurent considérables : Israël et la Turquie se démarquent à l'Est et dans un degré moindre, l'Égypte au Sud. Dans leur ensemble, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem) attirent moins d'un quart des IDE entrants dans la région, alors qu'à elle seule, la France accueille près de la moitié des investissements étrangers.

10. Durant cette même période, la Chine a multiplié son stock d'IDE par 34. (Cnuccd, 2008).

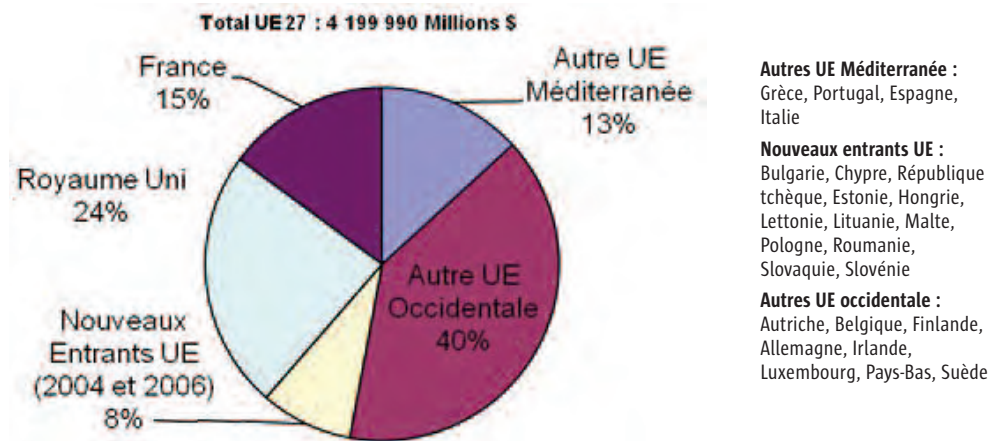


FIGURE 19 Répartition des flux entrants d'IDE dans les Psem. Cumul 1998-2007



Calcul des auteurs à partir de la Base de données FDI, CNUCED, 2009.

FIGURE 20 Répartition des flux entrants d'IDE dans l'UE27. Cumul 1998-2007



Calcul des auteurs à partir de la Base de données FDI, CnuCED, 2009.

Les données concernant les IDE entrants cumulés durant la dernière décennie (1998-2007), font ressortir le poids de trois pays de destination : la Turquie (24 %), Israël (19 %) et l'Égypte (13 %) concentrent près de 60 % des 266 milliards de dollars destinés aux Psem. Le Maghreb et les pays de l'ex-Yougoslavie s'accaparent près du tiers, alors que les autres pays du Proche-Orient (Liban, Syrie, Jordanie, Territoires palestiniens) attirent 12 % des IDE de la région. Durant les trois dernières années (2006-2008), une certaine réorientation des IDE entrants semble s'effectuer en faveur des pays du Maghreb.

Ces financements émanent de plus en plus des investisseurs arabes des pays du Golfe et visent les secteurs immobilier, du tourisme ou des télécommunications. Cependant, il est trop tôt pour conclure à un mouvement structurel des investissements directs étrangers, d'autant qu'un mouvement similaire a été observé pour la Turquie durant les années 2001-2006.

Les 27 pays de l'Union européenne ont reçu, durant la période 1998-2007, près de 4 200 milliards de dollars d'IDE, soit 16 fois plus que les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. À elle seule, la France a accueilli 630 milliards de dollars et le Royaume-Uni près de 1 000 milliards de dollars (respectivement 2,5 et 4 fois les IDE à destination des Psem). Les autres pays d'Europe occidentale ont reçu 40 % des IDE, concentrés quelque peu en Allemagne et dans les Pays-Bas. L'Europe méditerranéenne (hors France) a,



quant à elle, reçu 13 %, alors que les nouveaux entrants ont accueilli près de 336 milliards de dollars, soit 8 % du total.

Dans leur ensemble, les deux sous-régions composant l'UPM constituent une destination importante des investissements étrangers. Durant la dernière décennie, cette région a accueilli 44 % des flux mondiaux, soit près de 4 500 milliards de dollars. En termes de répartition, la majorité des investissements était destinée à l'Union européenne (94 %).

TABEAU 6 Parts des Psem, UE27 et UPM dans les flux d'IDE entrants dans le monde entre 1998 et 2007

	Cumul 1998-2007 (millions \$)	Cumul 1998-2007
Psem/UPM	266 021,4	6 %
UE27/UPM	4 199 989,8	94 %
UPM/Monde	4 466 011,3	44 %

Calculs des auteurs, base de données Cnucead, 2009.

L'analyse des flux d'IDE entrants dans les Psem par rapport à ceux destinés aux pays d'Europe centrale et orientale (Peco) montre des rythmes d'évolutions différents entre les deux ensembles. Les IDE entrants dans les Peco ont été multipliés par trois entre 1989 et 2007, alors qu'ils l'ont été par quatre dans les Psem durant la même période. Durant la dernière décennie, les IDE destinés aux Peco sont 1,7 fois plus importants que ceux entrants dans la région des Psem. Cette proportion semble moins forte que durant la décennie précédente.

A cette comparaison entre les flux d'IDE entrants dans les deux zones de *voisinage* de l'UE, on pourrait ajouter des éléments concernant le volume d'IDE sortant d'Europe. Durant les deux dernières décennies, les IDE européens ont été multipliés par trois. Ils ont été en moyenne deux fois plus importants dans les Peco que dans les Psem. Cependant, ils demeurent faibles pour les deux sous-ensembles régionaux, si l'on compare ces proportions avec les parts des IDE des autres régions du Monde. Les États-Unis et le Japon consacrent près de 20 % de leurs IDE sortants à leurs régions respectives de proximité.

TABEAU 7 Flux d'IDE sortants de l'Europe et entrant dans les Psem

Cumul des flux (millions de dollars)	1989-1997	%	1998-2007	%	Évolution
Flux sortants de l'Union européenne	1 302 996		4 872 655		+ 274 %
Flux entrants dans les Peco*	69 995,2	5,4 %	294 028	6,3 %	+ 320 %
Flux entrants dans les Psem*	33 083	2,5 %	166 030	3,4 %	+ 402 %
Peco/Psem (%)	211 %		177 %		

* Flux entrants toutes origines confondues et non uniquement européens

Calculs des auteurs, base de données Cnucead, 2009.

Au-delà de ces écarts, il existerait aussi certaines spécialisations sectorielles en termes d'IDE : informatique, automobile et équipements électriques au Nord ; hôtellerie, énergie et textile au Sud de la Méditerranée. De même, les IDE en Méditerranée du Sud et de l'Est sont dominés par de nouvelles créations contre des extensions de groupes existants, au Nord (Cheriet, Tozanli, 2007).

Les analyses des flux d'IDE peuvent être complétées par celles relatives aux stratégies des firmes multinationales. L'objet du prochain point est d'examiner les opérations de restructuration et de partenariats de ces firmes, dans les industries agroalimentaires en Méditerranée.



Stratégies des firmes agroalimentaires en Méditerranée

AU-DELÀ DES OPTIONS STRATÉGIQUES des grandes FMN agroalimentaires, des rapports de dépendances économiques, commerciales et alimentaires caractérisent les relations entre les pays des rives sud, est et nord de la Méditerranée. Certains auteurs évoquent dans ce sens une *triple asymétrie* entre l'Europe et les pays méditerranéens (Hugon, 1999)⁽¹¹⁾ : d'abord par rapport aux poids économiques des deux ensembles (PNB, compétitivité des entreprises, taille du marché et parts dans les échanges internationaux). Ensuite par rapport aux degrés d'intégration économique et politique (l'UE est un ensemble intégré alors que les Psem représentent un groupe *émietté* et négocient généralement leurs accords de manière individuelle). Enfin, par rapport à la dépendance commerciale (l'UE représente 60 à 70 % du commerce international des Psem alors que ces derniers ne représentent que 5 % de celui de l'UE).

Les restructurations des FMN agroalimentaires peuvent renseigner sur leurs options stratégiques dans la région méditerranéenne. La dynamique des acquisitions et partenariats inter-entreprises est dans ce sens révélatrice des anticipations de ces firmes, à la fois des échéances géopolitiques et institutionnelles régionales, mais aussi de l'arrivée de la grande distribution et des modifications profondes des filières agroalimentaires qui l'accompagnent.

TABLEAU 8 Répartition des opérations de restructuration des FMN agroalimentaires selon la nature des opérations et suivant les zones du monde (1987-2006)

	Achats et partenariats	Ventes	Total	Zones/total	Ventes/total	Achat et partenariats/total
Europe occidentale	1 922	1 043	2 965	49 %	35 %	65 %
Alena	991	417	1 408	23 %	30 %	70 %
Peco	369	44	413	7 %	11 %	89 %
Mercosur	173	23	196	3 %	12 %	88 %
Océanie	139	46	185	3 %	25 %	75 %
Chine	142	7	149	2 %	5 %	95 %
Pays tiers méditerranéens	99	6	105	2 %	6 %	94 %
Asean	98	22	120	2 %	18 %	82 %
Japon	75	23	98	2 %	23 %	77 %
Autres pays	284	77	361	6 %	21 %	79 %
Total monde	4 292	1 708	6 000	100 %	28 %	72 %

Banque de données Agrodats, UMR MOISA, Montpellier, 2007.

Les opérations de restructurations des FMN agroalimentaires peuvent être distinguées en deux grands types : les fusions, acquisitions et partenariats d'une part et les ventes et autres cessions partielles d'actifs d'autre part. La ventilation des opérations de restructuration par ces deux types principaux est consignée dans le **TABLEAU 8**. Ainsi, en plus des 4 292 opérations de fusions et acquisitions enregistrées dans le monde, il a été relevé entre 1987 et 2006, 1 708 opérations de ventes et de cessions partielles, soit près du quart des 6 000 opérations.

Ces opérations de ventes sont relativement plus présentes dans les pays d'Europe occidentale et en Amérique du Nord que dans les autres régions, témoignant d'une forte dynamique de reconfiguration des industries agroalimentaires et de restructuration des firmes dans ces régions. Sur près de

11. Hugon P., (1999), «Les accords de libre échange avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée entre la régionalisation et la mondialisation». *Région et développement*, vol 9, pp. 5-32.

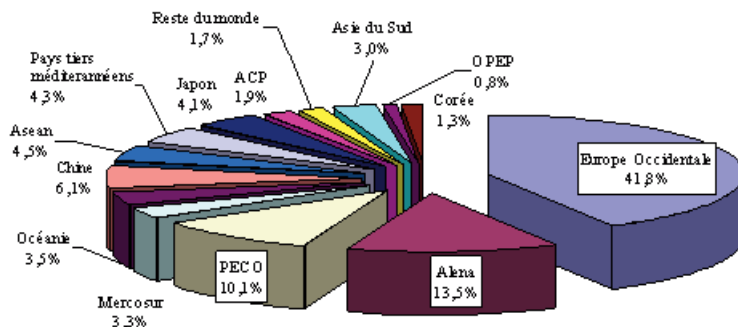


3 000 opérations de restructuration européennes, un tiers relève des cessions d'actifs. La proportion est presque similaire en Amérique du Nord.

La distribution des opérations de restructuration dans les industries agroalimentaires entre *achat et partenariats* et *ventes* est sensiblement différente dans les autres régions. La part des cessions est autour de 15 % (exceptions faites du Japon et de l'Océanie). Cette proportion est encore plus faible en Méditerranée (inférieure à 6 %), confirmant ainsi la thèse d'un début de cycle de restructuration des firmes agroalimentaires dans la région. La répartition en Méditerranée est d'ailleurs identique à celle en Chine, où la plupart des opérations de restructuration des FMN agroalimentaires s'orientent vers des acquisitions ou des alliances stratégiques. Ainsi, les achats et les partenariats représentent 95 % des 142 opérations de restructuration relevées entre 1987 et 2006 dans le secteur agroalimentaire.

Cette forte augmentation des alliances stratégiques et des partenariats agroalimentaires en Méditerranée témoigne d'un dynamisme des opérations de restructuration dans la région, notamment au Nord comme réponse stratégique des firmes multinationales à l'évolution de leurs environnements d'une part, et aux nouvelles contraintes compétitives d'autre part.

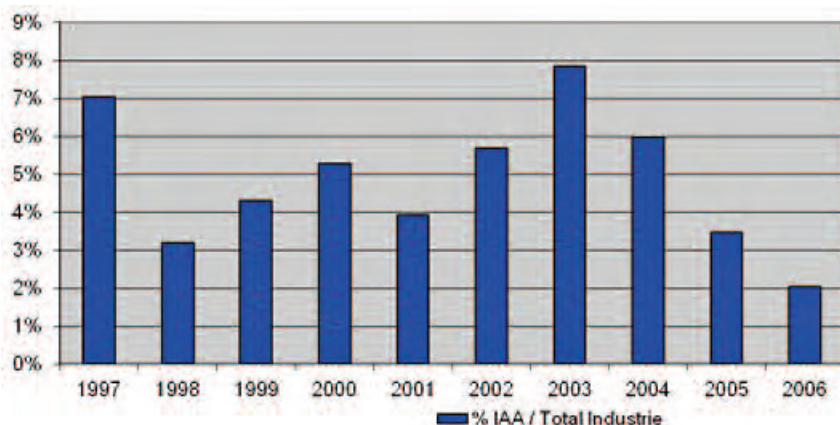
FIGURE 21 Répartition des alliances et des partenariats agroalimentaires selon la région économique d'appartenance des pays-cibles (1987-2006)



Banque de données Agrodatab, UMR MOISA, Montpellier, 2007.

Les tendances enregistrées concernant la répartition des opérations de fusions et acquisitions sont confirmées par celles relatives aux alliances stratégiques et les partenariats réalisés par les firmes agroalimentaires dans le monde : forte concentration au niveau de l'Europe occidentale (42 %), poids relativement important des Peco (10,1 % contre 13,5 % en Amérique du Nord) et une part relativement conséquente des pays tiers méditerranéens (4,3 %, plus que l'Asie du Sud, le Mercosur ou le Japon). (FIGURE 22)

En valeur, la part du secteur agroalimentaire dans les mouvements de concentration industrielle au niveau mondial a oscillé autour de 5 % avec deux pics en 1997 et 2003. Cela s'explique d'une part par la *petite* taille des firmes multinationales alimentaires, comparée à celle des entreprises d'autres secteurs (finance, automobile, informatique...) et d'autre part, par les caractéristiques intrinsèques de l'industrie alimentaire : présence de grandes firmes et d'une multitude d'entreprises de taille moyenne, proximité des lieux de production et de consommation, spécificité du produit... Néanmoins, des tendances à la financiarisation des firmes alimentaires (y compris européennes) sont relevées depuis quelques années, remettant en cause en partie les modèles de gouvernance dominants (poids croissant des investisseurs institutionnels, dilution capitalistique et pression de l'actionnariat...). (Palpacuer et al, 2006, Perez, 1996).


FIGURE 22 Part des IAA dans les fusions & acquisitions industrielles


Données CNUCED, 2009

TABLEAU 9 Flux d'IDE entrants dans les industries agroalimentaires dans les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée (2007 et 2008)

Pays d'accueil	Montant IDE entrants IAA	
	(millions d'euros)	(% du total)
Turquie	1 627	61
Israël	640	24
Algérie	176	6,6
Égypte	168	6,3
Maroc	24	0,9
Autorités Palestiniennes	13	0,5
Tunisie	11	0,4
Libye	3	0,1
Jordanie	2	0,1
Total	2 665	100

Base de données Anima Investment Network/ Mipo, 2009.

Les orientations stratégiques des firmes multinationales peuvent aussi être appréciées à travers les opérations de *désinvestissements*. Près de neuf opérations de désinvestissements sur dix, menées par les FMN agroalimentaires entre 1987 et 2006, ont visé des actifs ou des entreprises localisés en Europe occidentale ou en Amérique du Nord. En termes d'origine de la firme, sur les 1 408 opérations enregistrées, près de 96 % ont été réalisées par des firmes européennes ou américaines. Les désinvestissements intra-zones sont importants : les deux tiers de désinvestissements en Amérique du Nord sont réalisés par des firmes américaines et plus des trois quart des désinvestissements enregistrés en Europe occidentale sont l'œuvre de firmes européennes.

Concernant la région des pays tiers méditerranéens, les opérations de désinvestissement total demeurent rares. Durant les deux décennies précédentes, il n'a été relevé que 5 désinvestissements, dont 4 réalisés par des firmes européennes. Cependant, pour notre région d'étude, il faudrait s'attendre à des proportions plus importantes en intégrant notamment les pays du Nord de la Méditerranée, où les FMN agroalimentaires sont plus actives en termes de restructuration (désendettement, recentrage).

Durant les deux années 2007 et 2008, l'observatoire du réseau d'investissement méditerranéen Anima a relevé des flux entrants d'IDE agroalimentaires avoisinant les 2,7 milliards d'euros dans les Psem. La répartition de ces flux montre une nette prédominance de la Turquie (près des deux tiers



des IDE dans les IAA) et d'Israël. Ensuite, deux autres pays se dégagent avec plus de 6 % des flux chacun (Égypte et Algérie).

Au-delà des inégalités dans la répartition des flux, les données précédentes renseignent sur les nouvelles orientations stratégiques des firmes multinationales. La taille des marchés alimentaires (démographie, solvabilité de la demande et urbanisation) ainsi que les conditions d'accueil des investissements étrangers ou la saturation en termes d'implantations internationales peuvent expliquer l'importance de certains écarts.

En termes de nombre de projets, les données de l'observatoire Mipo du réseau Anima font ressortir une domination de quatre pays de destination des IDE agroalimentaire : le Maroc (21 %), la Turquie (20 %), l'Algérie (15 %) et l'Égypte (14 %), totalisent 70 % des projets enregistrés entre 2003 et 2009 dans la région des Psem (FIGURE 23).

Les Psem ont été destinataires en moyenne de 30 projets par an entre 2003 et 2006. Un léger accroissement a été observé au-delà de cette date. La moyenne annuelle des projets d'IDE dans le secteur agroalimentaire s'est stabilisée à 40 depuis 2006. Durant l'ensemble de la période examinée, 234 projets d'IDE sont recensés dans le secteur agroalimentaire dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée (FIGURE 24).

En termes d'origine des investisseurs, il faudrait relever quelques faits marquants. D'abord, les investisseurs européens continuent à être les premiers opérateurs en termes de nombre de projets dans les Psem. Sur 10 projets réalisés, 6 sont européens. Ensuite, il a été enregistré une montée en puissance des investissements des pays du Golfe à partir de 2004, alors même que ceux de l'UE diminuaient. Après un pic de 37 projets en 2005, les investissements agroalimentaires européens n'ont atteint qu'une vingtaine d'opérations en 2007 et 2008. Durant l'ensemble de la période, les investissements des pays du Golfe (Arabie saoudite, Qatar et Koweït essentiellement) ont représenté 15 % des 234 projets d'IDE agroalimentaires dans la région. Enfin, il faut relever l'émergence des investissements intra-régionaux Sud-Sud : 7 % des IDE agroalimentaires sont l'œuvre d'investisseurs du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

FIGURE 23 Les IDE dans les IAA dans les Psem. 2003-2009 (% du total des projets)

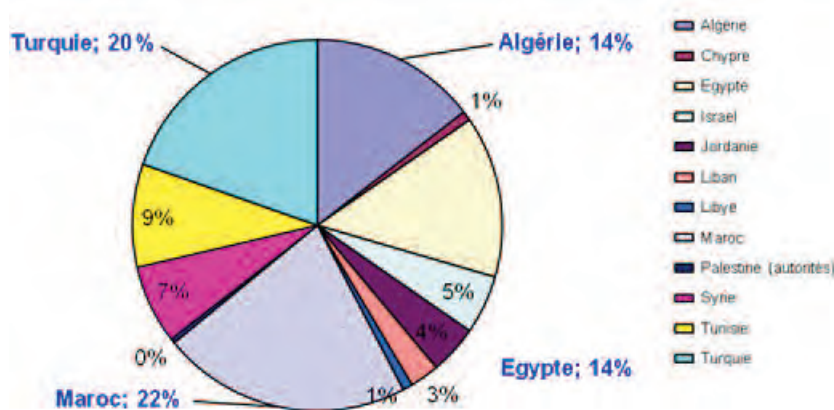
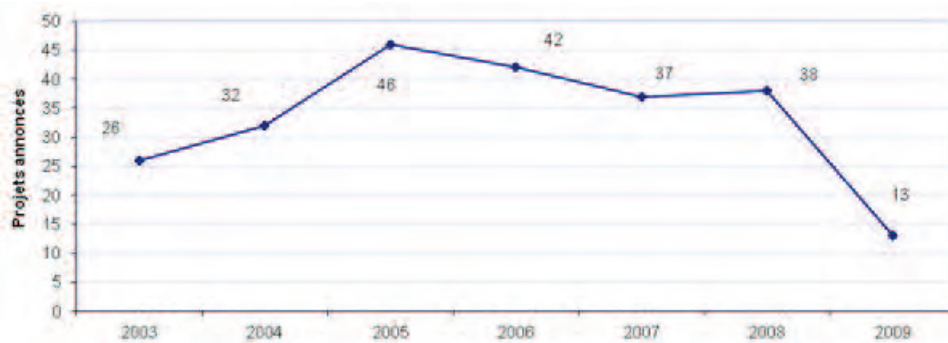


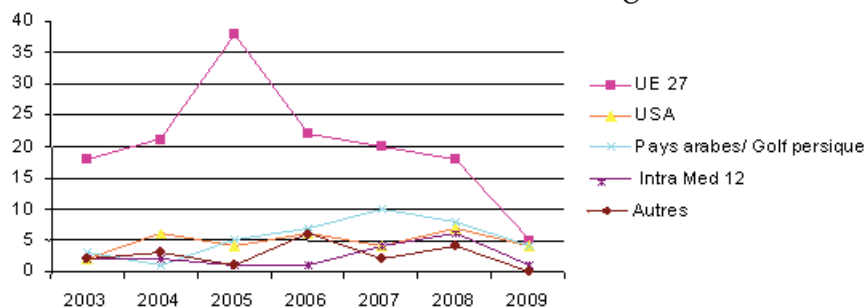


FIGURE 24 Évolution des projets d'IDE dans les IAA dans les Psem



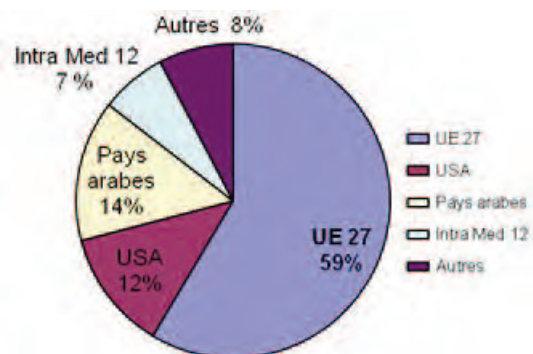
Observatoire Mipo, Réseau Anima

FIGURE 25 Évolution des investisseurs dans l'agroalimentaire dans les Psem



Observatoire Mipo, Réseau Anima

FIGURE 26 Origine des projets d'IDE agroalimentaires dans les Psem. 2003-2009



Observatoire Mipo, Réseau Anima

Une telle analyse des flux globaux ne permet pas de caractériser les attractivités sectorielles comparées de la région. Pour cela, une analyse des accords par filière et une identification des acteurs et des opérations de coopération et de restructuration des firmes est plus recommandée. Dans ce sens, nous traiterons dans ce qui suit, des accords de coopération recensés en Méditerranée dans trois filières agroalimentaires : les céréales et dérivés, les produits laitiers, et les oléagineux et huiles végétales. L'objectif étant de donner un aperçu global des IDE dans les trois filières, mais aussi d'identifier les besoins et les opportunités de coopération entre les partenaires des deux rives de la Méditerranée. Avant cela, nous consacrerons le point suivant à décrire les principales caractéristiques de ces filières dans les pays méditerranéens.



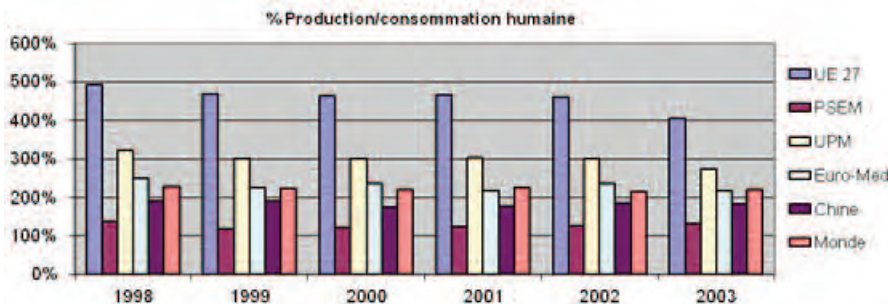
Première approche des filières stratégiques à travers les bilans alimentaires en Méditerranée

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE en Méditerranée dépend principalement de trois produits de base qui composent une fraction importante de la diète. En premier lieu les céréales (blé dur, matière première traditionnelle utilisée en semoulerie et blé tendre, de consommation plus récente à travers le pain). La récolte de céréales dans les Psem et en particulier en Afrique du Nord reste un élément essentiel de la paix sociale. En second lieu, le lait de développement récent a donné naissance à un marché très dynamique de produits transformés (lait conditionné, yaourts et fromages frais). Enfin, la filière des oléagineux, plus modeste est cependant importante pour ses deux co-produits : huile et tourteaux d'alimentation animale. Les pays méditerranéens sont très déficitaires en aliments pour animaux. Ces trois filières sont très différentes et constituent un condensé des opportunités et des contraintes de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Méditerranée.

Les alliances stratégiques dans les industries agroalimentaires en Méditerranée ont surtout été l'œuvre des firmes multinationales (Cheriet, 2009). Au Nord de la Méditerranée, elles visaient des renforcements de positions stratégiques ou technologiques, des opérations de restructuration globales ou la gestion proactive des réseaux des firmes. Au Sud et à l'Est, elles avaient des objectifs d'implantation ou de conquête des marchés locaux, l'expansion géographique à travers la mise en place de plate formes d'exportation régionale, ou encore le renforcement d'une position vis-à-vis d'un concurrent réel ou potentiel.

Avant d'aborder la question des alliances stratégiques dans les trois filières, nous présenterons la situation agricole des filières des céréales, des oléo-protéagineux et du lait dans les pays méditerranéens. Cette brève présentation se fera sous l'angle des bilans alimentaires. Les principales données sont relatives à la période 1991-2003 et sont issues de la base de données de Faostat. Nous aborderons ainsi les questions de la dépendance agricole des pays méditerranéens vis-à-vis des échanges internationaux et de la comparaison des performances relatives des trois filières dans l'Union européenne et dans les Psem.

FIGURE 27 Autosuffisance céréalière en Méditerranée



L'examen des données concernant les taux d'autosuffisance céréalière en termes de rapport entre la production locale et la consommation locale humaine, fait ressortir d'importants écarts entre les sous-régions en Méditerranée. Alors que l'UE27 produit en moyenne quatre fois plus que ce que ses habitants consomment, ce rapport chute à trois pour l'ensemble de la région



UPM. Quant aux Psem, ils produisent à peine leur consommation locale humaine⁽¹²⁾.

Cette région enregistre un ratio en deçà de la moyenne mondiale qui est de deux durant la période examinée. Pire encore, le ratio production locale/alimentation humaine semble se détériorer alors que la moyenne mondiale reste stable. Ceci peut être expliqué à la fois par des facteurs de demande (hausse de la consommation sous la pression démographique) et des déterminants de l'offre (faiblesse des rendements, production soumise aux aléas climatiques...).

TABLEAU 10 Projections FAO des bilans céréaliers de la région Afrique du Nord et Proche-Orient

	Demande (millions tonnes)			Production et échanges (millions tonnes)			Taux de croissance (% par an)**	
	Alimentation humaine	Alim. animale	Tous usages	Production	Echanges extérieurs nets	TAS* (%)	Demande	Production
1979-81	47	19	80	58	- 24	72	2,7	2,4
1997-99	79	34	133	83	- 49	63	2,2	1,3
2015	107	62	192	107	- 85	56	2,2	1,5
2030	131	93	249	133	- 116	54	1,8	1,5

*Taux d'autosuffisance. ** Taux annuels moyens d'accroissement pour chaque période (1979-1989 ; 1989-1999 ; 1999-2015 et 2015-2030).

D'après les données de FAO, IPEMED (2009), Méditerranée 2030, page 203.

Les projections de la FAO pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient concernant les bilans céréaliers, montrent une baisse dangereuse du taux d'autosuffisance globale (production/alimentation humaine et animale). Désormais les déficits commerciaux se creuseront davantage dans la région. En 2030, ces pays importeront près de la moitié (46 %) de leur consommation céréalière, malgré une diminution de la demande à partir de 2010. Cela est dû notamment à l'accroissement considérable de la quantité de céréales destinées à l'alimentation animale. À l'horizon de 2030, celle-ci représentera près de 70 % de la consommation humaine. Au total, sur une demande globale de 10 tonnes dans ces pays, 6 seraient destinées à l'alimentation humaine, et 4 à celle des animaux.

Malgré une baisse de la demande due à une stabilisation de la croissance démographique (déjà amorcée au Maghreb), ces pays demeureront fortement dépendants des importations pour satisfaire la demande locale. Cette situation peut s'expliquer par l'élargissement des usages et l'amélioration des taux de transformation, par la baisse de la production, et par les modifications dans les modes de consommation (plus de protéines animales, viandes et laitages entre autres).

Même si les chiffres précédents montrent à la fois la dépendance alimentaire et la vulnérabilité de la région d'Afrique du Nord et du Proche-Orient par rapport aux prix mondiaux des céréales (Abis, Nardone, 2008), la situation pour l'ensemble des Psem semble plus contrastée. Des pays fortement importateurs (Algérie, Maroc et Égypte, avec respectivement 4,6 %, 6,4 % et 4,1 % des importations mondiales de blé en 2008) côtoient des pays exportateurs de blés (UE27 et Turquie, avec respectivement 15 % et 2 % des exportations mondiales en 2008).

Ainsi, et dans son ensemble, la région des Psem présente un taux d'autosuffisance de 91 %, masquant des disparités importantes entre le Nord et le Sud d'une part, et entre les pays de chaque sous-région (UE27 et Psem) d'autre

12. Sans compter l'alimentation animale, les semences, les variations de stock et les pertes.



part. Sur la base des données de Faostat, nous avons calculé les taux d'auto-suffisance alimentaire en blés pour l'ensemble des pays de l'UPM. Ces calculs ont été effectués sur la base des moyennes annuelles de production et de consommation dans chaque pays pour la période 1998-2003. Nous avons ensuite classé les pays selon un ordre décroissant des taux d'autosuffisance obtenus. Les résultats sont consignés dans le **TABLEAU 11**.

TABLEAU 11 Autosuffisance pour le blé en Méditerranée⁽¹³⁾
(% production nationale/consommation humaine, moyenne annuelle 1998-2003)

	Production (tonnes)	Consommation (tonnes)	Autosuffisance moyenne 1998-2003
Psem	38 160 280	42 111 474	91 %
Monde	590 792 893	415 409 258	142 %
UPM	164 528 428	92 447 268	178 %
UE MED	51 632 114	25 053 793	206 %
UE27	126 368 148	54 076 741	234 %

Calcul des auteurs d'après la base de données Faostat, 2009

En moyenne, l'UE27 a produit plus du double de sa consommation de céréales entre 1998 et 2003. Le taux d'autosuffisance mondiale se situe à 142 % durant la même période, bien au-dessus de la moyenne des Psem (91 %). À l'intérieur de ces sous-régions, d'importants écarts peuvent être relevés. De manière générale, les pays européens sont en bas du tableau avec des taux d'autosuffisance très élevés. Deux pays se démarquent : le Danemark et la France produisent respectivement 9 et 6 fois leur consommation céréalière. Les taux pour les autres pays varient entre 1 et 4. Hormis deux *petits* pays (Luxembourg et Slovaquie), l'ensemble des pays européens se situent à un niveau d'autosuffisance plus élevé que la moyenne des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Ces derniers présentent trois profils distincts : un premier groupe de petits pays ou de républiques *insulaires* avec des taux d'autosuffisance inférieurs à 25 % ; un second groupe de pays avec des taux qui varient entre 30 et 80 % (importateurs nets : Égypte, Algérie, Maroc...) ; et enfin un troisième groupe de pays autosuffisants ou en phase de l'être sur le plan céréalier : Bosnie, Croatie, Turquie et Syrie.

Au-delà de ces écarts inter-pays, le **TABLEAU 11** permet de constater que l'UPM est autosuffisante en matière de céréales. L'UE présente de forts excédents, alors que les Psem souffrent d'un déficit structurel, renforçant leur dépendance vis-à-vis des importations.

Une seconde série de tableaux (**TABLEAUX 12 à 16**) a été construite sur la base des données de la Faostat : les bilans alimentaires des Psem et de l'UE27 pour 5 produits des trois filières concernées : blé, soja, tournesol, colza et lait frais. Les données collectées se rapportent à la période 1991-2003 pour les Psem, et 1991-2002 pour l'UE27. Les bilans alimentaires concernent les quantités cumulées durant chaque période de référence. Nous avons complété les données brutes par le calcul de certains ratios, présentés pour les besoins de comparaison.

13. Les données détaillées par pays appartenant à l'UPM sont présentées en annexe 3. Les commentaires sont basés sur ces informations pays.


TABLEAUX 12 À 16 Bilans alimentaires méditerranéens

des filières blé, soja, colza et lait Les tableaux 12 à 16 ont été élaborés par les auteurs sur la base des données Faostat, 2009

TABLEAU 12 Le blé : les excédents de l'Europe et le déficit des Psem

Blé	PSEM	UE 27	PSEM/UE%
	1991-2003	1991-2002	
Production (tonnes)	463 090 999	2 170 167 927	21%
Importations - Quantité (tonnes)	164 757 141	321 564 363	51%
Ressources: Prod+ M (Tonnes)	627 848 141	2 491 732 290	25%
Variation de stock (tonnes)	- 10 280 380	- 26 052 913	39%
Exportations - Quantité (tonnes)	19 394 846	409 291 500	5%
Aliments pour animaux (tonnes)	29 683 911	773 145 004	4%
Semences (tonnes)	36 054 323	161 381 604	22%
Pertes (tonnes)	49 355 825	48 196 711	102%
Transformation (tonnes)	463 267 424	1 052 671 546	44%
Alimentation (tonnes)	331 700	-	
Autres Utilisations (tonnes)	19 479 732	20 993 007	93%
Ratios Blés			
import/production %	36%	15%	
Couverture Internationale Exp/Imp %	12%	127%	
Commerce Extérieur/ Production %	39,8%	33,7%	
Dépendance (Import/ Prod+ M- X) en %	27,0%	15,0%	
Transformation / ressources %	74%	42%	
Perte/traitement	11%	5%	
Production / Traitement %	100%	206%	

Concernant le blé, les chiffres du **TABLEAU 12** révèlent la faiblesse de la production (21 %) et des exportations des Psem (5 %) par rapport à l'UE27. Les importations demeurent cependant élevées (51 %), aboutissant à des ratios de couverture internationale disproportionnés : les exportations de blé de l'UE27 couvrent largement ses importations (127 %), alors que le ratio n'est que de 12 % dans les Psem. Aussi, les taux de dépendance externe sont deux fois plus importants dans les Psem que dans l'UE.

Les deux régions présentent des taux de perte très distincts : 11 % dans les Psem contre seulement 5 % dans l'UE. Ainsi, les pertes ont représenté 50 millions de tonnes entre 1991 et 2003, soit le tiers des importations totales de la région en blé. De même, les pertes de l'UE sont sensiblement inférieures à celles des Psem en termes absolus, alors que la production y est 5 fois plus importante.

Dans cette région européenne, l'alimentation du bétail durant la période examinée (773 millions de tonnes) a été plus importante que l'ensemble des ressources en blé (importation + production locale, 628 millions de tonnes) des Psem. De même, les taux de transformations sont plus élevés au Sud et l'Est (74 %) qu'au Nord de la Méditerranée (42 %). Si des différences importantes sont enregistrées en comparant les bilans alimentaires du blés dans les deux sous-régions de l'UPM, les écarts sont encore plus forts pour le Colza. Les données des bilans alimentaires des deux régions pour ce produit laissent entrevoir deux profils alimentaires distincts.


TABLEAU 13 Le colza : des profils distincts et forte dépendance externe des Psem

Colza	PSEM		UE
	Total 1991-2003	Total 1991-2002	PSEM/UE %
Production (tonnes)	855 210	126 995 216	0,67%
Importations - Quantité (tonnes)	611 674	32 934 085	1,86%
Ressources: Import+Prod (Tonnes)	1 466 884	159 929 301	0,92%
Variation de stock (tonnes)	-	-52 677	
Exportations - Quantité (tonnes)	84 243	37 099 704	0,23%
Aliments pour animaux (tonnes)	-	9 416 981	0,00%
Semences (tonnes)	2 108	1 049 119	0,20%
Pertes (tonnes)	53 055	1 574 431	3,37%
Transformation (tonnes)	1 310 347	110 525 436	1,19%
Alimentation (tonnes)	17 138	-	
Autres Utilisations (tonnes)	-	189 086	
Ratios Colza			
Import/ Production %	72%	25,90%	
Couverture internationale Exp/Imp %	14%	112,60%	
Commerce Extérieur/ Production %	81,40%	55,10%	
Dépendance Import/(Prod+Imp -Exp)	44%	27%	
Transformation/ Ressources %	89%	69,10%	
Pertes /Transformation %	4%	1,40%	
Aliments Animaux/ Import %	0%	28,60%	

Ainsi, les Psem sont fortement dépendants des importations pour la transformation du colza. Le ratio importations/production locale est de 72 % dans cette région contre 25 % dans les pays de l'UE. Ces derniers consacrent cependant près de 9 millions de tonnes à l'alimentation animale pour des ressources globales avoisinant les 160 millions de tonnes. Les taux de transformation sont élevés dans les deux sous-ensembles, alors que les ratios de perte continuent à être plus importants dans les Psem (4 %) que dans les pays de l'UE (1,4 %).

Sur le plan des échanges extérieurs et de la dépendance alimentaire, deux profils se distinguent : d'un côté les Psem où les importations sont très importantes et le taux de couverture internationale inférieur à 15 % ; et de l'autre les pays de l'UE²⁷, autosuffisants sur le plan du commerce international et dont le ratio de dépendance extérieure est à peine de 27 %. Les pays européens n'importent ainsi que le quart de leur production.

De même, cette région semble à la fois importer et exporter le colza. Plusieurs explications peuvent être avancées : la part croissante des réexportations qui font de certains pays des plateformes commerciales régionales, la distinction des attributs de qualité et des sous-produits et les échanges croisés entre pays pour certaines catégories, les stratégies des firmes multinationales en termes de gestion des approvisionnements en matières premières avant la première transformation et enfin l'accroissement des échanges de dérivés du colza pour l'alimentation animale.

Les évolutions des modes de production et l'accroissement de l'alimentation du bétail dans les Psem pourraient accentuer la dépendance de ces pays à l'égard du commerce international et des échanges avec les pays de l'UE en particulier.


TABLEAU 14 Le soja : une dépendance externe de l'ensemble de la région UPM

Soja	PSEM	UE	<i>PSEM/ UE</i>
	Total 1991-2003	Total 1991-2002	%
Production (tonnes)	3 533 765	24 120 824	14,70%
Importations - Quantité (tonnes)	15 151 924	200 167 873	7,60%
Ressources: Import+Prod (Tonnes)	18 685 689	224 288 697	8,30%
Variation de stock (tonnes)	127 000	1 215 983	10,40%
Exportations - Quantité (tonnes)	14 497	13 258 938	0,10%
Aliments pour animaux (tonnes)	1 039 876	18 906 399	5,50%
Semences (tonnes)	74 968	1 209 352	6,20%
Pertes (tonnes)	554 388	2 347 543	23,60%
Transformation (tonnes)	16 975 424	189 075 823	9,00%
Alimentation (tonnes)	172 593	706 626	24,40%
Autres Utilisations (tonnes)	13 000	-	
Ratios Soja			
Import/ Production %	429,00%	829,90%	
Couverture internationale Exp/Imp %	0,00%	6,60%	
Commerce Extérieur/ Production %	429,20%	884,80%	
Dépendance Import/(Prod+Imp -Exp)	81%	95%	
Transformation/ Ressources %	90,80%	84,30%	
Pertes/ Transformation %	3,30%	1,20%	
Alim animaux/ importation %	6,90%	9,40%	

Si pour le blé et le colza, des distinctions importantes peuvent être faites entre les deux sous-régions de l'UPM, les bilans alimentaires du soja pour les pays méditerranéens montrent une forte dépendance de l'ensemble de la région vis-à-vis des importations. Les taux de dépendances externes dépassent les 80 % aussi bien au Sud qu'au Nord. Les pays de l'UE27 importent près de 8 fois leurs production locale. Ils ont consacré près de 10 % du soja importé à l'alimentation du bétail, soit 19 millions de tonnes, autant que les ressources globales des Psem.

Ces derniers ont importé 15 millions de tonnes pour leurs besoins de transformation. La production locale n'a atteint que 3 millions de tonnes durant toute la période étudiée, soit moins de 15 % de la production européenne. Les ratios des pertes dans les deux sous-régions, renseignent sur les taux élevés dans les Psem (3,3 %) par rapport à l'UE (1,2 %). De forts taux de transformation sont enregistrés dans les deux sous-régions, dépassant en moyenne les 80 % entre 1991 et 2002.

La comparaison des situations des bilans alimentaires des trois produits dans l'UPM permet de faire deux constats. Si des complémentarités peuvent être identifiées entre les besoins du Sud et les excédents du Nord pour le blé et le colza, l'ensemble de la région semble être structurellement déficitaire et dépendante des importations pour le soja. Cette dépendance globale peut s'accroître avec l'accroissement des besoins des pays du Sud en termes d'alimentation animale notamment. D'autre part, les évolutions des utilisations alternatives du colza (biocarburants) pourront accroître les besoins des pays de l'UE. La région du Nord de la Méditerranée, excédentaire actuellement, pourrait avoir de plus en plus recours aux importations, avec des arbitrages parfois difficiles entre utilisations humaine, animale ou énergétique.



TABLEAU 15 Le tournesol : dépendance extérieure des Psem et pression sur la transformation

Tournesol	PSEM	UE	PSEM/UE
	Total 1991-2003	Total 1991-2002	%
Production (tonnes)	16 715 474	140 577 039	11,90%
Importations - Quantité (tonnes)	5 362 067	30 643 818	17,50%
Ressources: Import+Prod (Tonnes)	22 077 541	171 220 857	12,90%
Variation de stock (tonnes)	-35 900	1 539 171	
Exportations - Quantité (tonnes)	321 893	28 823 206	1,10%
Aliments pour animaux (tonnes)	385 891	10 283 628	3,80%
Semences (tonnes)	273 432	3 852 322	7,10%
Pertes (tonnes)	675 918	3 404 299	19,90%
Transformation (tonnes)	20 212 127	125 795 190	16,10%
Alimentation (tonnes)	148 257	588 390	
Autres Utilisations (tonnes)	24 123	28 908	
Ratios Tournesol			
Import/ Production %	32,10%		22%
Couverture internationale Exp/Imp %	6,00%		94%
Commerce Extérieur/ Production %	34,00%		42%
Dépendance Import/(Prod+Imp –Exp)	25%		22%
Transformation/ Ressources %	91,60%		73%
Perte/ Transformation %	3,30%		3%
Alim animaux/ importation %	7,20%		33,56%

L'Union européenne a produit près de 140 millions de tonnes de tournesol entre 1991 et 2002. Durant cette période, la région est arrivée globalement à couvrir ses importations par des exportations qui ont dépassé 28 millions de tonnes. Les trois quarts des ressources étaient consacrées à la transformation (trituration), alors que l'équivalent du tiers des importations de la région était destiné à l'alimentation animale.

En face, la région des Psem n'a disposé durant la période 1991-2003 que de 18 millions de tonnes, pour couvrir à la fois ses besoins industriels, l'alimentation du bétail et les semences comme utilisations principales. Les Psem ont très peu exporté durant cette période (moins de 350 milles tonnes, soit 6 % de leurs importations). Sur le plan de la transformation, les ressources disponibles sont essentiellement destinées à la transformation : 9 tonnes sur 10. Les autres utilisations et l'alimentation du bétail restent marginales pour le tournesol. Les pertes sont maîtrisées à hauteur des ratios européens. Les deux sous-régions présentent des taux de dépendance autour de 25 %.

Même si les bilans alimentaires du tournesol et du blé peuvent sembler proches, ils se distinguent par l'importance stratégique des céréales pour les pays du Sud et de l'Est mais aussi par l'ampleur des besoins (quantité importée/produite, disponibilités...) et des projections *plutôt pessimistes* à moyen et long termes. Ensuite, les dépendances structurelles semblent moins fortes pour les importations de tournesol que pour celles du blé. Le déficit des Psem est dans ce sens moins *dangereux* en termes de sécurité alimentaire. De plus, certaines spécificités nationales jouent en faveur d'effets de substitution entre les différents produits oléo-protéagineux : entre le colza et le tournesol par exemple dans les pays du Maghreb.

**TABLEAU 16** Lait de vache entier frais : un produit spécifique

Lait (vache entier frais)	PSEM	UE	PSME/UE
	Total 1991-2003	Total 1991-2002	%
Production (tonnes)	240207381	2560717154	9,40%
Importations - Quantité (tonnes)	1130462	43654855	2,60%
Ressources: Import+Prod (Tonnes)	222912931	2604372009	8,6%
Variation de stock (tonnes)	0	0	
Exportations - Quantité (tonnes)	156004	44278581	0,40%
Aliments pour animaux (tonnes)	4319425	247052777	1,70%
Pertes (tonnes)	8825829	10265272	86,00%
Transformation (tonnes)	83501296	1601287858	5,20%
Alimentation (tonnes)	144075855	694586131	20,70%
Autres Utilisations (tonnes)	459436	6901394	6,70%
Ratios Lait			
Pertes /Production	3,70%	1,70%	
Couverture Internationale Exp/Imp %	14,00%	101,40%	
Commerce Extérieur/ Production %	0,50%	3,40%	
Dépendance Import/(Prod+Imp –Exp)	0%	2%	
Alimentation / production %	60,00%	27,10%	
Pertes/Transformation %	10,60%	0,60%	

Les données de Faostat ne fournissent que des informations sur les produits laitiers frais. Ainsi, les données consignées dans le **TABLEAU 16**, peuvent aboutir à des conclusions biaisées en termes d'autosuffisance alimentaire ou de dépendance externe. Il est généralement admis que les taux de collecte et de transformation locales du lait sont faibles et que certains pays ont recours à des importations massives de lait en poudre (la collecte est de 10 % en Algérie, et la facture annuelle d'importation de lait en poudre avoisine 600 millions d'euros. La production locale a été de 2 milliards de litres, alors que les besoins de consommation sont estimés à 3,2 milliards de litres par an⁽¹⁴⁾).

De plus, le secteur laitier est l'un des plus régulés en Europe avec un système de quotas qui a pour objectif de limiter les excédents de production. Dans ce sens, la couverture extérieure de l'Europe est de 100 % pour des ressources laitières, 10 fois plus élevées au Nord qu'à l'Est et au Sud de la Méditerranée.

Deux constats peuvent aussi être faits à partir du **TABLEAU 16** : 60 % de la production de lait frais est directement destinée à l'alimentation humaine dans les Psem, alors que le ratio est de 27 % dans les pays de l'UE. Ensuite, les ratios de taux de perte montrent que dans les Psem, un litre sur dix est perdu avant la phase de transformation, alors que cette proportion est de 0,60 % en Europe. Cela renseigne sur les différentiels pouvant exister dans les réseaux logistiques de collecte et de distribution du lait frais entre les Psem et les pays de l'UE.

14. Quotidien algérien
El Watan, 2 mai 2007.



TABLEAU 17 Bilans alimentaires comparées pour deux pays méditerranéens entre 1991-2003

Quantités cumulées (tonnes)	Blé		Colza		Lait	
	Algérie	Turquie	Algérie	Turquie	Algérie	Turquie
Production	21 132 029	250 995 296	428 000	3 956	11 986 854	113 020 199
Importations	49 479 510	14 767 530	240	48 098	12 642	176
Import. + production	70 611 539	265 762 826	428 240	52 054	11 999 496	113 020 375
Variation de stock	350 000	- 975 172	-	-	-	-
Exportations	40	13 957 654	-	10	6	1 353
Aliments pour animaux	415 000	11 750 000	-	-	-	-
Semences (tonnes)	1 893 328	22 980 000	-	15	-	-
Pertes (tonnes)	5 080 008	27 550 000	42 824	1 562	599 975	4 520 815
Traitement (tonnes)	63 573 162	177 800 000	385 416	50 467	374 700	34 073 430
Alimentation	-	-	-	-	11 024 815	74 424 777
Autres utilisations	-	10 750 000	-	-	-	-
Ratios dépendances, couverture commerciale et transformation industrielle						
Import./production	234 %	6 %	0,1 %	1 216 %	0,1 %	0 %
Couverture extérieure X/M	0 %	95 %	-	0 %	0,05 %	768 %
Com. extérieur/production	234 %	11 %	0,1 %	1 216 %	0,1 %	0 %
Dépendance M/(Prod + M - X)	70 %	6 %	0,1 %	92 %	0,1 %	0 %
Traitement/ressources	90 %	67 %	90 %	97 %	3 %	30 %
Perte/trait	8 %	15 %	11 %	3 %	160 %	13 %
Prod./trait* (alim./prod. lait.)	33 %	141 %	111,05 %	7,84 %	92 %	66 %

* Pour le lait, ce ratio concerne le rapport alimentation/ production

Calculs des auteurs sur la base de Faostat 2009

Jusqu'à présent, nous avons présenté les bilans alimentaires des sous-régions qui composent l'UPM. Or, de nombreuses différences caractérisent les Psem et les pays appartenant à l'Union européenne. Comme nous l'avons relevé précédemment, certains pays présentent des profils d'*agro-exportateurs* alors que d'autres subissent des déficits agricoles et alimentaires structurels. Ces différences intra-régionales semblent être plus marquées pour les Psem que pour les pays européens. Pour illustrer cette situation, nous avons tenté de comparer les bilans alimentaires de deux pays méditerranéens (Algérie et Turquie) pour trois produits : blé, colza et lait.

Alors que la Turquie a exporté près de 13 millions de tonnes de blé, l'Algérie en a importé près de 50 millions entre 1991 et 2002, soit 2,3 fois sa production locale. Celle-ci a été dix fois inférieure aux 250 millions de tonnes de production céréalière turque. Les bilans alimentaires du blé illustrent deux profils agricoles opposés : autosuffisance et exportation des excédents pour la Turquie, déficit structurel, faiblesse chronique de la production locale et dépendance extérieure forte pour l'Algérie.

La situation est cependant inversée lorsqu'il s'agit du colza. Alors que l'Algérie n'importe qu'une faible quantité par rapport à sa production locale, la Turquie dépend essentiellement du marché international pour ses ressources en Colza. Près de 90 % du colza traité en Turquie provient des importations, alors que cette proportion est négligeable en Algérie.

Enfin, concernant les bilans alimentaires du lait frais, les deux pays présentent des caractéristiques communes : faible dépendance externe (plutôt liée à la spécificité du produit), alimentation directe prépondérante par rapport au traitement (92 % de la production en Algérie et 66 % en Turquie). Cepen-



dant, deux ratios présentent des différences significatives. Par rapport aux quantités de lait frais traitées, les pertes sont très élevées en Algérie (160 %) par rapport à la Turquie (13 %). De même, la transformation des quantités de lait frais disponibles reste faible en Algérie (3 %) contre un tiers en Turquie.

La comparaison des trois bilans alimentaires de l'Algérie et la Turquie permet de mettre en avant des distinctions entre les deux pays. Cependant, la comparaison avec les autres pays de l'UE révèle, entre autres, des différences encore plus marquées, tant en termes de quantités produites, de dépendances extérieures et de ratios de transformation ou de pertes. Cela aboutit à caractériser l'UPM sur le plan agricole par ces deux sous-régions principales : d'une part l'Union européenne, autosuffisante, fortement excédentaire avec des ratios de transformation élevés et, de l'autre, les Psem, déficitaires et dépendants pour la plupart, des importations agricoles pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Il faut enfin signaler que ces bilans alimentaires sont basés sur des moyennes quantitatives de disponibilités et des utilisations agricoles. Ils renseignent très peu sur la vulnérabilité des pays aux hausses des prix agricoles. La sensibilité de chaque pays aux prix internationaux dépend à la fois de sa richesse agricole propre, de sa dépendance extérieure et des volumes échangés.

L'examen des bilans alimentaires a permis de dresser un tableau sur la situations des trois filières dans la région méditerranéenne. Cette brève analyse sera complétée dans ce qui suit par l'examen des IDE et des accords de partenariats dans les filières des céréales, du lait et des oléo-protéagineux. Nous exploiterons dans ce sens les données de l'observatoire Mipo des investissements étrangers du réseau Anima. La plupart des informations présentées ci-après seront relatives à la période 2003-2009.

Aperçu sur les IDE dans les filières lait, céréales et oléagineux en Méditerranée

LES PAYS DU SUD ET DE L'EST de la Méditerranée constituent un marché interne important (notamment pour les dérivés des céréales et les huiles végétales). La demande y est en forte croissance sous le double effet de l'augmentation continue du revenu par habitant et de la pression démographique (Maghreb, Égypte et Turquie). Dans ce sens, il existe des opportunités de coopération entre les entreprises européennes et les partenaires locaux afin de couvrir les besoins nationaux pour ce type de produits, ou pour y établir des plateformes d'exportation vers des marchés proches. Aussi, des possibilités d'implantation de bases logistiques ou d'unités de trituration pour les huiles végétales ou de première transformation céréalière peuvent permettre aux entreprises européennes de trouver des débouchés à leurs excédents de production. En contrepartie, les entreprises locales peuvent tirer des bénéfices des partenariats inter-entreprises, notamment en termes d'apprentissage technique, managérial et de compétitivité internationale.

La plupart des opérations de coopération relevées dans les trois filières examinées, avaient engagé des firmes multinationales et des leaders natio-



naux. Elles visaient essentiellement la couverture des besoins des marchés internes ou la relance de produits arrivés à maturité sur les marchés européens. Ces coopérations se sont traduites par des joint ventures de multinationalisation, souvent transitoires afin de faciliter l'implantation des firmes sur les marchés locaux.

De nombreuses autres opportunités de coopération existent notamment entre des PME-TPE céréalières et laitières ou des huiles végétales, des deux rives de la Méditerranée. Le nombre de PME européennes, dans les trois filières est conséquent. Ces entreprises sont autant de partenaires potentiels pour les firmes locales du Sud et de l'Est de la Méditerranée, pour peu que les besoins et les offres de coopérations soient identifiés et mis en relation.

TABLEAU 18 Nombre d'entreprises industrielles dans les filières : lait et dérivés, céréales et dérivés, huiles végétales, en UE27 (2009)

	< 10 salariés	Entre 11 et 249	> 250 salariés	Total filière
Lait et dérivés (a)	389	1 666	243	2 298
Céréales et dérivés (b)	477	7 279	455	8 211
Oléagineux et huiles végétales	269	350	26	645
Total par type d'entreprise (c)	1 255	9 295	724	11 154

(a) Y compris entreprises de production de crèmes et de desserts lactés. (b) Productions et transformations des grains, farines, produits de boulangerie, pâtes et couscous et biscuiterie. (c) Exploitations et coopératives agricoles non incluses

D'après la base de données Amadeus/ Bureau Van Dijk, 2009.

L'implantation des grandes FMN agroalimentaires en Méditerranée s'est souvent faite via des joint ventures avec des groupes familiaux et des acquisitions partielles de partenaires locaux, leaders sur leur marché. L'objectif de ces firmes étant de minimiser les risques liés à une implantation type *green-fields*⁽¹⁵⁾ et de bénéficier d'une période d'adaptation et d'apprentissage du climat des affaires et des habitudes de consommation locales.

Les alliances stratégiques avec des partenaires locaux permettent entre autres, d'atténuer les effets de nouveauté et de firme *étrangère* (Newness and foreignness Liabilities). Sur un autre plan, des firmes profiteraient des ouvertures économiques récentes de certains pays afin de faire jouer une compétition à l'attractivité des investissements directs. Cela a été observé concernant les implantations de Calsberg et de Heineken dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (compétition entre la Hongrie, la Slovénie et la Croatie).

La situation des alliances stratégiques dans les trois filières examinées ne déroge pas à cette règle : joint venture de multinationalisation, coopérations de transition et implantations des multinationale via des partenaires locaux, souvent leaders sur leurs marchés domestiques. Trois autres constats peuvent être faits à partir du recensement Mipo-Anima des IDE méditerranéens dans les trois filières (**TABLEAUX 19 ET 20**) :

- présence renforcée des investisseurs des pays du Golfe ;
- investissements conséquents en amont des filières visant une intégration verticale et la sécurisation des approvisionnements en matières premières ;
- existence d'investissements Sud-Sud, souvent de proximité géographique.

Les Psem ont accueilli en 2008, 24 projets d'IDE dans le secteur agroalimentaire, représentant 3 % du total des flux vers cette région. Dans leur ensemble, les trois filières examinées ont enregistré 8 investissements étrangers importants en 2008, totalisant un flux de 250 millions d'euros. En termes de types d'engagement, il s'avère que ces IDE soient encore marqués par des

15. Création directe d'unité ou de filiale autonome.



acquisitions ou des prises de participation majoritaires. Ces opérations sont souvent conduites par des grandes firmes multinationales ou des organismes financiers.

Le bilan en termes de partenariats entre les PME des deux rives de la Méditerranée apparaît ainsi décevant et en deçà des potentialités des acteurs des trois filières. L'absence de tels types de coopération est d'autant plus décevant que les opportunités et les besoins de coopération existent parmi les entreprises méditerranéennes. Cependant, ce constat doit être nuancé, car les données recueillies ne prennent que rarement en considération les accords entre petites firmes, les coopérations non capitalistiques (accords d'appui technique, contrats ponctuels...) ainsi que les opérations non médiatisées.

Nous osons espérer que les accords de coopérations entre les PME méditerranéennes dans les trois filières soient plus nombreux. Les potentiels de croissance des marchés du Sud et de l'Est sont importants. D'autres acteurs (États-Unis, pays du Golfe) sont en train de renforcer leur présence afin de tirer partie des proximités géographiques et culturelles avec l'Europe, et des opportunités organisationnelles et stratégiques des partenaires locaux.

TABLEAU 19 Quelques projets d'IDE recensés dans les trois filières (céréales, lait et oléagineux) au Sud de la Méditerranée (2008)

Destination	Firme	Origine firme	Opération	Montant Millions euros
Algérie	EIIC Mahassil	Emirats arabes unis	Création de MAHASSIL plus grande firme laitière d'Afrique avec un projet de production fourragère et d'intégration verticale (élevage et alimentation du bétail)	132
Algérie	Cargill	États-Unis	Création d'une filiale commerciale de Cargill Texturizing solutions à Alger	-
Égypte	Actis	Royaume-Uni	Le fond d'investissement britannique injecte 32 millions d'euros dans le capital du groupe agroalimentaire MO'MEN	32
Égypte	Al Marai	Arabie saoudite	Prise de participation majoritaire dans le capital de l'entreprise de produits laitiers BEYTI	74
Libye	Slama Group	Tunisie	Création de la joint venture NEDJMA Edible Oil (détenue 60/40 %) pour la production et le conditionnement des huiles végétales	3
Maroc	Fonterra	Nouvelle Zélande	Création d'une coopérative de conditionnement de lait à Casablanca	2
Tunisie	Actis	Royaume-Uni	Prise de participation minoritaire dans le capital du groupe Poulina	6
Tunisie	Bongrain	France	Création d'une joint venture (45/55 %) avec le groupe Hamdi Meddeb pour la production de fromage à Boussalem	1
Total projet 3 filières			8 projets	250
Total projets IAA			24 projets, 3,1 % du total Projets IDE en Méditerranée	

Base de données Mipo/ Anima Investment Network, 2009



TABLEAU 20 Quelques projets d'IDE recensés dans les trois filières (céréales, lait et oléagineux) au Sud de la Méditerranée (2005-2007)

Destination	Firme	Origine firme	Année	Opération	Montant (millions de dollars)
Maroc	Soprolive	Portugal	2007	Partenariat Somed-Nutrinvest, projet de développement de la production d'huile d'olive à Tamellalt sur 1000 ha	70,7
Turquie	Savola/ Afia	Arabie saoudite	2007	Rachat de Yudum Foods, spécialisé dans la production d'huile alimentaire à NBK Equity	-
Algérie	Lactalis	France	2007	Partenariat entre Lactalis et Soumam (groupe laitier privé) pour l'acquisition de l'unité du groupement public GIPLAIT située à Blida	-
Tunisie	IFFCO	Inde	2007	Rachat de la biscuiterie l'Appétissante (700 salariés, 2 sites de production)	3
Égypte	Bel	France	2007	Lancement de la 2 ^{ne} unité de production de fromage en partenariat avec un producteur local	20
Maroc	Todolivo	Espagne	2007	Coopération avec un partenaire local pour le lancement d'une unité de production d'huile d'olive haut de gamme sur une superficie de 330 ha avec un projet d'extension sur 600 ha	-
Maroc	Kraft Food	États-Unis	2007	Extension de la filiale Kraft Maroc de production de biscuits et produits de petits déjeuners à base de céréales	22
Tunisie	Lesieur	France	2007	Partenariat entre Lesieur Cristal Maroc et YK HMILA pour une joint venture Cristal Tunisie de production d'huiles végétales	-
Algérie	Savola/ Afia	Arabie saoudite	2007	Investissement dans plusieurs unités de productions d'huiles végétales près d'Oran pour une capacité de production d'un million de tonne	160
Algérie	Danone	France	2007	Danone Djurdjura Algérie crée 9 centres de collecte de lait frais dans 6 wilayas de l'Est algérien	-
Algérie	Arla Foods	Danemark	2007	Ouverture d'un bureau commercial à Alger pour le lancement d'un nouveau produit (lait en poudre Dano)	-
Algérie	Legris Industries	France	2006	Ouverture d'une filiale à Alger de Clextal, spécialiste français des procédés de transformation des céréales	-
Égypte	Kuwait Food Co	Koweït	2006	Investissement dans les capacités de production dans sa filiale locale Green Land de produits céréaliers	16
Turquie	Danone	France	2006	Investissement dans une unité de production de lait et dérivés à Luleburgaz	52
Turquie	Bernadini	Italie	2006	Création d'une joint venture avec Aydin Joint entrepreneurs pour une unité de production d'huile d'olive à Aydin	-
Turquie	Bel	France	2006	Prise de participation de 51 % dans le capital de l'entreprise KARPER pour la fabrication de fromages	-
Égypte	Lactalis	France	2006	Prise de contrôle par le rachat des parts du capital du partenaire local de la seconde unité laitière d'Égypte	-
Égypte	Danone	France	2005	Acquisition de Olait, entreprise locale spécialisée dans la production de lait	-
Algérie	Danone	France	2005	Création d'une joint venture (51/49 %) avec partenaire tunisien Sotubi pour une unité de production de biscuits et produits céréaliers à Alger	21
Tunisie	Danone	France	2005	Reprise par le groupe Danone de 29 % du capital de Sotubi (JV détenu à 20 % par Danone) auprès de son partenaire Tunisien, le groupe Mabrouk	-
Jordanie	Borges	Espagne	2005	Lancement d'une unité de production d'huile d'olive avec des partenaires locaux	-
Maroc	Lesieur	France	2005	Lancement en partenariat d'une unité de raffinage d'huiles végétales à Ain Harrouda	9

Elaboré par les auteurs sur la base de données Mipo- Anima Investment Network, 2009.



Afin d'illustrer les éléments du constat précédent, nous présentons dans ce qui suit les profils de deux entreprises méditerranéennes spécialisées dans la collecte, la transformation et la commercialisation de produits céréaliers (**ENCADRÉS 1 ET 2**).

Ces deux entreprises sont des acteurs importants sur leurs marchés internes respectifs. Elles présentent toutes les deux des opportunités et des besoins de coopération. Pour le groupe algérien, les besoins se situent notamment en termes d'apprentissage commercial et de débouchés d'exportation vers certains pays méditerranéens (Jordanie, Libye) ou africains (Sénégal, Mali, etc). Pour le groupe français, les besoins sont plutôt orientés vers la commercialisation des excédents sur des marchés importants (Algérie, Maroc, Égypte) en collaboration avec un partenaire local expérimenté.

ENCADRÉ 1 SIM

Les nouveaux défis du Leader algérien des céréales et dérivés

Le groupe SIM a été fondé en 1990 à la faveur des premières mesures de libéralisation en Algérie. Spécialisé dans les céréales et les produits dérivés, ses capacités de production sont passées de 150 à 2 850 tonnes/jour en 15 ans. En 2005, il employait 700 salariés pour un CA de 15 milliards de dinars algériens (150 millions d'euros). Chaque jour, il produit 2 200 tonnes de semoule et de farine, 300 tonnes de pâtes alimentaires, 115 tonnes de couscous et 210 tonnes d'aliments de bétail.

Le groupe SIM dispose de 5 semouleries, 3 minoteries, 5 unités de fabrication de pâtes, 3 unités de fabrication de couscous, 1 unité pour l'aliment du bétail et de nombreux silos de stockage dont un portuaire, d'une capacité de stockage globale de 145 000 tonnes. Il exporte certains de ces produits (pâtes et couscous) notamment vers la Jordanie ou des pays africains. Il a entamé de nombreuses opérations d'acquisition et d'alliances stratégiques avec des opérateurs locaux en vue de consolider ses orientations de diversification vers les métiers de l'immobilier, des eaux minérales et du commerce de grains.

Sur le plan des alliances stratégiques internationales, le groupe SIM a signé en 1997 un accord avec un groupe italien pour la création d'une société mixte visant la fourniture et la commercialisation d'équipements et pièces de rechange destinés à la transformation des céréales (semoulerie-minoterie). De même, le groupe est en discussion, depuis 2004, avec une entreprise européenne, en vue de créer une filiale conjointe de fabrication de biscuits. Le marché des biscuits a un fort potentiel de croissance en l'Algérie (demande estimée à 100 000 tonnes/an alors que les leaders locaux n'en fournissent que 20 000).

Les nouveaux défis du groupe se situent au niveau de la maîtrise des approvisionnements en matières premières (amont de la filière), et de commercialisation/pénétration des marchés étrangers. Pour cela, les alliances stratégiques avec les firmes européennes semblent constituer une option stratégique pertinente.

D'après la description du groupe in Benachenhou A., (2006), Les nouveaux investisseurs en Algérie, Alpha Design, Paris, 285 pages

ENCADRÉ 2 Sud Céréales Un groupe français à la recherche d'opportunités commerciales en Méditerranée du Sud

Créé en 1974, le groupe a rassemblé puis fusionné les activités d'une vingtaine de coopératives ou sociétés privées intervenant dans le domaine des céréales et des oléo-protéagineux. Le groupe Sud Céréales compte actuellement 4 000 adhérents dans cinq départements du Sud de la France : 250 000 tonnes de produits céréaliers sont collectées à travers 34 points de collecte.



À travers ses 19 filiales, Sud Céréales a réalisé en 2008, un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros pour 313 salariés. Durant les années 2000, il s'est recentré sur ses trois métiers clés, à savoir l'obtention et la production de semences, la collecte et la commercialisation, et les magasins de distribution. Pour cette dernière activité, il dispose de 21 points de vente en partenariat avec Gamm'Vert, Comptoir du village, Alpesud, Lisalp. En termes d'activité de commercialisation, le groupe est leader de la distribution agricole dans le Sud de la France. Concernant les alliances stratégiques inter-entreprises, Sud Céréales s'est engagé dans plusieurs coopérations avec des entreprises locales (Perret, Groupe Province Service pour les semences). De même, le groupe est prestataire de collecte depuis 2006 pour le Comptoir du grain. En 2007, Sud Céréales cède à Soufflet Alimentaire ses parts dans la rizerie SCS afin de se réorienter vers les produits céréaliers. À partir de 2008, le groupe a engagé des discussions avec des opérateurs locaux dans les pays du Sud (Maghreb et Égypte) afin d'identifier les opportunités de coopération et de partenariats. L'objectif est de sélectionner des opérateurs viables pour la commercialisation ou la première transformation des produits, et la création de représentations commerciales locales. Ainsi, il semble que Sud Céréales soit à la recherche de débouchés via des partenaires locaux au Sud de la Méditerranée. Dans ce sens, les options de coopération avec des PME ou des groupes locaux peuvent apporter la connaissance des marchés et des réseaux locaux d'approvisionnement, de stockage et de logistique, mais aussi permettre un partage du risque entre les partenaires des deux rives.

Base de données Amadeus Van Dijk, site internet Sud Céréales

De telles situations de non-rencontre des demandes et des offres de coopération existent dans les trois filières. Des opérateurs des deux rives sont à la recherche de partenaires viables et expérimentés. Les bénéfices de la coopération ne sont plus à démontrer (**TABLEAU 21**). Il s'agit plutôt de faire rencontrer les acteurs afin de faire émerger des partenariats potentiels. La diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs, son actualisation, une coordination des agences de promotion des investissements au niveau de la région, ainsi qu'une spécialisation par filière des structures existantes de coopération devraient permettre une augmentation des expériences de partenariat, notamment inter-PME.

TABLEAU 21 Croisement des offres et des besoins de coopération des partenaires

	Besoins de coopération	Opportunités de coopération
Partenaires du Sud et de l'Est de la Méditerranée	Accès aux financements et crédits bancaires Apprentissage technique et managérial Utilisation des réseaux internationaux Utilisation du savoir-faire/procédure qualité Mise à niveau organisationnelle Accès aux marchés extérieurs	Maîtrise des procédés de production/sous-traitance Connaissance des pratiques locales management Maîtrise approvisionnement matières premières Gestion des réseaux locaux de distribution Connaissances modes de consommation Avantages coûts de production et proximité géographique
Partenaires du Nord de la Méditerranée	Connaissances institutionnelles locales Connaissance réseaux locaux Gestion du risque pays et distance culturelle Partage des risques et gestion incertitude Pénétration des marchés intérieurs Plate forme d'exportation et de réexportation	Image de marque et accès au financement Maîtrise des réseaux internationaux d'approvisionnement Maîtrise technique et managériale Capacités d'innovation produit et procédés Insertion dans les réseaux organisationnels Gestion globale des chaînes de valeur

Elaboré par les auteurs



Constats et recommandations : dynamiser les alliances stratégiques inter-entreprises agroalimentaires en Méditerranée

Principaux constats sur les alliances stratégiques agroalimentaires en Méditerranée

1. Les alliances stratégiques (AS) inter-entreprises en Méditerranée restent dominées par les grandes FMN agroalimentaires en partenariat avec des leaders nationaux (généralement des conglomérats privés locaux). Ces AS concernent donc surtout les marchés de produits innovants faisant appel au marketing (emballage, publicité), ciblant les classes aisées et moyennes. Ces produits ne contribuent que faiblement à la sécurité alimentaire au sens large (quantitative et qualitative) car leur composition fait appel à des ingrédients néfastes à la santé (corps gras, sel et sucre, colorants et arômes artificiels...) et restent coûteux. Cependant ces AS permettent d'établir des ponts Nord-Sud, créent de la valeur économique et favorisent une modernisation du management des entreprises par apprentissage et un progrès des institutions de marché.
2. Existence d'opérations et prises de participation avec des logiques financières, notamment de groupes financiers et fonds de capitaux anglo-saxons.
3. Existence de grands besoins des entreprises agroalimentaires du Sud de la Méditerranée en termes de formation, d'apprentissage technico-commercial mais aussi par rapport aux opportunités existantes en termes de partenariats et de débouchés externes.
4. Renforcement de la présence et rôle croissant des investisseurs des pays du Golfe au Maghreb : Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït et Qatar.
5. Existence de nombreux accords de coopération technique entre des entreprises européennes et des PME ou groupes agroalimentaires locaux.
6. Certaines opérations d'implantation en amont des filières dans une optique de sécurisation des approvisionnements en matières premières (Danone en Algérie pour le lait frais et Borgès au Maroc pour les olives).
7. Sous-traitance et coopérations de réexportation quasi-inexistantes entre les entreprises du Nord et celles du Sud dans le secteur agroalimentaire.
8. Existence d'opérations de coopérations ponctuelles, d'assistance technique et organisationnelle entre des organisations professionnelles ou des groupements de producteurs-exportateurs au Nord et des offices publics et des institutions d'État au Sud de la Méditerranée (notamment pour la filière céréales au Maghreb).
9. Programme de mise à niveau des entreprises peu présent dans les trois filières examinées.
10. Éclatement des mesures incitatives et opacité des dispositifs institutionnels de facilitation des coopérations inter-entreprises.
11. Opportunités d'alliances stratégiques et de partenariats industriels avec l'émergence de grands groupes diversifiés à forte croissance : Koç, Sabancı en Turquie, Cévital, Blanky et Sim en Algérie, Meddeb et Poulina en Tunisie...
12. Opportunités d'alliances stratégiques avec l'arrivée de la grande distribution au Maghreb et son renforcement en Égypte et en Turquie : maîtrise de la qualité et des délais de livraison, cahiers des charges, négociation...
13. Importance des filières céréales et lait dans les pays du Sud de la Méditerranée et nécessité de la couverture des marchés intérieurs : enjeux sociétaux et poli-



tiques de la sécurité alimentaire en Égypte, Syrie, Maroc et Algérie pour les céréales ou le lait.

14. Filière oléagineux : de nombreuses différences des modes de consommations (huile de tournesol versus huile de colza et soja au Maghreb), des capacités de trituration et des orientations de politiques agricoles publiques très contrastées.
15. Existence de coopérations triangulaires *Nord-Sud-Sud* : Danone (France), Djurdjura (Algérie), El Neghazzi (Libye) pour les yaourts et produits laitiers ; Danone (France), Sotubi (Tunisie), Lu (Algérie) pour les biscuits ; Lesieur (France), Cristal (Maroc), Lesieur Cristal (Tunisie) pour les huiles végétales.

Quelques recommandations institutionnelles et managériales

1. Définition et mise en place d'un cadre politique et institutionnel de sécurité alimentaire globale euro-méditerranéenne (Sagem) assurant à l'ensemble des populations de la région une alimentation suffisante, et nutritionnellement et culturellement satisfaisante. La Sagem sera fondée sur le partenariat économique inter-entreprises mobilisant l'ensemble des acteurs du système alimentaire : agro-fourniture, agriculture, industrie agroalimentaire, entreprises de commercialisation et d'appui (logistique, services financiers...).
2. Généralisation des coopérations inter-entreprises :
 - passage des joint ventures de *multinationalisation* comme phase d'implantation des principales firmes multinationales à des partenariats entre PME-TPE des rives nord et sud de la Méditerranée et cela pour deux raisons : d'abord parce que les coopérations de multinationalisation sont des anticipations des grandes firmes des échéances géopolitiques et de l'arrivée de la grande distribution et qu'à cet effet, elles sont limitées et transitoires ; ensuite parce que les opportunités de coopérations inter-PME sont sous-exploitées ;
 - glissement des coopérations vers l'amont (agrofourniture, équipements) et l'aval des filières (conditionnement, commercialisation, logistique) ;
 - appui aux alliances de *proximité culturelle* et mobilisation des fonds en provenances des expatriés en Europe (Espagne-Maroc, France-Maghreb, Italie-Tunisie, Allemagne-Turquie...).
3. Coordination – à travers une structure euro-méditerranéenne régionale – des actions des agences nationales de promotion des investissements (API) en termes d'informations sur l'attractivité sectorielle des IDE (IAA) et les opportunités de rapprochements inter-entreprises.
4. Sélection des partenaires potentiels par pays concernant les trois filières examinées et identification des besoins de coopération inter-entreprises : accès aux marchés internationaux, commercialisation, appui technique, formation...
5. Encouragements des opérations de coopérations inter-entreprises *Nord-Sud-Sud* et identification des opportunités d'exportation et réexportation des produits céréaliers et oléagineux transformés et conditionnés par une sous-traitance locale.
6. Clarification des stratégies nationales et des politiques publiques de développement des trois filières (plan huile d'olive au Maroc ou en Tunisie, PNDRA en Algérie, plan de soutien public à la filière laitière en Égypte...).
7. Appui et assistance techniques des institutions du Nord de la Méditerranée pour la création de groupement professionnels et de coopératives impliquant les PME des trois filières au Sud de la Méditerranée.
8. Densification des réseaux d'appui aux partenariats inter-entreprises : forum des chefs d'entreprises, foires internationales, organisations professionnelles...



CONCLUSION

Partenariats d'entreprises agroalimentaires en Méditerranée : un bilan décevant

LES AVANTAGES QUE PEUVENT TIRER les entreprises des deux rives de la Méditerranée des alliances stratégiques dans le secteur agroalimentaire sont nombreux : accès au financement et aux réseaux internationaux d'approvisionnement et de distribution pour les partenaires du Sud et de l'Est, et minimisation des risques pays, de la distance culturelle et une meilleure maîtrise des contextes locaux d'affaires et de consommation pour les partenaires du Nord, constituent autant de motivations afin d'élargir les opérations de coopération inter-entreprises.

Les projections des disponibilités et des productions alimentaires en Méditerranée confortent les analyses en termes d'aggravation des déficits alimentaires structurels des pays du Sud, face à des excédents européens de plus en plus croissants. L'analyse des bilans alimentaires permet de distinguer les enjeux alimentaires de la région méditerranéenne et d'identifier d'éventuelles complémentarités intra-régionales.

Les trois filières examinées, à savoir les produits laitiers, les huiles végétales et oléagineux et les produits dérivés des céréales, présentent de nombreuses opportunités de partenariat inter-entreprises. Celles-ci sont accentuées par le nombre important des entreprises européennes spécialisées dans ces activités. Les 12 000 opérateurs européens recensés constituent autant de partenaires potentiels pour de futures coopérations. La plupart de ces firmes relèvent des PME et TPE, avec notamment des besoins importants en termes de croissance externe et de débouchés à l'international.

Cependant, force est de constater que le bilan des alliances stratégiques dans les trois filières reste décevant. La plupart des IDE enregistrés, relèvent des activités d'implantation de grandes firmes multinationales en collaboration avec des conglomerats nationaux, leaders sur leurs marchés locaux respectifs. De nombreuses coopérations de ce type ont permis de créer ou de consolider des parts de marchés importantes. Souvent aussi, la compétitivité globale du groupe local s'est vu renforcée. Néanmoins, la plupart de ces partenariats étaient transitoires dans l'optique de la grande firme, et ne visaient qu'une adaptation aux cadres institutionnel et commercial du pays d'accueil.

Nous avons relevé aussi le rôle croissant des investisseurs des pays du Golfe dans les trois filières examinées. Aussi, certaines coopérations Sud-Sud ont été enregistrées, notamment entre entreprises de pays limitrophes. L'encouragement de ce type de partenariats, ainsi que les accords entre PME Nord-Sud et la valorisation des projets des expatriés du Sud installés au Nord de la Méditerranée, constituent autant de pistes afin de généraliser les projets de coopérations agroalimentaires en Méditerranée.

Les opportunités, les besoins et l'offre de coopérations inter-entreprises existent de part et d'autre de la Méditerranée. La rencontre entre cette offre et les besoins de partenariat relève aussi du cadre institutionnel régional en construction. Une meilleure coordination entre les agences de promotion des investissements (API), une sélection de partenaires fiables dans l'ensemble des



pays, une identification des opportunités de sous-traitance, exportation ou réexportation, pourraient aboutir à une généralisation des accords d'alliances stratégiques inter-entreprises à la fois à l'ensemble des acteurs des filières concernées (amont-aval), mais aussi à une frange plus prometteuse d'opérateurs économiques, les PME-TPE.

Quelques pistes pour relever les enjeux majeurs de la sécurité alimentaire dans les Psem

LE PREMIER ENJEU DE SÉCURITÉ alimentaire dans les Psem est incontestablement un enjeu de santé publique. La dérive du modèle de consommation alimentaire provoquée par la mondialisation de produits agro-industriels trop riches en calories vides provoque lentement (donc de façon peu perceptible à court terme) l'apparition de véritables pandémies potentiellement coûteuses en termes humains, sociaux et économiques. On est face à un paradoxe choquant, puisque la diète méditerranéenne est considérée comme une *norme nutritionnelle*. Pour prévenir les fléaux en gestation, il est indispensable de mettre en place des politiques de sécurité alimentaire qualitative (la sécurité alimentaire quantitative touche peu les Psem à ce jour). Ces politiques doivent se bâtir sur le socle du régime alimentaire traditionnel local plutôt que sur la complémentation ou médicalisation des aliments préconisée par les firmes multinationales.

Ce fondement présente l'avantage de revitaliser ou de créer des filières agroalimentaires génératrices de développement local durable. Il doit s'appuyer – on fait le lien avec le second enjeu de sécurité alimentaire, celui de la production – sur un dispositif de recensement, caractérisation, mise aux normes par l'innovation et, enfin, protection des produits locaux. La création d'un label méditerranéen pour les produits alimentaires serait à cet égard un puissant outil de promotion pour la reconquête du marché intérieur dans les Psem et l'exportation, contribuant à réduire le déficit commercial international abyssal des Psem.

Ce troisième enjeu nécessitera des outils à trouver du côté de la coopération de proximité. En priorité, un codéveloppement de la production alimentaire dans les Psem par les partenariats scientifique, technique et économique : les gisements de productivité restent importants dans ces pays et des paquets technologiques innovants et durables⁽¹⁶⁾ peuvent être mis en œuvre si un cadre institutionnel et humain de coopération est créé. En second lieu, une nouvelle politique commerciale internationale macro-régionale. En effet, sur la rive nord de la Méditerranée se situe l'un des deux points d'ancrage de l'UE, premier exportateur mondial de produits alimentaires, mais qui ne réalise que 10 % de ses ventes extra-communautaires vers les Psem et qui n'importe que 10 % de ses produits agricoles des Psem, tandis que ces derniers achètent 35 % et vendent 51 % de leurs produits agricoles à l'UE.

Le déséquilibre est manifeste. En outre, les produits échangés sont complémentaires plus que concurrents : céréales et produits laitiers dans le sens Nord-Sud, fruits et légumes du Sud vers le Nord. Tous les exercices de prospective convergent pour annoncer une aggravation du déficit alimentaire des Psem. En 2050, la zone Anmo (Afrique du Nord-Moyen-Orient) risque de connaître une situation critique. Le décalage entre les ressources locales et la consommation atteignait 54 % de l'offre en 2003. Il devrait plus que doubler

16. Par exemple, dans le domaine très sensible de l'irrigation, un développement des techniques de bas volume (type goutte-à-goutte) permettrait de réduire la consommation en eau de 50 % par rapport aux méthodes classiques d'aspersion ou de submersion, mais ces techniques nécessitent des investissements importants. Une coopération euro-méditerranéenne dans ce domaine serait exemplaire en combinant les aspects R&D et formation, le montage financier, et la fourniture des équipements.



en 2050 pour atteindre le chiffre abyssal de 137 %. Par habitant, ce déficit sera alors trois fois plus important qu'en Afrique au Sud du Sahara, longtemps considérée comme la zone la plus vulnérable au monde (Chaumet et al., 2009).

Tous ces éléments militent pour une action d'envergure. Celle-ci pourrait prendre la forme d'un *Pacte agricole, agroalimentaire et de développement rural durable* élaboré dans le cadre de l'UPM, à inscrire dans la *fenêtre de tir* ouverte par la réforme de la PAC de 2013 (Dubreuil et al., 2007). Ce pacte sera largement fondé sur les partenariats stratégiques entre les acteurs-entrepreneurs du système alimentaire euro-méditerranéen.



BIBLIOGRAPHIE

- Abis S., Blanc P., Mikail B., (2009), « Le malheur est-il dans le pré ? Pour une lecture géopolitique de l'agriculture », *Revue internationale et stratégique*, n° 73, pp. 22-30.
- Abis S., Nardone J., (2008), « Enjeux stratégiques autour des céréales en Méditerranée », *Les notes d'alertes du Ciheam*, n° 53, décembre.
- Ait Chaalal A., (2005), « Le partenariat euro-méditerranéen : 10 ans après, quel bilan politique ? », *Géostratégiques*, n° 8, juillet, pp. 79-92.
- Almeras G., Jolly C., (2009), *Méditerranée 2030. Construire la Méditerranée*, Ipemed, Paris, 300 pages.
- Bauchard D., (2008), « L'Union pour la Méditerranée : Un défi Européen », *Politiques étrangères*, n° 1, printemps, pp. 51-64.
- Beckouche P., (2006), *L'Europe et le régionalisme Nord-Sud. Analyse géographique de l'intégration euro-méditerranéenne*, EMMA : Le partenariat euro-méditerranéen, construction régionale ou dilution dans la mondialisation. Istanbul, 26 et 27 mai.
- Bellon B., Benyoussef A., Plunket A., (2001), *Les déterminants des alliances industrielles stratégiques Nord-Sud. Quelques enseignements tirés des alliances euro-méditerranéennes*. Seconde conférence du Femise, mars. Marseille.
- Benachenhou A., (2006), *Les nouveaux investisseurs en Algérie*, Alpha Design, Paris, 285 pages.
- Berger S., (2003), *Notre première mondialisation, Leçons d'un échec oublié*, Seuil, Paris. 96 pages.
- Bertrand J.P., (coord), (2001), *Les principaux facteurs de la compétitivité des filières céréales et oléo-protéagineux au Brésil et en Argentine. Politiques des états et stratégies des acteurs, rapport final*, INRA, décembre, 424 pages.
- Braudel F., (1985), *La dynamique du capitalisme*, Editions Arthaud, Paris. 120 pages.
- Chaumet J.M., Delpeuch F., Dorin B., Gherzi G., Hubert B., Le Cotty T., Paillard S., Petit M., Rastoin J.L., Ronzon T., Treyer S., (2009), *Agricultures et alimentations du monde en 2050. Scénarios et défis pour un développement durable*, Inra-Cirad, Paris. 202 pages.
- Cheriet F., (2009), *Instabilité des alliances stratégiques asymétriques. Cas des relations entre les firmes multinationales et les entreprises locales agroalimentaires en Méditerranée*, Thèse de doctorat en gestion, Montpellier Sup'Agro, 445 pages.
- Cheriet F., Tozanli S., (2007), « Essai de construction d'un score d'attractivité sectorielle des IDE: Cas du secteur agroalimentaire en Méditerranée ». *Revue économie rurale*. n° 302, novembre-décembre, pp. 40-55.
- Colombani P., (2005), *L'union européenne et la Méditerranée : les scénarios 2015*, Institut de prospective du Calame, 12 pages.
- Dubreuil C., Rastoin J.L., (2007), « Un pacte agricole, agroalimentaire et rural pour l'intégration rurale euro-méditerranéenne », Ipemed, Paris. 26 pages.
- Guigou J.L., (2007), *Les « quartiers d'orange » Nord-Sud. Réguler la mondialisation par des espaces régionaux*, Tribune Libre, Paris, 28 juin.
- Hervieu B., (2006), « L'enjeu céréalier en Méditerranée », *Note d'analyse du Ciheam*, n° 9, mai.
- Hervieu B., (Ed), (2008), *Mediterra 2008 : les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Ciheam-Presses de Sciences Po, Paris, 368 pages.
- Hibou B., (2003), « Les faces cachées du partenariat euro-méditerranéen », *Critique internationale*, n° 18, janvier, pp. 114-118.
- Hugon P., (1999), « Les accords de libre échange avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée entre la régionalisation et la mondialisation ». *Région et développement*, vol. 9, pp. 5-32.
- Le Roy A., (2008), « L'Union pour la Méditerranée : une opportunité pour renforcer la coopération entre les rives de la Méditerranée », *Revue internationale et stratégique*, n° 70/2, pp. 13-20.
- Malassis L., (1994), « Situation et perspectives de la consommation alimentaire », *Comptes rendus de l'académie d'agriculture de France*, vol 80, n° 9, p. 99-110.
- Minot N., Chemingui M., Thomas M., Dewina R., Orden D., (2007), *Impact of trade liberalization on agriculture in the Near East and North Africa*, Ifpri, Ifad, Washington. 174 pages.



- Padilla M., (2009), « Comportements et sécurité alimentaires en Méditerranée : état des lieux et prospective », *Futuribles*, n° 348, janvier, pp. 47-66.
- Palpacuer, F., R. Pérez, S. Tozanli, et J. Brabet (2006) « Financiarisation et globalisation des stratégies d'entreprise: le cas des multinationales agroalimentaires en Europe ». *Finance, contrôle, stratégie*, vol 9, n° 3, pp. 165-189.
- Plan Bleu, (2009), « Environnement et développement en Méditerranée », Programme des Nations unies pour l'environnement PNUE, *Les notes du Plan Bleu*, n° 12, juillet, 4 pages.
- Perez R., (1996), « Sur l'internationalisation des industries et des stratégies des firmes alimentaires », *Economie rurale*, n° 234-235, juillet-octobre, pp. 29-33.
- Rastoin J.L., (2008), « Les multinationales dans le système alimentaire ». *Projet*, n° 307, pp. 61-69
- Rastoin J.L., Tozanli S., (2007), « L'agroalimentaire méditerranéen : prospective stratégique ». *Agroligne*, n° 47, pp. 11-13
- Rastoin J.L., (2007), « L'insécurité alimentaire : un risque maîtrisable ? », éditorial, in *Economies et sociétés*, n° 9, série *Systèmes agroalimentaires*, AG, n° 29, septembre, pp. 1415-1422
- Rastoin J.L., Tozanli S., (2006), « Les mutations du secteur agroalimentaire dans les pays méditerranéens ». *Agroligne*, n° 46, pp. 5-9.
- Rastoin J. L., (2004) « Le système agroalimentaire dans la perspective de l'espace économique euroméditerranéen ». Séminaire international : *Agriculture et l'association euroméditerranéenne. Défis et opportunités*, Barcelone. 28 mai.
- Rastoin J.L., Gherzi G., Padilla M., Tozanli S., (2004 a.), « Tendances de l'économie agroalimentaire dans la région méditerranéenne ». In *Agrimed (2004), Agriculture, pêche, alimentation et développement rural et durable dans la région méditerranéenne*. Ciheam, Paris, pp. 213-234.
- Rastoin J. L. Gherzi G. Padilla M. Tozanli S., (2004 b). « Développement et politiques agroalimentaires dans la région méditerranéenne ». In *Agrimed (2004), Agriculture, pêche, alimentation et développement rural et durable dans la région méditerranéenne*. Ciheam, Paris, pp. 212-266.
- Rastoin J. L. Tozanli S. Gherzi G., (2003), *L'émergence du capitalisme agroalimentaire dans les pays méditerranéens*. Conférence du Femise, décembre. Marseille, 15 pages.
- Rastoin J-L, Gherzi G., Perez R., Tozanli S., (1998). *Structures, performances et stratégies des groupes agroalimentaires multinationaux*, Agrodats 1998, GRAAL Montpellier, Ciheam-IAM-Ensa Montpellier, Volume 1.
- Regnault H., (2005), « Libre échange Nord-Sud et typologies des dormes d'internationalisation des économies », *Région et développement*, n° 22.
- Vadcar C., (2008), « Union pour la Méditerranée : chronique d'un échec annoncé ? », *Lettre de prospective*, n° 9. 10 pages.
- Veltz P., (1996), *Mondialisation villes et territoires. L'économie d'archipel*, PUF, Paris, 262 pages.



SOURCES DES DONNÉES ET AUTRES LIENS

Organismes internationaux

FDI Net. Site très utile de la Banque mondiale sur les investissements étrangers (données et outils)

Eurostat. Le site officiel sur les statistiques européennes (voir les pages *Medstat* pour des données Meda)

Synopsis Euromed (European Union). Précieux bulletin bi-mensuel de news officielles Euro-Med

Banque mondiale. Beaucoup de données économiques (*World Development Report*, etc.)

Cnuced. Site officiel sur les investissements étrangers (vision macro-économique)

Onudi. Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (opportunités d'affaires)

World Economic Forum. Données sur l'attractivité des pays (benchmarking)

Pnud. Programme des Nations-unies pour le développement (données humaines et sociales)

Organismes d'étude et de réflexion

FMES. Fondation méditerranéenne d'études stratégiques

IEMED. Excellent think tank barcelonais spécialisé dans le processus Euro-Med

Ipemed. Institut de prospective réfléchissant au futur de la Méditerranée, une nécessité !

Institut de la Méditerranée-Femise.

Réseau d'instituts travaillant sur la macro-économie régionale Meda

Plan Bleu. Observatoire sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée

Semide. Outil pour l'échange d'information et de savoir-faire dans le domaine de l'eau entre et à l'intérieur des pays du partenariat euro-méditerranéen

Sites d'information

Mercer. Le coût de la vie dans chaque pays

Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman

African Growth & Opportunity Act. Organisme américain destiné à renforcer les lignes économiques entre les États-Unis et l'Afrique

Club de l'arche Méditerranée

Countrywatch. Portail d'information sur les pays

FDIMagazine. Site web sur les investissements directs étrangers.

Entrepreneur Network. ACIM. Le réseau des professionnels de la création et du développement des TPE & PME en Afrique, en Europe, en Méditerranée

Euromedinfo.eu. Projet régional d'information et de communication centré sur le partenariat entre l'Europe et la région méditerranéenne

Euromoney. Magazine de référence dans le domaine des capitaux

Corptracker

Globalproduction

Missionary International Service News Agency

Organisation Mondiale du Travail

World Economic Forum

Welcome Europe

World association of small enterprises

Sites sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

All Africa. L'actualité de l'Afrique

Africatimes. News africaines

Afrik.com. Portail de l'Afrique

Albawaba. Excellente source d'information sur le monde arabe

Ameinfo. Information économique

Arabic News. Portail quotidien d'information

Arab.net. Informations sur le Moyen Orient

FirstMediterranean. Informations sur le Liban, la Jordanie, le Maroc et l'Égypte

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. Etablissement du ministère des Affaires étrangères français

Mediterranean Bank Network (MBN).

Organisation bancaire sans but lucratif et un partenariat stratégique entre les principales banques Méditerranéennes

Meed.com. Portail d'intelligence économique (réservé aux abonnés)

MenaReport. Portail d'information économique

Mideast Web. Portail sur la paix au Proche-Orient

National US Arab Chamber of Commerce

Observatoire méditerranéen de l'énergie. Données sur l'énergie

Zawya. Portail d'information sur les entreprises du Moyen-Orient (réservé aux abonnés)

World Bank Group Middle East. Site de la Banque mondiale sur la région Mena



DOCUMENTS ANNEXES

L'union pour la Méditerranée célèbre son premier anniversaire. Site du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe_828/union-europeenne-monde_13399/rerelations-externes_853/union-pour-mediterranee_17975/union-pour-mediterranee-celebre-son-premier-anniversaire-13.07.09_74973.html

La déclaration finale de l'UPM. Paris, le 13 juillet 2008.

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Decla_finale_UPM_130708.pdf

Conférence ministérielle. Processus de Barcelone. Union pour la Méditerranée. Déclaration finale. Marseille, 4 novembre 2008.

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Processus_de_Barcelone_UPM_41108.pdf

Conférence ministérielle. Processus de Barcelone. Union pour la Méditerranée. Conférence conjointe du ministre des Affaires étrangères et européennes de la République française, Mr Bernard Kouchner, et du ministre des Affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, Mr Ahmed Aboul Gheit. Marseille, 4 novembre 2008.

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/acl2/bulletin.asp?liste=20081105.html&xlor=EPR-7#Chapitre5>

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES QUESTIONS GÉOPOLITIQUES EN MÉDITERRANÉE

Question Internationales (dossier spécial), (2009), « La Méditerranée : un avenir en question », *La Documentation française*, n° 36, mars-avril.

Cercle des Economistes, (2007), 5+5 = 32, *Feuille de route pour une Union Méditerranéenne*, Edition librairie Perrin, Paris.

Daguzan J.F., Beckouche P., Lazarev G., (2007), « Quelle union Méditerranéenne ? », *Géoéconomie*, n° 42, Institut Choiseul, Été.

Rhattat R., (2007), « Du processus de Barcelone à la politique européenne de voisinage. Le dialogue inter-culturel dans l'espace euro-méditerranéen : Entre coexistence et affrontement ». *RMCUE*, n° 505, février.

Unesco, (2008), *Union pour la Méditerranée. Pourquoi faire et comment ?*, Forum de Paris, 28-30 mars.

Hubert-Rodier J., (2008), « Une union Méditerranéenne trop large pour l'Europe », *Les Echos*, 10 mars.

Kaddouri H., (2008), « Vers une nouvelle politique euro-méditerranéenne. Le projet d'Union de la Méditerranée comme piste de réflexion », *RMCUE*, n° 514, janvier.

Bichara K., (Eds), (2001), *Le partenariat Euro-méditerranéen vu du Sud*, L'Harmattan, Paris.

Maresceau M., Lannon E., (2001), *The EU's enlargement and Mediterranean strategies*, Palgrave, Londres.

Institut de la Méditerranée, (2007), *Rapport sur le projet d'Union méditerranéenne*, rapport d'experts, octobre.

Institut de la Méditerranée, (2007), *Intégration euro-méditerranéenne et investissements directs étrangers*, Euromed Investment Conference, La Baule, 27 juin.

Femip, (2007), *Rapport annuel sur les tendances économiques des pays partenaires méditerranéens*, Service du conseil pour les questions économiques et du développement, SCED/BEI, Luxembourg.

DREE (Dossiers), (2004), *L'espace économique Euro-méditerranée*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Paris, mai.

Assemblée nationale Française, (2007), *Comment construire l'Union méditerranéenne*, rapport n° 449.

Beckouche P., Guigou J.L., (2007), « Méditerranée : d'un Euromed en panne à une région industrielle Nord-Sud », *Conseil d'analyse stratégique*, *Horizons stratégiques*, n° 3, janvier.



Annexes

Annexe 1

La démographie, source de puissance géopolitique

Pays (1 000 habitants)				Croissance 2010-30		Croissance 2030-50	
	2010	2030	2050	Relative	Absolue	Relative	Absolue
Egypt	79 537	104 070	121 219	31 %	24 533	16 %	17 149
Turkey	77 703	92 468	98 946	19 %	14 765	7 %	6 478
Algeria	35 423	44 726	49 610	26 %	9 303	11 %	4 884
Morocco	32 381	39 259	42 583	21 %	6 878	8 %	3 324
Syrian Arab Republic	21 428	29 294	34 887	37 %	7 866	19 %	5 593
Tunisia	10 664	12 529	13 178	17 %	1 865	5 %	649
Israel	7 272	9 160	10 527	26 %	1 888	15 %	1 367
Palestina (O.T.)	4 409	7 320	10 265	66 %	2 911	40 %	2 945
Jordan	6 453	8 554	10 121	33 %	2 101	18 %	1 567
Libyan Arab Jamahiriya	6 530	8 447	9 683	29 %	1 917	15 %	1 236
Mauritania	3 363	4 944	6 364	47 %	1 581	29 %	1 420
Lebanon	4 227	4 925	5 221	17 %	698	6 %	296
Croatia	4 532	4 168	3 692	-8 %	-364	-11 %	-476
Albania	3 245	3 519	3 451	8 %	274	-2 %	-68
Bosnia and Herzegovina	3 942	3 653	3 160	-7 %	-289	-13 %	-493
Montenegro	625	625	625	0 %	0	0 %	0
Total Psem (16)	301 734	377 661	423 532	25 %	75 927	12 %	45 871
Union européenne (27)	495 436	496 345	479 681	0 %	909	-3 %	-16 664
UPM (43, avec la Libye)	797 170	874 006	903 213	10 %	76 836	3 %	29 207
Monde	6 896 033	8 307 175	9 181 056	20 %	1 411 142	11 %	873 881



Annexe 2 Les États représentés au sommet de Paris du 13 juillet 2008

États	Organisations	Population	Régimes politiques
Albanie	ALECE	3 619 778	République parlementaire
Algérie	UA, UMA, Ligue arabe, Barcelone	34 800 000	République parlementaire
Allemagne	UE, Barcelone	82 314 906	République fédérale
Autriche	UE, Barcelone	8 316 487	République fédérale
Belgique	UE, Barcelone	10 584 534	Monarchie constitutionnelle
Bosnie-Herzégovine	ALECE	4 400 126	République fédérale
Bulgarie	UE, Barcelone	7 679 290	République parlementaire
Chypre	UE, Barcelone	766 400	République présidentielle
Croatie	ALECE	4 437 460	République parlementaire
Danemark	UE, Barcelone	5 457 415	Monarchie constitutionnelle
Égypte	UA, Ligue arabe, Barcelone	80 355 036	République présidentielle
Espagne	UE, Barcelone	45 116 894	Monarchie constitutionnelle
Estonie	UE, Barcelone	1 342 409	République parlementaire
Finlande	UE, Barcelone	05 289 128	République parlementaire
France	UE, Barcelone	63 392 140	République semi-présidentielle
Grèce	UE, Barcelone	11 125 179	République parlementaire
Hongrie	UE, Barcelone	10 066 158	République parlementaire
Irlande	UE, Barcelone	4 239 848	République parlementaire
Israël	Barcelone	7 184 000	République parlementaire
Italie	UE, Barcelone	59 131 287	République parlementaire
Jordanie	Ligue arabe, Barcelone	05 924 000	Monarchie constitutionnelle
Lettonie	UE, Barcelone	02 281 305	République parlementaire
Liban	Ligue arabe, Barcelone	4 099 000	République parlementaire
Lituanie	UE, Barcelone	3 373 991	République parlementaire
Luxembourg	UE, Barcelone	476 200	Monarchie constitutionnelle
Malte	UE, Barcelone	404 962	République parlementaire
Maroc	Ligue arabe, UMA, Barcelone	33 757 175	Monarchie constitutionnelle
Mauritanie	UA, UMA, Ligue arabe	3 086 859	République fédérale
Monaco		32 020	Monarchie constitutionnelle
Monténégro	ALECE	622 000	République parlementaire
Pays-Bas	UE, Barcelone	16 372 715	Monarchie constitutionnelle
Palestine	Ligue arabe, Barcelone	4 018 332	Entité gouvernementale parlementaire
Pologne	UE, Barcelone	38 116 486	République parlementaire
Portugal	UE, Barcelone	10 945 870	République parlementaire
Roumanie	UE, Barcelone	21 565 119	République parlementaire
Royaume-Uni	UE, Barcelone	60 587 300	Monarchie constitutionnelle
Slovaquie	UE, Barcelone	5 396 168	République parlementaire
Slovénie	UE, Barcelone	2 013 597	République parlementaire
Suède	UE, Barcelone	9 103 551	Monarchie constitutionnelle
Syrie	Ligue arabe, Barcelone	20 314 747	République présidentielle
Tchèque	UE, Barcelone	10 306 709	République parlementaire
Tunisie	UA, UMA, Ligue arabe, Barcelone	10 102 000	République semi-présidentielle
Turquie	Barcelone	75 158 647	République parlementaire



Particularités de certaines délégations

République tchèque. Envoi du vice-premier ministre, alors que la quasi-totalité des États ont envoyé le chef de l'État ou du gouvernement. Certains ont affirmé qu'il s'agissait d'une réponse aux pressions françaises pour une ratification rapide du traité de Lisbonne.

Belgique. Envoi du ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht suite à la crise institutionnelle à la suite de laquelle le premier ministre Yves Leterme présentera sa démission deux jours plus tard.

Maroc. Envoi du frère du roi et non pas du souverain lui-même.

Mauritanie. La Mauritanie est présente alors que ce n'est pas un pays riverain. C'est davantage son appartenance à l'ensemble maghrébin élargi (au même titre que la Libye par exemple et se traduisant par son intégration à l'Union du Maghreb arabe) qui légitime cette présence a priori incongrue.

Serbie. La Serbie, État non riverain depuis 2006, faisait partie du projet initial mais n'est pas présente.



Annexe 3 Autosuffisance moyenne pour le blé en Méditerranée

% production nationale/consommation humaine, moyenne annuelle 1998-2003

Pays	Production (tonnes)	Consommation (tonnes)	Autosuffisance moyenne 1998-2003
Malte	9 393	241 279	4 %
Jordanie	29 375	494 289	6 %
Palest., T.O.	37 539	376 353	10 %
Chypre	12 197	75 262	16 %
Israël	132 924	745 154	18 %
Liban	106 083	426 040	25 %
Portugal	265 907	998 049	27 %
Algérie	1 836 038	6 062 257	30 %
Tunisie	1 184 953	1 938 678	61 %
Albanie	307 595	496 469	62 %
Maroc	3 289 103	5 016 821	66 %
Luxembourg	42 585	62 804	68 %
Égypte	6 454 665	9 469 894	68 %
Italie	7 289 264	8 649 913	84 %
Slovénie	154 630	181 064	85 %
Psem	38 160 280	42 111 474	91 %
Bosnie-Herzgovine	270 503	297 445	91 %
Pays-Bas	1 040 590	1 089 796	95 %
Finlande	487 633	396 270	123 %
Roumanie	4 827 216	3 692 777	131 %
Grèce	2 050 667	1 504 070	136 %
Estonie	129 924	93 011	140 %
Monde	590 792 893	415 409 258	142 %
Turquie	19 591 933	13 217 374	148 %
Syrie	4 056 946	2 626 629	154 %
Belgique	1 076 744	687 922	157 %
Espagne	5 988 947	3 596 677	167 %
UPM	164 528 428	92 447 268	178 %
Irlande	739 650	381 533	194 %
Croatie	862 223	420 559	205 %
UE Med	51 632 114	25 053 793	206 %
Pologne	8 922 664	4 170 391	214 %
Autriche	1 367 476	635 502	215 %
UE27	126 368 148	54 076 741	234 %
Lettonie	434 033	180 399	241 %
Slovaquie	1 434 960	593 407	242 %
Lituanie	1 106 250	437 079	253 %
Royaume-Uni	14 810 167	5 716 464	259 %
Bulgarie	3 138 629	1 070 489	293 %
Suède	2 165 883	716 115	302 %
Allemagne	20 723 299	6 486 206	319 %
Hongrie	3 879 721	1 111 994	349 %
Rép. Tchèque	3 822 927	991 609	386 %
France	35 861 110	5 769 086	622 %
Danemark	4 585 684	509 181	901 %



Annexe 4

Situation des IDE dans les Psem

Évolution des projets d'IDE annoncés dans le secteur agroalimentaire en Méditerranée du Sud et de l'Est entre 2003 et 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*	Total Pays
Algérie	1	4	7	9	6	6	1	34
Chypre	0	1	1	0	0	0	0	2
Égypte	4	4	5	7	4	5	4	33
Israël	1	1	3	2	3	2	0	12
Jordanie	1	2	3	0	1	2	1	10
Liban	0	1	4	0	1	0	0	6
Libye	0	0	0	0	0	1	1	2
Maroc	12	6	12	7	10	4	0	51
Palestine (autorités)	0	0	0	0	0	1	0	1
Syrie	2	3	4	5	1	1	0	16
Tunisie	1	2	3	2	4	7	2	21
Turquie	4	8	4	10	7	9	4	46
Total Med 12	26	32	46	42	37	38	13	234

* Jusqu'au 30 juin 2009

Données Mipo/ Anima

Flux d'IDE entrants dans l'espace méditerranéen et dans l'UE entre 1998 et 2007 (millions de dollars)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Psem*	8 408,2	10 232,1	12 867,5	15 712,0	9 640,2	17 301,3	16 390,4	35 500,7	70 637,2	69 331,9
UE27	260 724,2	384 928,5	609 547,0	295 753,9	309 468,7	259 483,8	214 524,2	498 522,8	562 581,6	804 455,2
UPM	269 132,4	395 160,6	622 414,5	311 465,8	319 108,9	276 785,1	230 914,6	534 023,5	633 218,8	873 787,1
Monde	705 543,6	1 088 508,0	1 398 182,8	824 444,8	625 167,9	561 056,3	717 695,5	958 697,5	1 411 018,2	1 833 324,0

* La Mauritanie est intégré à ce groupe car faisant partie du projet UPM

CNUCED, 2009

Part des Psem, de l'UPM et de l'UE27 dans les flux d'IDE (%)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Psem/UPM	3 %	3 %	2 %	5 %	3 %	6 %	7 %	7 %	11 %	8 %
UE27/UPM	97 %	97 %	98 %	95 %	97 %	94 %	93 %	93 %	89 %	92 %
UPM/Monde	38 %	36 %	45 %	38 %	51 %	49 %	32 %	56 %	45 %	48 %

CNUCED, 2009



Projets d'investissements étrangers dans les industries agroalimentaires au Sud et à l'Est de la Méditerranée entre 2003 et 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*	Total Pays
Algérie	1	4	7	9	6	6	1	34
Chypre	0	1	1	0	0	0	0	2
Égypte	4	4	5	7	4	5	4	33
Israël	1	1	3	2	3	2	0	12
Jordanie	1	2	3	0	1	2	1	10
Liban	0	1	4	0	1	0	0	6
Libye	0	0	0	0	0	1	1	2
Maroc	12	6	12	7	10	4	0	51
Pales. Aut.	0	0	0	0	0	1	0	1
Syrie	2	3	4	5	1	1	0	16
Tunisie	1	2	3	2	4	7	2	21
Turquie	4	8	4	10	7	9	4	46
Total Med 12	26	32	46	42	37	38	13	234

* Jusqu'à juin 2009.

Observatoire Mipo du réseau d'investissement Anima, 2009



Flux entrants d'IDE dans les pays de l'Union pour la Méditerranée (selon économie déclarante) (millions de dollars)

	1998	2001	2004	2005	2006	2007	Cumul 1998-2007	% UE27
Autriche	4 533,05	5 919,20	3 890,52	10 784,46	6 187,11	30 674,56	81 303,48	1,94 %
Belgique	-	-	43 557,80	34 317,40	64 371,20	40 627,50	232 600,50	5,54 %
Bulgarie	537,30	813,00	3 452,34	3 922,72	7 507,40	8 429,00	29 483,63	0,70 %
Chypre	345,40	944,44	1 090,40	1 186,08	1 504,03	2 078,75	10 768,10	0,26 %
Rép. Tchèque	3 717,90	5 641,40	4 974,30	11 658,30	6 013,00	9 123,20	63 022,60	1,50 %
Danemark	7 730,39	11 522,54	-10 715,97	12 889,97	3 615,40	11 223,98	96 094,97	2,29 %
Estonie	580,60	542,40	971,35	2 878,75	1 673,73	2 482,12	11 024,09	0,26 %
Finlande	12 143,55	3 731,53	2 826,40	4 750,30	5 481,30	8 475,90	62 218,28	1,48 %
France	30 983,19	50 476,82	32 560,39	84 951,25	78 154,30	157 970,16	616 428,81	14,68 %
Allemagne	24 592,82	26 414,31	-10 188,35	41 968,97	55 171,06	50 925,46	529 127,55	12,60 %
Gibraltar	-162,01	12,14	182,62	122,31	137,19	165,25	870,51	0,02 %
Grèce	71,20	1 589,40	2 101,41	606,25	5 363,67	1 917,50	14 644,96	0,35 %
Hongrie	3 334,86	3 936,05	4 505,63	7 708,96	6 789,51	5 571,47	43 053,44	1,03 %
Irlande	8 865,09	9 650,92	-10 607,61	-31 689,30	-5 542,31	30 591,07	97 363,03	2,32 %
Italie	4 280,25	14 870,56	16 814,74	19 974,63	39 238,98	40 199,11	186 624,14	4,44 %
Lettonie	356,70	132,00	637,00	713,40	1 664,10	2 172,60	6 993,10	0,17 %
Lituanie	925,50	445,81	773,10	1 032,00	1 840,28	1 934,10	8 727,32	0,21 %
Luxembourg	-	-	5 192,17	5 827,58	28 644,88	-36 482,65	10 153,93	0,24 %
Malte	277,25	250,76	396,12	675,24	1 865,48	958,84	6 434,83	0,15 %
Pays-Bas	36 939,40	51 927,10	4 600,40	47 694,40	7 982,30	99 437,80	399 721,30	9,52 %
Pologne	6 365,00	5 714,00	13 091,00	10 363,00	19 198,00	17 580,00	97 644,00	2,32 %
Portugal	3 005,44	6 230,60	1 934,63	3 929,56	11 304,61	5 631,81	48 776,46	1,16 %
Roumanie	2 031,00	1 157,93	6 435,59	6 482,86	11 365,62	9 773,65	42 667,40	1,02 %
Slovaquie	724,70	1 584,10	3 030,64	2 107,37	4 165,26	3 264,96	23 513,70	0,56 %
Slovénie	215,49	370,04	831,13	576,87	645,47	1 425,84	6 268,26	0,15 %
Espagne	14 173,26	28 341,68	24 760,68	25 020,18	26 888,37	53 385,22	295 921,01	7,05 %
Suède	19 835,54	10 911,89	11 462,55	10 168,62	23 162,27	20 951,89	198 025,90	4,71 %
Royaume-Uni	74 321,33	52 623,24	55 963,24	177 900,65	148 189,38	223 966,13	980 514,54	23,35 %
Total UE27	260 724,18	295 753,86	214 524,21	498 522,80	562 581,59	804 455,22	4 199 989,85	100 %
Algérie	606,60	1 196,00	881,90	1 081,30	1 795,40	1 664,60	9 654,30	3,63 %
Égypte	1 075,50	509,90	2 157,40	5 375,60	10 042,80	11 578,10	33 924,30	12,75 %
Libye	-148,00	-113,00	357,00	1 038,00	2 013,00	2 541,00	5 988,90	2,25 %
Maroc	400,29	2 807,73	894,78	1 653,37	2 450,30	2 577,08	15 365,47	5,78 %
Tunisie	668,10	486,40	638,90	782,40	3 311,80	1 617,90	10 057,40	3,78 %
Mauritanie	-0,30	76,70	391,60	814,10	154,57	152,88	1 814,06	0,68 %
Jordanie	310,01	179,84	816,36	1 774,05	3 219,32	1 835,40	9 670,93	3,64 %
Liban	1 134,90	1 451,22	1 993,10	2 791,47	2 739,40	2 844,56	19 103,39	7,18 %
Aut. Palestine	218,20	19,20	48,90	46,50	18,60	20,86	650,26	0,28 %
Syrie	82,00	110,00	275,00	500,00	600,00	885,00	3 280,00	1,23 %
Turquie	940,00	3 352,00	2 785,00	10 031,00	19 989,00	22 029,00	63 775,00	23,97 %
Albanie	45,02	207,29	337,52	262,45	325,26	655,84	2 330,64	3,70 %
Bosnie-Herz.	66,67	118,87	703,76	594,77	707,57	2 021,74	5 182,94	1,95 %
Croatie	940,83	1 582,41	1 078,56	1 788,09	3 423,33	4 925,11	19 449,44	7,31 %
Serbie-et-Mont.	113,00	165,00	1 028,83	2 086,92	5 117,75	3 985,21	14 614,30	5,49 %
Israël	1 955,34	3 562,43	2 001,81	4 880,70	14 729,08	9 997,59	51 160,08	19,23 %
Total Psem*	8 408,17	15 711,98	16 390,42	35 500,73	70 637,19	69 331,86	266 021,41	100 %
Total UPM	269 132,35	311 465,84	230 914,63	534 023,53	633 218,78	873 787,08	4 466 011,25	
Monde	705 543,62	824 444,78	717 695,50	958 697,47	1 411 018,20	1 833 324,05	10 123 638,61	



Annexe 5

Les dates clés dans la politique européenne en Méditerranée

1972-1995	La politique méditerranéenne avant la première conférence de Barcelone
1972	Lancement de la politique méditerranéenne globale (PMG), qui se distingue des accords antérieurs par une dimension politique régionale. La CEE (Communauté économique européenne) négocie une série d'accords de commerce et de coopération bilatéraux avec les pays du pourtour méditerranéen à l'exception de la Libye. Un régime spécial d'accords est mis en place pour la Grèce, la Turquie, Malte et Chypre avec un projet d'union douanière ou une adhésion éventuelle.
16 février 1976	Signature de la convention de Barcelone ou <i>Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution</i> qui entrera en vigueur le 6 février 1978 et adoption d'un Plan d'action pour la Méditerranée sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Le plan est le résultat d'un effort de coopération régionale qui implique l'UE et 21 pays riverains de la mer.
Juin 1990	La Commission européenne propose une politique méditerranéenne rénovée (PMR). Elle « <i>réitère sa conviction que la proximité géographique et l'intensité des rapports de toute nature font de la stabilité et de la prospérité des pays tiers méditerranéens des éléments essentiels pour la Communauté elle-même</i> ».
13 sept. 1993	Accords d'Oslo I. Négociations secrètes d'Oslo et signature de la Déclaration de principes à Washington entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine.
6 mars 1995	Signature de l'accord d'union douanière UE-Turquie. Il entre en vigueur le 31 décembre 1995.
17 juillet 1995	Signature de l'accord d'association UE-Tunisie. Il entre en vigueur le 1 ^{er} mars 1998.
1995-2000	Le lancement du partenariat euro-méditerranéen
27-28 nov. 1995	Les ministres des Affaires étrangères des 15 pays de l'Union et ceux de 12 pays méditerranéens (les pays du Maghreb et du Machrek ainsi que l'Autorité palestinienne, Israël, la Turquie, Malte et Chypre) se réunissent à Barcelone et lancent le partenariat euro-méditerranéen (ou processus de Barcelone). L'innovation est l'établissement d'une approche globale, économique mais aussi politique, sociale, culturelle et humaine.
20 nov. 1995	Signature de l'accord d'association UE-Israël, qui entre en vigueur en juin 2000.
26 février 1996	Signature de l'accord d'association UE-Maroc. Il entre en vigueur le 1 ^{er} mars 2000.
23 juillet 1996	Approbation par le Conseil européen de la réglementation Meda principal instrument financier de la coopération euro-méditerranéenne.
24 février 1997	Signature de l'accord intérimaire d'association UE-Autorité palestinienne qui entre en vigueur le 1 ^{er} juillet 1997.
24 nov. 1997	Signature de l'accord d'association UE-Jordanie. Il entre en vigueur le 1 ^{er} mai 2002.
2000-2003	Renforcement du partenariat
Juin 2000	Conseil européen de Santa Maria da Feira, au cours duquel est adoptée la Stratégie commune de l'Union européenne pour la Méditerranée visant à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région. Cette stratégie, qui découle du partenariat, vise à la coopération entre l'Union européenne, les partenaires méditerranéens et la Libye dans de nombreux domaines tels que la sécurité, la démocratie, la justice et l'économie.
15-16 nov. 2000	Quatrième conférence euro-méditerranéenne à Marseille, réunissant les ministres des Affaires étrangères des quinze membres de l'Union ainsi que leurs partenaires, à l'exception du Liban et de la Syrie qui ont refusé d'y participer. Cette conférence, qui permet la réunion de délégués arabes et israéliens, donne un nouvel élan au processus de Barcelone. Les ministres



- recommandent de renforcer la dimension sous-régionale du partenariat en encourageant la mise en place d'initiatives de développement et d'intégration économique entre les pays et territoires de la rive sud de la Méditerranée. Pas d'accord sur la Charte euro-méditerranéenne de paix et de stabilité.
- 27 nov. 2000** Adoption de la réglementation Meda II sur le financement du partenariat euro-méditerranéen.
- 29 mai 2001** Première conférence des ministres euro-méditerranéens du Commerce à Bruxelles. Elle donne une nouvelle impulsion aux aspects commerciaux du processus de Barcelone.
- 25 juin 2001** Signature de l'accord d'association UE-Égypte qui entre en vigueur le 1^{er} juin 2004.
- 16 mars 2002** Création de la Femip (Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat) qui a pour objectif le soutien au développement du secteur privé en Méditerranée.
- 19 mars 2002** Conférence des ministres du Commerce à Tolède.
- 22 avril 2002** Signature à Valence d'un accord d'association entre l'UE et l'Algérie. Il entre en vigueur en septembre 2005.
- 22-23 avril 2002** La cinquième conférence euro-méditerranéenne, à Valence en Espagne, est marquée par la situation au Moyen-Orient, le Liban et la Syrie ayant refusé d'y participer en raison de la présence des représentants israéliens. Le Plan d'action de Valence adopté à l'unanimité, réaffirme la création d'une zone de libre-échange d'ici 2010, propose une banque euro-méditerranéenne et prévoit une collaboration en matière de lutte contre le terrorisme. Il recommande le renforcement de la dimension parlementaire du partenariat avec la création d'une assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.
- 17 juin 2002** Signature de l'accord d'association UE-Liban. L'accord intérimaire entre en vigueur le 1^{er} mars 2003.
- 2003-2004** **Élargissement de l'UE et lancement de la politique européenne de voisinage**
- 11 mars 2003** Lancement de la politique européenne de voisinage par le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Le document *L'Europe élargie. Voisinage : un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud* propose un nouveau concept, celui de la politique de voisinage de Marrakech à Moscou, pour les pays voisins de l'Est et du Sud de l'UE, qui n'ont pas vocation à entrer dans l'UE.
- 1^{er} juillet 2003** Communication de la Commission européenne *Jeter les bases d'un nouvel instrument de voisinage* qui confirme la volonté de l'UE de développer une nouvelle politique de voisinage avec ses voisins de l'Est et du Sud.
- 7 juillet 2003** Conférence des ministres du Commerce à Palerme.
- 1^{er} déc. 2003** Réuni à Naples, le forum parlementaire euro-méditerranéen décide de sa transformation en une assemblée parlementaire. Cette décision est approuvée par la sixième conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères, qui se tient à Naples les jours suivants.
- 2-3 déc. 2003** Sixième conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères à Naples au cours de laquelle ceux-ci examinent les perspectives de développement économique et politique que l'Europe élargie offre aux pays méditerranéens et adoptent un plan de relance du processus. Le renforcement de l'instrument de coopération financière Femip est décidé et la transformation du forum parlementaire en Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne approuvée.
- 12 déc. 2003** Adoption par le Conseil européen du document du haut représentant de la PESC (politique étrangère et de sécurité commune), Javier Solana : *Une Europe sûre dans un monde meilleur : stratégie européenne de sécurité*.
- 25 février 2004** Signature de l'accord d'Agadir visant à créer une zone de libre-échange entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie d'ici 2006. La Commission



- européenne soutient cette initiative depuis la signature de la déclaration d'Agadir en mai 2001 et l'appuie avec un programme de 4 millions d'euros financé par le programme Meda. Son entrée en vigueur, prévue en janvier 2005, est repoussée faute des ratifications nécessaires.
- 22-23 mars 2004** Séance inaugurale de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (Apem) à Athènes. D'après le règlement adopté au cours de cette séance, cette assemblée se réunira au moins une fois par an pour délibérer de l'évolution et des objectifs politiques du processus de Barcelone. Elle est composée de 240 membres dont 120 proviennent des pays méditerranéens partenaires et 120 européens (75 membres des parlements nationaux et 45 du Parlement européen).
- 1^{er} mai 2004** Élargissement de l'UE à dix nouveaux membres, dont Chypre et Malte, qui faisaient partie du partenariat euro-méditerranéen. Celui-ci compte désormais trente-cinq membres.
- 12 mai 2004** Avec le document intitulé *Politique européenne de voisinage. Document d'orientation*, la Commission européenne balise les prochaines étapes de la nouvelle politique européenne de voisinage, après l'élargissement de l'UE à dix nouveaux pays. Elle précise les contours de la PÉV, soit dix pays méditerranéens (Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie) et trois pays est-européens (Biélorussie, Moldavie, Ukraine) et recommande l'intégration des trois pays du Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan).
- 14 juin 2004** Le Conseil de l'Union européenne (affaires générales) approuve la mise en place de la nouvelle politique de voisinage définie par la commission dans ses communications de mars 2003 et mai 2004, sans reprendre l'adhésion complète aux quatre libertés (libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux) préconisée par la Commission. Il rappelle que la Biélorussie et la Libye ont vocation à y participer lorsqu'ils auront normalisé leurs relations avec l'UE. Il exclut, à la demande de cette dernière, la Russie du champ de la politique de voisinage, l'UE et la Russie ayant décidé de développer un partenariat stratégique spécifique dans le cadre des *quatre espaces communs* définis lors du sommet de Saint-Petersbourg en mai 2003. Enfin, il décide d'inclure l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie dans la PÉV. Il propose en outre un partenariat stratégique avec la Méditerranée et le Moyen-Orient, cadre global s'adressant aux pays de la Méditerranée (y compris la Libye), aux pays du Conseil de coopération du Golfe, à l'Iran, au Yémen et à l'Irak, en réponse à l'initiative américaine concernant le *Grand Moyen-Orient*.
- 21 juillet 2004** Quatrième réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur le commerce, à Istanbul en Turquie. Adoption d'un protocole-cadre détaillant les principes qui devraient régir les futures négociations sur la libéralisation des services.
- 13-14 sept. 2004** À Marseille, réunion de lancement du programme de coopération MEDACT, dont l'objectif est de promouvoir la coopération entre les villes sous forme d'échanges d'expériences, de promotion des bonnes pratiques de développement local et de formation.
- 29 sept. 2004** La Commission européenne propose la création d'un instrument européen de voisinage et de partenariat (ENPI), qui remplacerait Meda à partir de 2007. Cette nouvelle structure qui devrait devenir opérationnelle dans le cadre des nouvelles perspectives financières 2007-2013, concerne les seize pays inclus dans la nouvelle politique européenne de voisinage plus la Russie.
- 11 octobre 2004** Levée de l'embargo européen sur les armes et des sanctions économiques imposées à la Libye, ouvrant la voie à l'entrée de la Libye dans le partenariat.
- 19 octobre 2004** Fin des négociations sur l'accord d'association UE-Syrie lancées en 1998.
- 9 déc. 2004** La Commission européenne présente les sept premiers plans d'action adoptés dans le cadre de la politique européenne de voisinage, dont cinq avec des pays méditerranéens : Israël, Jordanie, Maroc, Autorité palestinienne et Tunisie. Les principaux éléments sont une coopération renforcée dans le domaine



politique et de sécurité, une mise à niveau législative liée au marché intérieur et le développement de réseaux d'infrastructures dans l'énergie, les transports et les télécommunications. Le Conseil de l'UE donne son feu vert le 21 février 2005.

- 2005** **L'année du bilan**
- 1^{er} janvier 2005** Début de *l'année de la Méditerranée*. Levée des quotas d'importation sur l'industrie textile dans le monde avec le démantèlement de l'Accord sur les textiles et les vêtements. Cela entraîne la suppression des quotas établis par l'UE pour l'importation de produits textiles en provenance du sud de la Méditerranée, secteur qui constitue l'une des principales branches industrielles des pays de la région méditerranéenne.
- 12-15 mars 2005** Première réunion formelle de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (Apem) au Caire.
- 20 avril 2005** Inauguration de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures à Alexandrie (Égypte). Son objectif principal est le rapprochement des deux rives de la Méditerranée et la constitution de réseaux euro-méditerranéens favorisant la mise en oeuvre de programmes de coopération dans divers domaines. Elle est financée par les 35 États membres du partenariat .
- 1^{er} sept. 2005** Entrée en vigueur de l'accord d'association entre l'UE et l'Algérie signé en avril 2002, qui se traduit par une première vague de démantèlement de droits de douane sur quelque 2 000 produits.
- 22 nov. 2005** La Communication de la commissaire chargée des relations extérieures Bénita Ferrero-Waldner à la Commission européenne : *Appliquer et promouvoir la politique européenne de voisinage* établit un bilan de la PEV.
- 27-29 nov. 2005** Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement à Barcelone pour le dixième anniversaire du partenariat euro-méditerranéen. Marqué par l'absence de la quasi-totalité des dirigeants arabes, le sommet se termine sans déclaration finale, en raisons de tensions entre les participants sur le Proche-Orient. L'UE et ses dix partenaires méditerranéens ont finalement pu adopter un Code de conduite contre le terrorisme, en laissant à l'ONU le soin de donner au terrorisme une définition reconnue par la communauté internationale, et un Programme de travail à cinq ans. Dans le domaine de l'immigration, les trente-cinq pays décident de développer des mécanismes de coopération pratique afin de « *gérer humainement les flots migratoires* » et « *fournir de l'assistance aux pays d'origine et de transit* ».
- 19 janvier 2006** Résolution du Parlement européen sur la politique européenne de voisinage.
- 24 mars 2006** La cinquième Conférence euro-méditerranéenne des ministres du Commerce, à Marrakech (Maroc) rassemblant les 25 États membres de l'UE, la Bulgarie et la Roumanie, ainsi que les 10 pays méditerranéens partenaires, marque le coup d'envoi des négociations sur la libéralisation des services et des investissements, dans le cadre de l'établissement d'une zone de libre-échange Euromed d'ici 2010.
- 13-15 sept. 2006** La première conférence de l'Atelier culturel Europe-Méditerranée-Golfe, initiée lors de la conférence de Barcelone en décembre 2005, se réunit à Paris, sous la présidence de Jacques Chirac. Elle marque le lancement d'un cycle d'échanges et de réflexion qui se poursuivra à Séville en février 2007, puis à Alexandrie au printemps 2007 sur la diversité culturelle et le dialogue inter-culturel dans la région Europe-Méditerranée. Réalisé en partenariat privilégié avec la plate-forme non-gouvernementale euro-méditerranéenne (Paris) et la fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les cultures d'Alexandrie, l'Atelier culturel présente une dominante non-gouvernementale.



- 24 octobre 2006** Décision du Conseil arrêtant les dispositions générales instituant un Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) (Règlement CE 1638/2006). Crédité d'un montant de 11,181 milliards d'euros pour la période 2007 à 2013, il remplace TACIS (aide aux pays de la Communauté des États indépendants, CEI) et Meda (partenariat euro-méditerranéen).
- 27-28 nov. 2006** Huitième réunion ministérielle d'Euromed à Tampere (Finlande). La déclaration commune signée par les Vingt-cinq et leurs dix partenaires méditerranéens réaffirme leur engagement sur la Feuille de route pour le Proche-Orient qui prévoit la création d'un État palestinien indépendant. Ce n'est que la deuxième fois depuis la création d'Euromed en 1995 que les 35 arrivent à se mettre d'accord sur une déclaration commune.
- 17 janvier 2007** Adoption du plan d'action UE-Liban dans le cadre de la politique européenne de voisinage.
- 6 mars 2007** Adoption du plan d'action UE-Égypte dans le cadre de la politique européenne de voisinage.
- 2008** **Lancement de l'Union pour la Méditerranée**
- 14-15 mars 2008** Lors du Conseil européen de Bruxelles, les 27 chefs d'État et de gouvernement donnent leur accord de principe au projet d'Union pour la Méditerranée. Cette initiative du président français Nicolas Sarkozy, renommée *Le processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée*, qui a fait l'objet d'un compromis franco-allemand, intègre finalement le processus de Barcelone et sera ouverte aux 27 pays de l'UE et aux pays riverains de la Méditerranée. Une présidence conjointe, assurée par un pays du Sud et un pays du Nord, sera assistée d'un secrétariat chargé d'organiser tous les deux ans un sommet. La Commission européenne conserve cependant la gestion du budget communautaire qui sera alloué pour la période 2008-2010 aux pays du Sud.
- 13 juillet 2008** Le Processus de Barcelone : l'Union pour la Méditerranée (UPM) est officiellement créé lors du sommet de Paris. Il réunit les 27 pays de l'UE et seize États de la rive sud de la Méditerranée (Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie). La Libye refuse de s'y associer. Ce partenariat euroméditerranéen renforcé reprend les acquis du processus de Barcelone initié en 1995, resté dans l'impasse en raison des conflits régionaux. La coprésidence de l'UPM sera assurée par le président français Nicolas Sarkozy et le président égyptien Hosni Moubarak jusqu'au 31 décembre 2008. Les détails du mandat de la nouvelle structure, le siège et le financement du secrétariat doivent être arrêtés par les ministres des affaires étrangères en novembre 2008. Les États membres se mettent d'accord sur six premiers projets concrets à géométrie variable, l'implication de tous les États n'étant pas automatique. Six projets sont lancés : la dépollution de la Méditerranée, les autoroutes maritimes et terrestres, la protection civile dans le cas des catastrophes naturelles, une université euro-méditerranéenne, l'énergie solaire et un programme pour le développement des petites et moyennes entreprises.
- 3-4 nov. 2008** Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée. L'organisation est rebaptisée *Union pour la Méditerranée* lors de la première réunion ministérielle, à Marseille. Le siège de l'organisation est fixé à Barcelone, un poste de secrétaire-général adjoint est confié à Israël et la participation de la Ligue arabe à toutes les réunions est acquise.



Annexe 6

Disparités socio-économiques entre les pays de l'espace méditerranéen

Caractéristiques socio-économiques : quelques données sur les pays méditerranéens

	Analphabétisme 2005 (%)	Enseignement supérieur 2005 (%)	Utilisation internet 2006 (pour 1000 habitants)	R&D 2005 (% du PIB)
Portugal	6,2	56,5	279	1,6
Espagne	1	66,9	348	1,1
France	1	56,4	430	2,2
Italie	1,6	65,6	478	1,1
Malte	12,1	31,8	315	0,3
Slovénie	1	81,2	545	1,6
Croatie	1,9	41,8	327	1,1
Bosnie-Herzégovine	3,3	nd	206	nd
Albanie	1,3	19,3	60	nd
Grèce	4	89,1	180	0,6
Chypre	3,2	33,2	430	0,4
Turquie	12,6	31,2	222	0,7
Syrie	19,2	nd	58	nd
Liban	nd	50,7	196	nd
Jordanie	8,9	39,2	118	nd
Israël	2,9	57,9	470	4,5
Terr. Palestine	7,6	37,9	67	nd
Égypte	28,6	nd	68	0,2
Libye	15,8	nd	36	nd
Tunisie	25,7	30,2	95	0,6
Algérie	30,1	20,3	58	nd
Maroc	47,7	11,3	152	0,6
Mauritanie	48,8	3,2	7	nd

Source

PNUD

UNESCO

Banque mondiale

Banque mondiale

Rapport Ipemed (2009), *Méditerranée 2030*, page : 133.



Création de richesse dans les pays de l'Union pour la Méditerranée

Évolution et projection du PIB total en milliards de dollars courants

	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2014	Estimé après
Austria	80,218	165,396	191,761	304,529	323,071	371,219	415,321	361,791	366,684	424,865	2007
Belgium	121,31	197,38	232,626	376,99	400,304	459,029	506,392	433,52	437,037	510,035	2008
Cyprus	2,569	5,614	9,317	16,996	18,425	21,449	24,943	22,538	23,364	29,473	2008
Czech Rep	47,145	34,825	56,717	124,549	142,313	173,958	217,077	172,285	173,947	204,062	2008
Denmark	69,797	136,174	160,533	258,096	274,114	310,502	342,925	290,124	290,375	336,924	2008
Estonia	n/a	n/a	5,627	13,79	16,448	20,9	23,232	18,784	18,526	23,165	2008
Finland	53,14	139,83	122,154	195,671	209,705	246,247	273,98	233,563	232,132	276,599	2007
France	691,196	1 248,49	1 333,20	2 147,50	2 271,28	2 593,78	2 865,74	2 499,15	2 527,61	2 951,58	2008
Germany	826,142	1 547,03	1 905,80	2 794,48	2 914,99	3 320,91	3 667,51	3 060,31	3 008,99	3 292,87	2008
Greece	53,641	92,195	127,604	246,217	267,713	312,752	357,549	325,19	328,423	389,202	2008
Hungary	22,164	33,056	47,955	110,217	113,053	138,429	156,284	125,877	134,586	186,149	2008
Iceland	3,387	6,384	8,734	16,305	16,688	20,357	17,549	11,783	12,178	14,668	2008
Ireland	21,226	47,753	96,879	202,022	222,609	261,247	273,328	217,756	208,312	242,852	2008
Italy	460,63	1 135,54	1 100,56	1 780,78	1 865,11	2 117,52	2 313,89	1 987,84	1 987,45	2 225,27	2008
Latvia	n/a	n/a	7,833	16,042	19,935	28,766	34,054	26,948	25,479	32,192	2007
Lithuania	n/a	n/a	11,434	25,977	30,082	38,886	47,304	40,36	39,412	49,363	2008
Luxembourg	6,473	12,705	20,329	37,668	42,593	49,724	54,973	46,513	47,035	56,04	2007
Malta	n/a	n/a	3,898	5,975	6,442	7,513	8,338	7,444	7,617	9,254	2007
Netherlands	178,377	295,46	386,204	639,579	677,961	777,241	868,94	742,966	744,088	858,516	2008
Poland	56,619	62,084	171,263	303,976	341,67	424,79	525,735	402,974	410,632	499,193	2008
Portugal	31,182	75,967	112,98	185,771	195,186	223,739	244,492	209,139	209,584	237,198	2008
Romania	45,591	38,248	37,34	99,173	122,696	169,286	199,673	166,471	166,081	276,785	2008
Slovak Rep.	n/a	n/a	20,471	47,978	55,997	75,206	95,404	87,886	91,427	121,301	2008
Slovenia	n/a	n/a	19,99	35,75	38,937	47,247	54,639	48,741	49,68	63,82	2008
Spain	224,495	520,709	582,377	1 132,13	1 233,43	1 439,98	1 611,77	1 397,23	1 390,76	1 554,15	2008
Sweden	131,095	242,848	246,372	367,162	393,76	453,844	484,55	359,113	361,393	463,075	2008
U.K.	542,452	1 017,79	1 480,53	2 280,06	2 435,70	2 803,40	2 674,09	2 007,05	2 027,93	2 507,61	2008
Total UE27	3668,8	7055,5	8500,5	13765,4	14650,2	16907,9	18359,7	15303,3	15320,7	17836,2	
Albania	1,833	2,091	3,64	8,188	9,112	10,865	12,964	11,031	11,093	15,723	2007
Algeria	42,346	61,892	54,749	102,721	116,825	135,343	159,669	128,588	145,716	193,044	2007
Bosnia Herz.	n/a	n/a	5,714	10,782	12,276	15,165	18,469	16,335	16,922	23,204	2007
Bulgaria	26,052	20,621	12,639	27,26	31,69	39,609	51,989	51,353	51,801	69,111	2008
Croatia	n/a	n/a	21,32	44,432	49,038	58,558	69,332	58,65	58,875	76,615	2007
Egypt	22,371	91,383	99,155	89,794	107,375	130,346	162,164	188,059	203,85	307,188	2008
Israel	23,926	55,677	123,691	133,293	143,984	164,103	201,761	204,133	204,562	252,588	2008
Jordan	3,908	4,161	8,461	12,629	14,839	16,532	20,03	21,656	23,329	30,971	2007
Lebanon	4,074	2,838	16,822	21,887	22,437	25,044	28,939	31,298	33,21	43,138	2005
Macedonia	n/a	n/a	3,597	5,825	6,38	7,938	9,569	8,535	8,938	10,955	2007
Mauritania	0,81	1,213	1,081	1,857	2,699	2,819	3,161	3,241	3,445	6,045	2008
Montenegro	n/a	n/a	n/a	2,257	2,696	3,845	4,822	4,266	4,223	5,4	2007
Morocco	21,03	28,851	37,022	59,524	65,64	75,116	86,394	84,646	90,607	126,446	2007
Syria	12,98	12,303	19,832	28,577	33,505	40,556	54,803	52,76	58,467	85,257	2007
Tunisia	8,742	12,314	19,469	29,029	31,11	35,109	40,348	39,766	39,266	51,623	2006
Turkey	94,258	202,376	266,439	482,685	529,187	649,125	729,443	552,18	535,324	644,823	2008
Total Psem	563,5	796,9	994,8	1362,0	1480,0	1711,3	1955,1	1757,7	1790,8	2243,3	
Total UPM	4232,4	7852,4	9495,3	15127,3	16130,2	18619,2	20314,8	17061,1	17111,6	20079,6	
Monde	11 769,93	22 823,02	31 941,92	45 090,30	48 761,32	54 840,87	60 689,81	54 863,55	55 920,57	70 600,73	
UE/UPM (%)	87	90	90	91	91	91	90	90	90	89	
UPM/Monde (%)	36	34	30	34	33	34	33	31	31	28	



Annexe 7

Projet SAMAQQ *Call For Proposal. Application Form*

Proposition : “Sécurité alimentaire en Méditerranée à l’horizon 2030 : aspect qualitatifs et quantitatifs” – SAMAQQ 2030^{06/2009}

GENERAL INFORMATION ABOUT THE PROJECT

Project identification	Leave this box blank
Full title	Food Security in Mediterranean Areas in 2030: qualitative and quantitative issues (Sécurité alimentaire en Méditerranée à l’horizon 2030: aspects qualitatifs et quantitatifs)
Short title	SAMAQQ 2030
Thematic sub-axes as focus of the proposed project (IPB1, IPB2, STD11, STD12, STD13)	Main sub-axe: STD13 Also involved: sub-axes IPB2, STD11
Unit submitting the project	UMR MOISA
The unit’s supervisory institutions	Montpellier SupAgro, INRA, Ciheam-IAMM, CIRAD, IRD
Head of project	PADILLA Martine
Address	3191 route de Mende, 34093 Montpellier cedex 5, France. padilla@iamm.fr 04 67 04 60 22 / 04 67 54 25 27
Participating units within the Foundation’s scientific network	DSTI 1 / UMR : LISAH, SYSTEM, DSTI2 / UMR : IATE, QUALISUD DSTI 3 / UMR : MOISA, INNOVATION
Partner units outside the foundation’s scientific network (inc. private sector, if any)	Research units from Cirad, CNRS, Ifremer, Inra, UM1, UM2 Maison des sciences de l’homme (MSH), Sud-Céréales, Ipemed
Foreign partners (countries, institutions)	EGYPT (Dr. Habiba Wassef; Public Health; Cairo); MOROCCO (Aït El Mekki, ENA Meknès); SPAIN (Pr Buenaventura Guamis, Autonomous University of Barcelona); TUNISIA (Mrs Kawther Latiri & Raoudha Khaldi, INRAT, Tunis); TURKEY (Mrs Guzel Yucel Gier; Institute for Science and Technology, Izmir); LEBANON (Rami Zurayk; Dpt of sustainable devpt., American univ. of Beyrut)
Project duration (in months)	12
Total funding requested from the Foundation	29 640 €

CATEGORIES OF REQUEST

- Give the number & duration whenever relevant for each category.
 - For packages involving several categories, please provide a descriptive 1-page summary sheet – free format – for each request, to be annexed to the present Concept Note
In the case of doctoral fellowship, give the Ecole Doctorale intended for registration
- Category 8f: “Support for small explanatory, risky and innovative projects”

PROPOSAL DESCRIPTION

0. Summary

Provide an accurate description of the proposal (1 page max):

- Objectives
- Actions planned
- Expected outputs
- Milestones and deliverables
- Overall coherence and the role

- Objectives : to build upon existing foresight studies with the view:
 - To adapt the studies to the specificity of the Mediterranean area
 - To complete the studies in mobilizing wider expertise (eg: expected climatic impact on agricultural production)
 - To select recommendations in terms of new research fields and skills, notably in academic and education programmes, projects to develop in the coming years and strategic alliances to set up with that view



of the various partners

f) In the case of application concerning a structuring scientific platform, explain the coherence and complementarity of the proposal with national or international existing schemes

- To explore economic partnerships supported by technology innovation
- b) Actions planned:
 - To describe the state of the art: synthesis of existing studies (Master student + experts contribution)
 - To complete existing studies: the 4 main MEDITERRA scenarios* combined with 2 opposite climatic scenarios ** for 6 items to be explored: global environment, general conditions for agriculture production and fisheries, evolution of production systems, evolution of consumption behaviours, evolution of health issues related to food, evolution of food processing and storage. Tool : Series of meetings bringing together local and international experts.
 - To draw recommendations: (1) for each scenario; (2) For the whole study (two points of view : scenarios have the same probability to occur; scenario(s) to be supported
- c) Expected outputs: a set of recommendations for new research requirements, education and training programmes, projects to develop in the coming years and strategic alliances or/and partnerships in order to facilitate transfer of innovation to entrepreneurs and technology clusters. Few key products could be highlighted during this study.
- d) Milestones and deliverables :
 - International meetings – Deliverable: conclusions
 - Local meetings Deliverable: State of the art on this topic; conclusions
 - The study results will be summarized in a publication (36 pages) in French, English, Spanish, possibly in Arabic, disseminated through the partners networks
- e) The study requires the experience and skills of experts coming from various scientific topics (climatic impacts, agricultural production, food technology, nutrition and health, socio-economic context...)
- f) Non relevant

* Four main scenarios given in Mediterra study : Mediterranean without impulse, High tension on Med., Fragmented Med., EuroMed in confidence. ** Two main trends for climate : low level of change & slow move; early and strong change.

I. Scientific quality of the proposal: originality, innovativeness, feasibility

I.1. State of the art, context

A lot of scientific studies are available on the Mediterranean area, including foresight analysis; they deal, notably with food production, environment quality and evolution, anthropic pressures (FAO, Blue Plan, IUCN, GFCM...), but very limited literature is available on the link between the possible evolutions of the main expected trends and the priorities for research and education.

Currently, the main foresight analysis, such as MEA (2006) IAASTD (2008), Agrimonde (2009) and even Mediterra (2008) identify precisely the key issues related with megatrends but they do not detail recommendations for the frontier research fields to be open or supported. Pluridisciplinarity in science is always magnified but no consistent partnerships are identified or even suggested.

The Scientific and Technical Committee of Agropolis International brings together representatives of the main partners of this institution. This committee has the capacity to launch studies on issues which had been considered by the majority of members as key problems to be explored or analysed with a specific task force.

The final goal is to give to the regional scientific community involved in agriculture and fisheries a better view of the priorities for R&D and academic programmes in the global field of agriculture, environment, feed and biodiversity.

I.2. Originality, innovativeness of the proposed project

This study will integrate the ideas of various experts from several different areas including some from the south-eastern Mediterranean area, with the aim of producing through a common foresight analysis several recommendations to be shared and put to use in practical applications.

Three items justify the originality of the proposal:

- The use of foresight analysis methods to identify emerging scientific issues, new fields in education and training and new partnerships for economic development related to technology improvements
- The support of a professional expert to train lab managers and decision makers in science programming in the field of foresight analysis
- The starting point of the study is not, as usual, the selection of key parameters for scenarios building but to capitalise on existing recent scenarios, already available in the Mediterra study (2008)



I.3. Competencies and complementarities of the teams involved in the proposal

- Describe the specific skills and coherence of the teams involved
- Describe the interactions between the various research units (e.g., if new or reinforcement of existing collaborations)
- List 5 noteworthy publications (can be presented as an Annex)

Specific skills and consistency of teams :

- If we use the structural analysis of Passet (1979) which consider the 3 levels of priorities – Environment, Anthroposystem (human societies) and Economics, we notice that the teams are split into those three domains:
- Dealing with environment : LISAH and System,
 - Dealing with human societies (science and technologies) : IATE, Qualisud
 - Dealing with economics : Moisa, Innovation

II Interactions between research units

	Inasmuch the future can be considered as a field of new opportunities of interactions, it is likely to anticipate synergies between studies on culture systems, technologies and sustainability. Similar benefits should be shown through crossing biomass culture, food security, oil requirements, green house gas norms and social demand.
II.1. Interactions between the Foundation's thematic axes and sub-axes - Involvement of new interactions or reinforcement of existing collaborations?	Food security in the Mediterranean relies on Plants at 80% of the total of edible supply. In addition, the key issue of the foresight study deals with the second theme of the Foundation, i.e., the dynamics of innovation. This theme includes various sub-axes which deal with the goals of the SAMAQQ study such as interactions between climate change and production systems (agro-ecosystems), new products and processes to promote the Mediterranean diet at low prices (food quality).
II.2. Interactions between disciplines, interactions between social and bio-technical sciences - Involvement of new interactions or reinforcement of existing collaborations?	Such interactions are the basis of the SAMAQQ project. This study will probably establish new links between traditional disciplines notably because ecosystem management requires the integration of several scientific specialties in order to secure sustainability. Moreover, the usual share of parallel "strips" of land (mountain, plain, coast, sea) for culture and for study as well makes less and less sense, notably in the Mediterranean watershed where interactions, and interdependence, between upper lands, plains, coast (including lagoons) and shallow marine waters is now clearly demonstrated.
II.3. Interactions between temperate, Mediterranean and tropical issues to be tackled by the proposal	<p>If the quantitative analysis is specific to the Mediterranean region, the conclusions could create a potential of "model" for several other tropical regions. The main characteristic of these regions would be to bring together several countries with similar issues around a common sea.</p> <p>Indeed, as the approach is systemic, conclusions will become somehow transferable to other regions, such as the Caribbean basin, the Black sea, the Caspian sea, the gulf of Thailand, the Yellow sea...</p>
II.4 Partnership strengthening - Explain the respective contribution of each partner Involvement of new partnerships or reinforcement of existing collaborations (including private sector, if any)?	<p>The following list gives the topics in which each partner is planning to share its skills and expertise for the overall objective of this study :</p> <p>LISAH : Links between soil, hydro-systems and culture systems SYSTEM : Expertise in production systems evolutions in the Mediterranean IATE : Special skills in cereals and grains and related processing technologies QUALISUD : All about quality in feed and integrated process to secure it MOISA : View of markets, organisations, institutions and their strategies INNOVATION : all tools for innovation in agriculture and agro-industry Sud Céréales : experience in production & trade; value-adding of Med. products IP-MED : synergies with foresight in economics; opening to political analysis Ciheam : networking, high level training, recent experience in studies in the Mediterranean countries (Mediterra) Inra + Cirad : Agrimonde experience, quantitative simulation box « Agribiome » Ifremer : expertise in aquaculture, fisheries & coastal zone management (western part of the Med.) Supagro : Education & training; support to research CNRS + UM1 : impact of nutrition and alimentation on human health and diseases Autonomous University of Barcelona : specific experience in quality control and food processing; opening to Latin America and Africa countries issues related to agriculture Enam Meknès : expertise in international trade notably South & North Medit. INRAT Tunis : expertise in agro-systems in the Maghreb area</p>



Ministry of Health in Cairo : expertise in public health management in Egypt notably with issues linked to food habits

Univ. of Izmir : expertise in coastal zone management in the Eastern part of the Med. Sea.

III Contribution to increasing international attractiveness

Explain how the proposed project will contribute to the international visibility and attractiveness of the research teams involved and how this can be measured

Several initiatives are developing around the Mediterranean such as UPM, the Barcelona convention, the specific R&D programmes launched by EU (Meda, then IEVP for ex.) or various international institutions : FAO, General fisheries council for the Med., UNEP / Medit. Action Plan, The Blue Plan, International union for the conservation of Nature / Medit. Regional centers, NGOs...

Most of these institutions needs long terms scenarios to optimise their strategies, notably in the field of food security and quality. This issue is highly multi-disciplinary and strategies selection has consequences on all main domains : demography, environment, economics, governance, science and technology, societies.

Decision makers need scientific and neutral analysis, and also proposal for the near future in order to secure sustainability and political security for the long term.

The food issue at the scale of the Mediterranean is one of the most urgent to be considered as it cannot be postponed easily and as particular policies may entail in irreversible situations (loss of soil, of biodiversity, of water stocking capacity...)

The contribution of the teams involved in SAMAQQ will represent clear diagnosis of the existing trends about food security and quality, and will propose sets of politics for R&D and education in order to anticipate properly coming challenges.

IV Project management and Coordination

Explain how the proposed project will be managed and how collaboration with identified partners will be coordinated (e.g., creation of project steering or coordination committee or other similar mechanisms, etc.)

Steering Committee : MOISA as leader + 5 other Research units
 Management : Ciheam / lam.m
 + specific support of Agropolis International for scientific and logistics support
 + specific support of Futuribles for methodology in foresight analysis
 + specific support of Ipemed (post-doctorate)
 Collaboration with experts from Spain (Autonomous Univ. of Barcelona) and 4 main institutions of Southern and Eastern countries of the Mediterranean involved in the relevant issues. It is most likely that the study will strengthen existing cooperation or will launch long term networking in order to secure the follow up of this theme.

V Relevance to socio-economic and sustainable development issues

- Explain the relevance and impact of the project in relation to socio-economic issues and sustainable development.
 - Please clearly indicate which of the three issues below are being addressed by the proposed project:
 (1) Increasing demand for plants and plant by-products for food and non-food uses;
 (2) Interaction between climate change and crops;
 (3) Prevention and management of risks related to crop and food systems.

Relation to socio-economic issues and sustainable development.
 As this study is a foresight analysis up to 2030, it is compulsory to consider socio-economic issues notably since the conclusions of the Stern report (2006); the sustainability of development is the core of the study. It has to be addressed in each specialised domain and moreover at an upper level of integration.

A special attention will be given to the opportunities of new partnerships around the Mediterranean (North-South & South-South) in order to improve the resilience of agribusiness networks and facilitate the various ways of technology transfer.

(1) Increasing demand for plants and plant by-products for food and non-food uses :
 The expected increase in population around the Mediterranean, notably in the Southern countries (+ 100 Millions in 2025, Plan Bleu 2006) related to the town expansion which strongly influences food behaviour, and the trend of world tourism (+ 137 Millions in 2025, Plan Bleu 2006), show the necessity of a higher level of security in food supply. This means that the main demand will concern plants as cereals are the main component of food for local populations and visitors as well (Pizzas, paella, couscous, taboulés, mezzés...). Non-food use are also planned notably for biofuels with several issues related to land availability. New plants and technologies (micro-algae par ex.) may bring interesting opportunities (salted marshes).

(2) Interaction between climate change and crops : The international panel on climate change anticipates stronger effects of climate changes in the Mediterranean than in other surrounding countries notably in terms of temperature (+ 1 °C approx. more than world mean) and rainfall (shortage). These parameters impact directly plants and their capacity to cope with these evolutions. This is the reason why the climate change had been selected as a mega-trend to be studied in SAMAQQ 2030.

(3) Prevention and management of risks related to crop and food systems:
 All governments, international institutions and decision makers have to deal with this crucial issue. The precautionary principle gives the philosophy of action in such a



complex case : Never wait for complete scientific information when stakes are high and vital. Chronic problems in food systems and crops may become a major source of political instability, economical disorders, huge migrations and reduction of exchange although all recent foresight studies (IAASTD, Agrimonde, Mediterra...) show clearly that the world has the capacity to feed 9 billion of people, and more, if international trade allows large transfers of food and by-products. This information highlights the necessity of a specific attention to the economic conditions of food security and efficient and secure trade.

VI Value addition

- Explain which will be the added value of the Foundation's financial support as compared to other sources of funding (ANR, EU, others)
 - Explain to which extent the Foundation is the most appropriate funding source for the proposed initiative.
 - Explain which is the expected leverage effect of the Foundation's funding

The financial support of the Foundation will support the international extension of the project, while allowing the involvement of four key-experts coming from Mediterranean Partner Countries, who, otherwise, would not be able to fully participate in the project.

This support will also allow to benefit from a high level of expertise in foresight analysis with the involvement of Hughes de Jouvenel, director and senior expert of *Futuribles*.

This financial support will finally facilitate a wider dissemination, increasing the expected impact of the project and thus contributing to a higher visibility of the Montpellier scientific community. It is also logical to look for foundation funds when such a broad issue is raised as separate research institutions cannot manage alone a so complex challenge.

VII Other information

VII.1. Counterparts brought by the unit

The major contribution of partners will be in terms of time allocated to the study. The group of permanent experts can be estimated at 15 people, giving 2 days equivalent for each working group meeting (approx 8 meetings), i.e., about $15 \times 16 = 240$ days at about 0,8 k€/day, which means an overall de facto contribution of 192 k€.

In addition two students will provide a support to the study : a student in master 2 at Supagro for 5 months during the launching phase and a doctorate for 10 months during the analysis phase.

VII.2. Budget (annual/ total)

Please fill in the attached form

VII.3 Environmental, ethical and gender issues

Ethical issue: this study stimulates society's choices notably because the Mediterranean region is the first spot in the world for tourism which gives an exemplary leverage effect to the long term policies applied in that region.

Gender issues: the ratio of women : men is 1 : 4 which could be improved if new skills appear to be necessary for the study.

VII.4. Other useful information

1) The non food use of plants will become probably a major issue as the oil peak (beginning if irreversible decline of oil production) is estimated to occur between 2030 and 2040 (Howden 2007, ASPO 2006). This means that competition for land use will increase all the more that some countries are already trying to rent land to their own remote food security.

2) This study will be also an opportunity to stimulate an exercise on AKST (agriculture knowledge, science and technology) as recommended in IAASTD report. Indeed, the training for the investigation of new fields of knowledge, broader partnerships around the Mediterranean and better networking at several levels (public, scientific, political, media) is more and more useful as scientific foresight analysis confirm year after year that changes depend mainly on human decisions and behaviours. So, this study will take place in a more global foresight overview managed by UPM ("Prospective globale Méditerranée 2030") which should prepare recommendations for the 2nd meeting of UPM in Cairo in July 2010

3) The world is changing quite rapidly and the field of science also; the complexity of the issues raised by human uncontrolled development overpass the usual capacity of measuring and understanding in allocated time. Therefore, it is now necessary to establish collective intelligence (as in this study) and to cross concepts from foresight analysis and the field reality (approach "Stalactite-Stalagmite")



List of noteworthy publications related with the Food security in the Mediterranean or similar topic for the recent years (5 max. for each partner)

LOCAL EXPERTS

DST1: LISAH, SYSTEM
DST2: IATE, QUALISUD
DST3: MOISA, INNOVATION

FOREIGN EXPERTS

Buenaventura Guamis (UAB, Barcelona; Spain)

- 2006 Briñez, W.J.; Roig-Sagués, A.X.; Hernández Herrero, M.M.; López-Pedemonte, T.; **Guamis, B.**; Bactericidal efficacy of peracetic acid in combination with hydrogen peroxide against pathogenic and non pathogenic strains of *Staphylococcus* spp., *Listeria* spp. and *Escherichia coli*. *Food Control*, 17, (1), 516-521
- 2006 Briñez, W.J.; Roig-Sagués, A.X.; Hernández Herrero, M.M.; López-Pedemonte, T.; **Guamis, B.**; Inactivation by ultrahigh-pressure homogenization of *Escherichia coli* strains inoculated into orange juice. *Journal of Food Protection*, 69, (5), 984-989
- 2006 Briñez, W.J.; Roig-Sagués, A.X.; Hernández Herrero, M.M.; López-Pedemonte, T.; **Guamis, B.**; Inactivation of *Listeria innocua* in milk and orange juice by ultrahigh-pressure homogenization. *Journal of Food Protection*, 69, (1), 86-92
- 2006 Buffa, M., Morais, J., Jiménez-Belenguer, A., Hernández-Giménez, E. and **Guamis, B.**; Technological characterisation of lactic acid bacteria isolated from raw ewes' milk for cheese making. *Milchwissenschaft*, 61, (4), 404-407
- 2006 De Lamo-Castellví, S.; Capellas, M.; Roig-Sagués, A.; López-Pedemonte, T.; Hernández-Herrero, M. M. and **Guamis, B.**; Fate of *Escherichia coli* Strains Inoculated in Model Cheese Elaborated with or without Starter and Treated by High Hydrostatic Pressure. *Journal of Food Protection*, 69, (12), 2856-2864
- 2006 López-Pedemonte, T.; Briñez, W. J.; Roig-Sagués, A. and **Guamis, B.**; Fate of *Staphylococcus aureus* in cheese made from inoculated milk treated by ultra high pressure homogenization with or without further high hydrostatic pressure treatment. *J. Dairy Sci.*, 89, 4520-4526

Aït El Mekki (ETA, Morocco)

Kawther Latiri (INAT, Tunisia)

- GANA A., **LATIRI K.**, SULERI A., Ben ZID R. 2008 International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD) Central and West Asia and North Africa (CWANA) Summary for Decision Makers
- **LATIRI K.**, 2007 AKST achievements, limits, and challenges in the CWANA region. CGIAR Annual General Meeting. Science at Work for Sustainable Agriculture with its Multiple Roles, 3 December 07, Beijing, China.

- **LATIRI K.**, 2005. Les céréales en Tunisie. 259-279 in *Les défis de la terre : l'agriculture en Espagne et en Tunisie face aux défis de la libéralisation*. 330 p. Ouvrage collectif sous la direction de Felisa Cena, Rosa Gallardo, Mohamed Elloumi, Mohamed Bechir SAI, Ed CERES, IRESA

- **LATIRI K.**, 2003 Water deficit, crop management and risk assessment in the Mediterranean environment "Optimisation Of Water Use By Plants In The Mediterranean". Workshop Cala Bona, Mallorca, Spain, 24th-27th March 2003

- **LATIRI-SOUKI K.**, 1994 *Analysis of the effects of water and nitrogen supply on the yield and growth of durum wheat under semi-arid conditions in Tunisia*. Ph. D. Theses. Reading (224 pages).

Raoudha Khaldi (INRAT, Tunisia)

Habiba Wassef (MoH, Egypt)

Rami Zurayk (AUB, Lebanon)

Guzel Yucel Gier (Uol, Turkey)

- **Yucel Gier G.**, Uslu O., Bizsel N., 2008. Effects of Marine Fish Farming on Nutrient Composition and Plankton Communities in the Eastern Aegean (Turkey). *Aquaculture Research*, 39. 181-194.

- *Guide for the Sustainable Development of Mediterranean Aquaculture: Interaction between Aquaculture and the Environment*. 2007 (Prepared by IUCN, FEAP, the Ministry of Agriculture of Spain and all workshop participants, including Dr. **Yucel Gier, G.**); IUCN, Gland, Switzerland and Malaga, Spain. 107 pages.

Yucel Gier G., 2005. *Zone Côtière Protégée de la Turquie : l'Exemple du Delta de Gediz « Ku_ Cenneti »* International Workshop. Marine and Coastal Protected Areas. Meknès, Morocco, March 23-25, 2005. Resumes Abstracts. Editors Chouikhi A., Benabdallah M.Z., Zine N and Sayin E. pp.79

Yucel Gier G., Cihangir B., Üçüncüo_lu E., 2004. *An Approach to Protection and Management of Wetlands in the Locality of Milas-Tuzla. Fifth National Symposium on Turkish Seas and Coastal Areas Publication*. pp 121.

Üçüncüo_lu E., Görken Ö., **Yucel Gier G.**, Cihangir B., 2002. A Management Model Approach to Sustainability of Wetlands. IV. *National Symposium on Turkish Seas and Coastal Areas Publication* p. 229.

OTHER EXPERTS

Gérard Gherzi (MSH Montpellier)



Collective Works

Brown L., 2004, *Outgrowing the Earth, The food security challenge in an age of falling water tables and rising temperatures*, W.W. Norton & Company Inc., New York : 240 p.

Bruinsma J., 2004, *World Agriculture, Towards 2015/2030, an FAO perspective*, London, Earthsan Publications Ltd

Carpenter S.R., Pingali P.L., Bennett E.M., Zurek M.B., ed., 2005, *Ecosystems and Human Well-being: Scenarios*, volume 2, The Millennium Ecosystem Assessment, Washington D.C.

Chaumet Jean-Marc, Francis Delpeuch, Bruno Dorin, Gérard Gherzi, Bernard Hubert, Tristan Le Cotty, Sandrine Paillard, Michel Petit, Jean-Louis Rastoin, Tévécia Ronzon, Sébastien Treyer, 2009, *Agricultures et alimentations du monde en 2050. Scénarios et défis pour un développement durable*, Inra-Cirad, Paris : 202 p.

Collomb P., 1999, *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire à l'horizon 2050*, Economica et Fao

Drogué S., Grandval C., Bureau J.C., Guyomard H., Roudart L., 2006, *Panorama des analyses prospectives sur l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2020-2030*, Rapport MAP 05 G6 02 01, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Paris : 119 p.

Griffon M., 2006, *Nourrir la planète. Pour une révolution doublement verte*, Odile Jacob, Paris : 455 p.

Hervieu B., éd., 2008, *Mediterra. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*, Les Presses de Sciences Po., Ciheam, Paris : 368 p.

Jouvenel H., 2004, *Invitation à la prospective, An Invitation to Foresight*, Ed. Futuribles, Coll. Perspectives, Paris : 88 p.

Lacroix D et N. Marlin (coord.) 2008 : *Développement durable et changement climatique en Languedoc-Roussillon : facteurs-clefs, évolutions et risques*. Edit : Agropolis international ; 118 p.

Malassis L., 2006, *Il vous nourriront tous, les paysans du monde, si...*, Quae, Versailles : 462 p.

Parmentier B., 2007, *Nourrir l'humanité, Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle*, La Découverte, Paris

Raoult-Wack A.L. and Bricas N., 2002, "Ethical issues related to food sector evolution in developing countries: about sustainability and equity", *Journal of Agricultural & Environmental Ethics*, 15 : 325-334

Rémésy C., 2005, *Que mangerons-nous demain ?*, Odile Jacob, Paris, 304 p.

Composition of the Steering Committee and the Working Group

STEERING COMMITTEE

Representative of MOISA (animation & coordination)

Representative of LISAH

Representative of SYSTEM

Representative of IATE

Representative of QUALISUD

Representative of INNOVATION

Representative of Ipemed

Representatives of the Scientific and Technical Committee Agropolis International (CST/AI)

Representative of CST/AI Secretariat

Representative of IPAMED

Representative of Ifremer

Representatives of the Scientific and Technical Committee Agropolis International (CST/AI) ; (already expressed their interest: D. Bataille, D. Martinez, J. Wéry, P.M. Bosc, M. Delattre Gasquet, J. David)

Cirad : B. Dorin

Representative of CST/AI Secretariat: D Lacroix & F. Boulier

WORKING GROUP

Experts from research units

Representative of MOISA (animation & coordination)

Representative of LISAH

Representative of SYSTEM

Representative of IATE

Representative of QUALISUD

Representative of INNOVATION

Foreign experts

Buenaventura Guamis (Sp)

Raoudha Khaldi (Tun)

Kawther Latiri (Tun)

Aït El Mekki (Mor)

Habiba Wassef (Egy)

Guzel Yucel Gier (Tur)

Rami Zurayk (Leb)

Methodological support

H. de Jouvenel (*Futuribles*)



Members of the Scientific and Technical Committee Agropolis International

Name	First name	Thematic fields	Institution / research unit
ANDRIEUX	Patrick	Eau, environnement	UMR LISAH*
ARNAUD	Nicolas	Géosciences	UMR Géosciences (CNRS, UM2)
AUCLAIR	Daniel	Modélisation des systèmes biologiques	UMR AMAP*
BATAILLE	Dominique	Alimentation, nutrition, santé	Centre de Pharmacologie et Innovation dans le Diabète (CNRS, UM1)
BLONDEL	Jacques	Ecologie fonctionnelle	UMR CEFE (Cirad, CNRS, EPHE, Montpellier SupAgro, UM1, UM2, UM3)
BOSC	Pierre-Marie	Sciences humaines et sociales	UMR MOISA*
BOURGUET	Denis	Biologie des populations	UMR CBGP*
CANER	Karine	Valorisation-dév. économique	Montpellier Technopole
CHEVALLIER	Pierre	Eau, environnement	UMR Hydrosociences (CNRS, IRD, UM1, UM2)
COLLET	Christophe	Valorisation – dév. économique	OSEO Innovation
CURY	Philippe	Ecosystèmes aquatiques	Centre de recherche halieutique (Ifremer)
DAVID	Jacques	Diversité plantes cultivées	UMR DIA-PC*
DE LATTRE-GASQUET	Marie		ANR – département Partenariats et Compétitivité
DELSENY	Michel	Biologie intégrative	UMR LGDP*
FAUR	Catherine	Aliments, procédés	UMR GPBE (Cirad, UM1, UM2)
GODELLE	Bernard	Ecologie évolutive, microorganismes	UMR ISEM (CNRS, UM2)
GUAMIS	Buenaventura	Aliments, procédés	Univ. Autonome de Barcelone
GUEGAN	Jean-François	Interactions biologiques	UMR GEMI (CNRS, IRD)
KARBOUCH	Géraldine	Valorisation – dév. économique	Languedoc Roussillon Innovation
LEBRUN	Michel	Biologie intégrative	UMR LSTM*
MARTINEZ	Dominique	Productions & santé animales	UMR Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes (Cirad, Inra)
SAVIDAN	Yves		Agropolis Fondation
STENGEL	Pierre	Agro-environnement	INRA Avignon
THOMPSON	John	Ecologie, évolution	UMR CEFE (Cirad, CNRS, EPHE, Montpellier SupAgro, UM1, UM2, UM3)
WERY	Jacques	Agronomie	UMR SYSTEM*
BOULIER	Fabien	Secrétariat CST	Agropolis International
LACROIX	Denis	Secrétariat CST, Prospective	Agropolis International

* Research units members of the RTRA



TABLEAUX INSÉRÉS DANS LE TEXTE

- | | |
|--|---|
| <p>1 La démographie, source de puissance géopolitique</p> <p>2 Psem : un déficit alimentaire de grande ampleur et qui se creuse</p> <p>3 Concentration des échanges régionaux et dépendance des Psem de l'UE27. Part des 10 principaux fournisseurs et clients du Bassin méditerranéen en 2006</p> <p>4 Impact d'une augmentation des prix agricoles sur les économies des Psem</p> <p>5 L'IDE dans les pays de la Méditerranée du Sud entre 1991 et 2006</p> <p>6 Parts des Psem, UE27 et UPM dans les flux d'IDE entrants dans le monde entre 1998 et 2007</p> <p>7 Flux d'IDE sortants de l'Europe et entrant dans les Psem</p> <p>8 Répartition des opérations de restructuration des FMN Agroalimentaires selon la nature des opérations et suivant les zones du monde (1987- 2006)</p> | <p>9 Flux d'IDE entrants dans les industries agroalimentaires dans les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée (2007 et 2008)</p> <p>10 Projections FAO des bilans céréaliers de la région Afrique du Nord et Proche-Orient</p> <p>11 Autosuffisance pour le blé en Méditerranée</p> <p>12-16 Bilans alimentaires méditerranéens des filières blé, soja, colza et lait</p> <p>17 Bilans alimentaires comparées pour deux pays méditerranéens</p> <p>18 Nombre d'entreprises industrielles dans les filières Lait et dérivés, Céréales et dérivés et Huiles végétales, en Europe (UE27) en 2009</p> <p>19 Quelques projets d'IDE recensés dans les trois filières (céréales, lait et oléagineux) au Sud de la Méditerranée en 2008</p> <p>20 Quelques projets d'IDE recensés dans les trois filières (céréales, lait et oléagineux) au Sud de la Méditerranée entre 2005 et 2007</p> <p>21 Croisement des offres et des besoins de coopération des partenaires</p> |
|--|---|

FIGURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE

- | | |
|---|--|
| <p>1 Croissance de la production agricole et part de marché des Psem</p> <p>2 Composition, croissance et part de marché des exportations des Psem</p> <p>3 Le poids des importations des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée</p> <p>4 La facture céréalière des Psem et le poids de la dépendance externe</p> <p>5 Évolution de la population en Méditerranée</p> <p>6 Évolution du PIB par habitant en Méditerranée</p> <p>7 Croissance du PIB en Méditerranée</p> <p>8 Évolution des parts de PIB en Méditerranée</p> <p>9 Solde de la balance commerciale en Méditerranée</p> <p>10 Évolution des exportations en Méditerranée</p> <p>11 Évolution de la population rurale en Méditerranée</p> <p>12 La population rurale en Méditerranée et dans le monde</p> <p>13 La population active agricole en Méditerranée (% de la population active)</p> <p>14 Évolution de la population active agricole en Méditerranée</p> | <p>15 Répartition des surfaces agricoles et des terres arables dans la région de l'Union pour la Méditerranée en 2007</p> <p>16 Solde commercial agricole en Méditerranée</p> <p>17 Déficit commercial agricole des Psem</p> <p>18 Couverture commerciale agricole en Méditerranée</p> <p>19 Répartition des flux entrants d'IDE dans les Psem (Cumul 1998-2007)</p> <p>20 Répartition des flux entrants d'IDE dans l'UE27 (Cumul 1998-2007)</p> <p>21 Répartition des alliances et des partenariats agroalimentaires selon la région économique d'appartenance des pays-cibles (1987-2006)</p> <p>22 Part des IAA dans les fusions & acquisitions industrielles</p> <p>23 Les IDE dans les IAA dans les Psem (2003-2009). Nombre de projets</p> <p>24 Évolution des projets d'IDE dans les IAA dans les Psem</p> <p>25 Évolution des investisseurs dans l'agroalimentaire dans les Psem</p> <p>26 Origine des projets d'IDE agroalimentaires dans les Psem (2003-2009)</p> <p>27 Autosuffisance céréalière en Méditerranée</p> |
|---|--|



LES AUTEURS

Foued Cheriet

Maître de conférences à Montpellier SupAgro, Foued Cheriet est docteur en sciences de gestion. Ses recherches portent sur le secteur agroalimentaire en Méditerranée, et plus particulièrement sur le management stratégique, les conflits dans les relations inter-organisationnelles, le contrôle des alliances asymétriques, les stratégies des firmes multinationales et les investissements directs à l'étranger. Il a publié de nombreux articles sur l'instabilité des alliances stratégiques et les investissements dans le secteur agroalimentaire en Méditerranée.

Jean-Louis Rastoin

Ingénieur agronome, docteur en sciences économiques et agrégé des universités en sciences de gestion, Jean-Louis Rastoin est professeur émérite à Montpellier SupAgro. Co-fondateur et directeur de l'unité mixte de recherche IIIIO Moisa, il a été conseiller auprès du ministère fédéral de l'Agriculture à Brasilia, responsable du Plan à Renault agriculture SA, puis directeur de département au Cirad. Il a présidé, durant six ans, l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle (AIEA2). Il est correspondant national de l'Académie d'agriculture de France. Dernier ouvrage paru, cosigné avec G. Ghersi, 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts, méthodes d'analyse et dynamiques*, éd. Quae, Paris, 581 p.

C O N S T R U I R E L A M É D I T E R R A N É E



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -